

# L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'École et de la Famille

C.-J. MAGNAN - - - - Propriétaire et rédacteur-en-chef



## AVIS OFFICIELS

Département de l'Instruction Publique

CHANGEMENT DE NOM D'UNE MUNICIPALITÉ SCOLAIRE

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil, en date du 13 novembre 1900, de substituer le nom de "Sainte-Marie de Saint-Polycarpe" à celui de "Bourbonnais," comté de Soulanges, pour la municipalité scolaire érigée par arrêté du 23 avril 1897, portant le No 229.

## LE NOUVEL AN

*L'Enseignement Primaire* arrivera dans chaque école juste à temps pour souhaiter la *bonne année* à ses nombreux lecteurs.

Nous offrons nos meilleurs souhaits de prospérité et de bonheur à tous les confrères, au début de la nouvelle année. Nous leur souhaitons surtout de s'attacher de plus en plus à leur profession, de l'aimer, en un mot de l'exercer avec goût et patience.

Le jour de l'an ! Quelle belle fête de famille ; quelle occasion incomparable de pures jouissances dans chacune de nos paroisses canadiennes ! Comme la joie et le bonheur auxquels il donne lieu sont bien sincères.

Le premier janvier on est matinal plus que d'habitude. C'est à qui des enfants ira le premier demander la *bénédictio*n au chef de la maison. Puis le déjeuner est plus abondant, plus succulent que d'ordinaire. Avant la grand'messe, les voisins viennent joyeusement rendre visite à la famille. On se la souhaite BONNE ET HEUREUSE ainsi que le *paradis* à la fin des jours.

C'est à la porte de l'église, après l'office du jour, qu'il fait bon de voir nos braves paysans s'aborder gaiement, se serrer la main à rompre les os et échanger mille et un souhaits où dominent les sentiments les plus chrétiens.

Oh ! nos bonnes et simples coutumes, conservons-les avec orgueil, c'est un pieux héritage que nous ont légué nos pères.

C.-J. MAGNAN.

## FONDS DE PENSION

LE REVENU ET LA DÉPENSE POUR 1899-1900

Revenu :—			
4%	sur la subvention aux Ecoles Publiques	\$ 6,400 00	
4%	“ “ “ “ “ Supérieures	2,000 00	
2%	sur les traitements des professeurs des Ecoles normales	449 86	
2%	“ “ “ “ Inspecteurs d'écoles	713 55	
2%	“ “ “ “ Instituteurs sous contrôle	18,454 40	
2%	sur les Pensions payées durant l'année	770 97	
	Retenues payées au Département par les Instituteurs	71 04	
	Intérêt sur le capital pour l'année terminée en 1899	9,211 50	
	Subvention annuelle du gouvernement	5,000 00	
	“ spéciale “	4,000 00	
	Total.....		47,071 32
Dépense :—			
	Pensions payées à même le Revenu	41,237 51	
	Montant emprunté l'année dernière, remis	4,683 85	
	Remise des retenues	19 89	
	Chèque annulé l'année dernière, présenté à la Banque	16 06	
	Dépenses d'administration	369 30	
	Balance en mains	744 71	
	Total.....		47,071 32
Compte du capital			
	Le capital était au 1er juillet 1899 de		185,179 49
	Retenues sur les pensions appartenant au capital	1,029 51	
	Remise de retenues	\$ 3 30	
	Pensions payées à même le capital	\$315 50	
	Balance.....	318 80	710 71
Le capital au 1er juillet 1900			185,890 20
Attesté			
F.-X. COUILLARD,			
Secrétaire Com. Adm. du Fonds de Pensions.			

secré  
temp  
No  
balan  
dire  
menac  
L  
peuve  
en rien  
videnc  
rité av  
E  
rir jus  
sera ja  
reuses  
A leur  
seignem  
mesure  
La bibl  
Pou  
soit réel  
dèle ou a  
Je sa  
et qui em  
rience sa  
propres à  
même.  
Cepe  
fruits que  
maître cel



## PEDAGOGIE

### Le Fonds de pensions

Nous publions ci-contre un état financier du Fonds de retraite que le secrétaire de la Commission administrative nous a communiqué il y a quelque temps.

Nos confrères remarqueront avec bonheur que ce rapport indique une balance en mains, c'est-à-dire un surplus, de sept cent dix piastres. C'est dire que le Fonds de retraite est désormais à l'abri des dangers qui l'ont menacé dans le passé.

Les vieux pensionnaires, ceux qui ont blanchi au service de la jeunesse, peuvent vivre sans crainte ; ils ne verront pas leur modeste revenu diminuer en rien. Qu'ils jouissent en paix des quelques années de repos que la Providence leur accorde afin de pouvoir se recueillir dans la quiétude et la sécurité avant de dire adieu aux choses de la terre.

Et les jeunes, ceux qui entrent dans la carrière bien décidés à la parcourir jusqu'au bout, peuvent être certains que le *taux* sûr leurs traitements ne sera jamais augmenté, à moins que la Législature ne revienne sur ses généreuses décisions des trois dernières années : ce qui n'est ni probable ni possible. A leur tour, quand ils seront courbés par l'âge, usés par les fatigues de l'enseignement, eh ! bien, ils auront la certitude que le Fonds de retraite sera en mesure de leur assurer le pain quotidien.

C.-J. M.

### La bibliothèque scolaire, complément nécessaire de l'enseignement de la composition ou du style à l'école primaire.

(Pour L'Enseignement Primaire)

Pour que l'enseignement de la composition ou du style à l'école primaire soit réellement fructueux, il faut, — outre le bon maître, — que chaque école modèle ou académique, au moins, ait sa petite bibliothèque d'œuvres littéraires.

Je sais bien que le maître, qui a une connaissance suffisante de la langue et qui enseigne selon une méthode et des procédés que le bon sens et l'expérience sanctionnent d'un commun accord, possède là les qualités les plus propres à rendre son enseignement intéressant et à lui obtenir quelque succès même.

Cependant, si bon que soit cet enseignement, il ne produira tous ses fruits que le jour où l'on pourra fournir aux élèves l'occasion de lire, et au maître celle de les guider dans leurs lectures.

Le livre, nous le savons tous, exerce sur les esprits et sur les cœurs une influence considérable. Écrit avec art, il amuse ou instruit, il charme l'esprit et émeut parfois le cœur, mais toujours il contribue,—et cela dans une très large mesure,—à développer l'imagination et le goût du jeune lecteur même, et à lui faire acquérir en même temps des idées et des expressions convenables pour, au besoin, les bien rendre.

C'est là, d'ailleurs, ce que j'ai maintes fois constaté chez ceux de mes élèves qui avaient eu l'avantage de lire, savoir : une imagination plus vive, un vocabulaire plus riche et un style sinon parfait, du moins passable, relativement parlant.

La bibliothèque scolaire est donc, à mon sens, le complément nécessaire de cet enseignement si important de la composition française.

Mais cette bibliothèque, elle n'existe nulle part dans nos écoles. Elle est à créer. Eh! oui. Mais qui donc voudra se vouer à cette œuvre, en montrer toute l'utilité et convaincre par là et les autorités scolaires et le gouvernement lui-même de tout le bien que peut réaliser la petite bibliothèque scolaire.

Pour moi, je n'ai aucun doute, qu'un bon choix de livres absolument appropriés à l'intelligence des élèves et mis à leur disposition, contribueraient largement, sous la surveillance d'un maître éclairé, à développer chez ces élèves le goût des choses littéraires, et à leur faire aimer davantage—et à la défendre au besoin—la langue de nos pères, cette belle langue française au génie toujours fécond.

NAPOLÉON BRISEBOIS.

Montréal, décembre 1900.

## MATHÉMATIQUES

### DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ALGÈBRE (suite)

Les élèves savent ce qu'on entend par une équation, ils ont des notions élémentaires sur l'addition et la soustraction algébrique, ils sont capables de transposer les termes d'une équation et de dire sur quel principe est basée cette transposition, ils connaissent le procédé pour faire disparaître les fractions ; ils ont acquis ces éléments petit à petit, point par point, à mesure qu'ils en avaient besoin en partant de l'idée première : l'équation. Il faut leur enseigner à résoudre les équations à deux inconnues. Commençons par un exemple des plus simples :

Exemple 10.—Pierre et Thomas ont ensemble \$63. ; si Pierre a \$15. de plus que Thomas combien ont-ils chacun ? Ce problème peut encore s'énoncer comme suit : La somme de deux nombre est de 63 et leur différence est 15, quels sont ces nombres ?

Résolvons d'abord par une inconnue :

Soit  $x$  l'argent de Thomas, alors  $x+15$  l'argent de Pierre, et

$$x+x+15=63$$

$$2x+15=63$$

$$2x=63-15=48$$

$$x=\frac{48}{2}=24 \text{ argent de Thomas}$$

$$x+15=\frac{48}{2}+15=24+15=39 \text{ argent de Pierre.}$$

Autre solution à une inconnue : Soit  $x$  l'argent de Pierre, alors  $x-15$  l'argent de Thomas et

$$x+x-15=63$$

$$2x-15=63$$

$$2x=63+15=78$$

$$x=\frac{78}{2}=39 \text{ argent de Pierre}$$

$$x-15=\frac{78}{2}-15=39-15=24 \text{ argent de Thomas}$$

*Solution à deux inconnues*

Soit  $x$  l'argent de Pierre et  $y$  l'argent de Thomas.

Le problème dit qu'ils ont ensemble \$63. ; avec  $x$ ,  $y$  et \$63. on a l'équation 1e :  $x+y=63$  (1).

Le problème dit aussi que P. a \$15 de plus que T., donc la différence entre ce qu'ils ont est \$15 ; c'est-à-dire que la différence entre  $x$  et  $y$  est de \$15 ; ceci nous donne l'équation 2e :  $x-y=15$  (2)

L' $x$  de l'équation (1) a la même valeur que l' $x$  de l'équation (2) ; et aussi l' $y$  de l'équation (1) a la même valeur que l' $y$  de l'équation (2). A cause de cette égalité entre les inconnues semblables dans les deux équations on appelle ces équations des *équations simultanées*.

Posons de nouveau les équations (1) (2) :  $\begin{cases} x+y=63 & (1) \\ x-y=15 & (2) \end{cases}$

Si on ajoute ces deux équations, membre à membre, on aura une nouvelle équation. Ajoutant  $x$  à  $x$  on a  $2x$  ; ajoutant  $-y$  (*moins y*) à  $y$  on a, *zéro* ; ajoutant 15 à 63 on a, 78.

La nouvelle équation, somme de (1) et (2), sera donc :  $2x=78$  (3)

Dans cette nouvelle équation  $y$  a disparu ; on dit qu'on a *éliminé y* c'est-à-dire fait disparaître. C'est une *élimination* par addition.

$$2x=78 \quad (3)$$

$$x=\frac{78}{2}=39 \text{ argent de Pierre (4)}$$

Nous avons \$39 la valeur d' $x$  ; substituons cette valeur à  $x$  dans (1) et on aura :  $39+y=63$  (5)

$$\text{et } y=63-39=\$24 \text{ argent de T. (6)}$$

*Elimination par soustraction*

Remettons sous les yeux les équations primitives :  $\begin{cases} x+y=63 & (1) \\ x-y=15 & (2) \end{cases}$

Si on retranche (2) de (1), membre à membre, on aura une nouvelle équation. Retranchant  $x$  de  $x$  on a *zéro* ; en voulant retrancher  $-y$  (*moins y*) de  $y$  on se trouve en présence de la première difficulté réelle qu'on rencontre dans l'enseignement de l'algèbre. Bien trop souvent on la résout par ce qu'on appelle la *règle des signes*.



La connaissance de cette règle est d'une très grande utilité, mais on a grandement tort de la donner aux élèves comme un mystère auquel il faut croire sans rien comprendre.

Faites définir : 1. la **soustraction**, — une opération par laquelle on trouve la différence entre deux quantités ; 2. la **différence** entre deux quantités, — ce qu'il faut ôter d'une quantité pour qu'elle soit égale à une autre ou ce qu'il faut **ajouter** à la seconde quantité pour qu'elle soit égale à la première. Ces définitions bien comprises et élucidées par des exemples numériques, abordons la soustraction algébrique.

Il s'agit de trouver la *différence* entre  $+y$  et  $-y$ , c'est-à-dire la *quantité* qu'il faut **ajouter** à  $-y$  pour que  $-y$  soit égale à  $+y$ . Concrétisons autant que faire se peut cette difficulté : disons que  $+y$  représente Jean qui a une \$1. que  $-y$  représente Edouard qui n'a rien et qui *doit* \$1 ; à qui il *manque* \$1. ; de qui on peut dire en un mot que son état est représenté par  $-$1$ . (*moins* \$1.) La question à résoudre est : quelle est la différence entre les états financiers de ces deux hommes ? ou en d'autres termes qui faudrait-il ajouter à l'état financier d'Edouard pour le mettre au niveau de celui de Jean ? — que faut-il ajouter à  $-$1$ . (*moins* \$1.) pour qu'elle égale  $+1$  ? Evidemment il faudrait ajouter \$2. Ainsi donc la différence entre  $+$1$  et  $-$1$  est 2. La différence entre  $+y$  et  $-y$  est  $2y$ .

Rendons cette démonstration plus évidente :

Jean a \$1	Paul a \$0	Edouard doit \$1
$+ 1$	$0$	$- 1$

Paul qui a \$0 est plus riche de \$1 qu'Edouard qui doit \$1.

Jean qui a \$1 est plus riche de \$1 que Paul et plus riche de \$2 qu'Edouard.

Autre démonstration :

Plus le nombre qu'on soustrait d'un autre nombre est petit plus le reste ou différence est grand. Ainsi

$$4 - 4 = 0 ; 4 - 3 = 1 ; 4 - 2 = 2 ; 4 - 1 = 3 ; 4 - 0 = 4$$

$$\text{et } 4 - -1 = 5 \quad 4 - -2 = 6 \text{ (a)}$$

Dans le premier cas on a retranché 4, le reste a été zéro ; dans le 2e cas on a retranché 3 un nombre plus petit le reste a été plus grand ; dans le 3e cas on a retranché 2, un nombre encore plus petit, de nouveau le reste a augmenté ; dans le 4e cas on a retranché 1, le reste est devenu 3 ; dans le 5e cas on a retranché 0, le reste est 4, le reste est 0 ; dans le 6e cas on a retranché  $-1$  (moins 1) une quantité plus petite que zéro la conséquence est que le reste doit être plus grand que lorsqu'on a soustrait zéro, il l'est aussi, il est 5 etc., etc. Cette dernière manière d'exposer la question est sujette à l'objection suivante : comment une quantité peut-elle être moindre que zéro ? Mais à cela on trouve une réponse dans la dénomination précédente où Edouard a moins que Paul qui n'a rien.

Ainsi en retranchant  $-y$  de  $y$  on a pour différence  $2y$ .

Finissons-en avec cette question de la soustraction : Supposons qu'on ait à soustraire  $y$  de  $-y$  : il y a à trouver ce qu'il faut ajouter à  $y$  pour l'égaliser à  $-y$ . En ajoutant  $-y$  à  $y$  on trouve 0 (zéro) ; en ajoutant  $-2y$  à  $y$  on trouve  $-y$ . Donc la différence entre  $-y$  et  $y$  est  $-2y$  ce qu'il faut ajouter à  $y$  pour le rendre égale à  $-y$  : De ce qui précède on déduit la règle suivante :

Pour  
traire

Pour  
des corpo  
a sa mun  
missaires  
luation n  
religion d  
a le droit  
désire, de  
ne sont p  
d'une éco  
enfants.  
de sa relig  
l'intention  
ses enfants

Les de  
ils imposen  
les institut  
soit suivi,  
publique.  
livres qui o  
est réservé

Pour faire la soustraction algébrique on change les signes des quantités à soustraire puis on trouve la somme algébrique de toutes les quantités.

On veut soustraire (2) de (1) Les signes de la quantité à soustraire changés

$$\begin{array}{r} x+y=63 \quad (1) \\ x-y=15 \quad (2) \\ \hline \end{array} \qquad \begin{array}{r} x+y=63 \quad (1) \\ -x+y=-15 \quad (2) \\ \hline \end{array}$$

La somme algébrique  $2y=48$

On a éliminé  $x$  par soustraction  $y=24$  Rép.

Substituons 24 la valeur d' $y$  à  $y$  dans (1)

$$x+24=63$$

$$x=63-24=39 \quad \text{Rép.}$$

On veut soustraire (1) de (2). Les signes de la quantité à soustraire changés

$$\begin{array}{r} x+y=63 \quad (1) \\ x-y=15 \quad (2) \\ \hline \end{array} \qquad \begin{array}{r} -x-y=-63 \quad (1) \\ x-y=15 \\ \hline -2y=-48 \\ -y=-\frac{48}{2}=-24 \\ y=24 \quad \text{Rep.} \end{array}$$

Somme algébrique

Etc., etc.,

J. AHERN.

### Exposition scolaire de la province de Québec à Paris

(De l'École française de Paris.)

(Suite)

Pour pourvoir à l'administration des écoles au sein des populations, la loi a créé des corporations spéciales appelées *municipalités scolaires*. En principe, chaque paroisse a sa municipalité scolaire qui doit contenir une ou plusieurs écoles régies par des Commissaires élus pour trois ans par les propriétaires des biens-fonds inscrits au rôle d'évaluation municipale. La commission d'écoles est catholique ou protestante, selon la religion de la majorité des habitants, mais la minorité, soit protestante soit catholique, a le droit de se déclarer *dissidente*, de ne pas payer la taxe scolaire et d'avoir, si elle le désire, des écoles particulières régies par des syndics de son choix. Si les dissidents ne sont pas assez nombreux pour avoir leurs écoles, ils peuvent contribuer au soutien d'une école de leur religion située en dehors de la municipalité et y envoyer leurs enfants. Tout chef de famille, même quand il n'y a pas dans la municipalité d'école de sa religion, a le droit de déclarer par écrit, qu'au lieu de payer la taxe scolaire, il a l'intention de contribuer au soutien d'une école de municipalité voisine où il enverra ses enfants.

Les devoirs des commissaires et des syndics sont très étendus et très importants : ils imposent les taxes scolaires, fondent et organisent les écoles, engagent et nomment les instituteurs et institutrices, voient à ce que le cours d'études adopté par le Comité soit suivi, exige qu'on ne se serve que de livres adoptés par le Conseil de l'Instruction publique. Mais, dans les écoles catholiques, le curé a le droit exclusif de choisir les livres qui ont rapport à la religion et à la morale ; dans les écoles protestantes, ce droit est réservé au comité protestant.

Les écoles sont dites " sous contrôle " quand les professeurs sont engagés par les commissaires ou les syndics. Il existe aussi des écoles subventionnées qui, n'étant pas sous contrôle, reçoivent une subvention du gouvernement ou des Commissions scolaires.

Les Inspecteurs d'écoles catholiques sont nommés par le Lieutenant-Gouverneur, sur la recommandation du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique. Ils adressent les rapports d'inspection au Surintendant. A l'automne, ils réunissent, dans chaque municipalité, les instituteurs et les institutrices et leur donnent des conférences pédagogiques.

Les maîtres et maîtresses congréganistes reçoivent de leur Congrégation la formation pédagogique.

Les instituteurs et les institutrices laïcs sont formés dans les écoles normales, qui ont le droit de leur accorder, après examen, des diplômes de différents degrés. Il existe aussi un bureau pour les instituteurs et institutrices qui n'ont point passé par l'école normale ; ils doivent obtenir des brevets de capacité du *Bureau central d'examineurs*, composé de 10 membres nommés par le Lieutenant-Gouverneur sur la recommandation du comité catholique. Ce bureau procède aux examens en envoyant des délégués dans divers centres une fois par an.

#### ORDRES D'ÉCOLES.—PROGRAMMES

Les écoles sont classées en écoles élémentaires, écoles modèles et écoles académiques, et le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique a élaboré et approuvé deux programmes : celui du cours d'études à l'usage des différentes catégories des écoles publiques—celui des examens des candidats catholiques aux brevets d'instituteurs de divers degrés.

L'enseignement de la religion qui tient le premier rang parmi les matières de tous les programmes, se donne dans toutes les écoles et forme une matière essentielle de tous les examens.

Les écoles sont classées en écoles élémentaires, écoles modèles, et académies—ce qui correspond pour nous à l'enseignement primaire élémentaire et primaire supérieur, et à l'enseignement secondaire des jeune filles, secondaire moderne des garçons. Les couvents et religieuses enseignantes sont placés dans la catégorie des écoles modèles et académiques. Les collèges commerciaux, fondés par les Frères des différentes congrégations religieuses et si favorablement appréciés des hommes d'affaires, sont assimilés aux académies dans les rapports au Surintendant.

Le programme d'études pour les diverses écoles est reparti sur huit années de cours. Les quatre premières années comprennent le *cours élémentaire*, la cinquième et la sixième le *cours modèle*, et les deux dernières le *cours académique*.

Les matières du *cours élémentaire* sont : l'instruction morale et religieuse, l'étude de la langue française et anglaise, l'écriture, les mathématiques, la géographie, l'histoire, le dessin et les connaissances usuelles.

Le *cours modèle* renterme la continuation des matières commencées au cours élémentaire : la lecture latine, la lecture expressive, les exercices de mémoire, la tenue des livres, la correspondance commerciale, la cartographie, les leçons de choses.

Et le *cours académique* se complète par : l'histoire de l'Eglise catholique, la littérature, les histoires de France, d'Angleterre et des Etats-Unis, l'économie sociale et organisation politique et administrative du Canada (pour les garçons) et l'économie domestique (pour les filles).



Les brevets des maîtres sont aussi de trois espèces : *brevet d'école élémentaire, brevet d'école modèle, brevet d'académie.*

L'examen pour l'obtention du brevet d'école élémentaire porte sur : la lecture, la grammaire, la dictée, l'écriture, l'art épistolaire, la composition, l'histoire sainte, l'histoire du Canada, la géographie, l'arithmétique, le calcul mental, la comptabilité, la pédagogie, l'agriculture, les lois scolaires, l'hygiène, les bienséances et le dessin.

L'examen pour le brevet d'école modèle, outre les matières sus-mentionnées porte sur : la littérature l'histoire de France, l'histoire d'Angleterre, l'algèbre et la géométrie.

L'examen pour le brevet d'académie renferme les matières exigées pour les deux autres brevets plus : le latin (facultatif), l'histoire des Etats-Unis, l'histoire générale, la cosmographie, la trigonométrie, la physique, la chimie, l'histoire naturelle et la philosophie.

Les candidats qui désirent enseigner dans les deux langues doivent subir un examen en français et en anglais pour la lecture, la grammaire, la dictée, la littérature et la composition, traduire du français en anglais et vice-versa.

“ Ces programmes, disent nos documents, ont été bien élaborés et sont calqués sur ceux en usages en France et ailleurs.”

Cette remarque est l'une de celles sur lesquelles je voudrais attirer l'attention des lecteurs de *l'Ecole française*. Loin de s'élever contre ce qu'il est convenu, pour certains, d'appeler l'exagération des programmes français, le Canada, pays très pratique—et catholique—cherche à en rapprocher les siens. “ En usage en France et ailleurs”, oui, car en parcourant les galeries du palais de l'Education, nous avons pu voir que les mêmes matières à peu près étaient enseignées dans les écoles de tous les pays. L'enseignement primaire doit donner des notions utiles et pratiques et “ l'utile et pratique ” touche à bien des sciences aujourd'hui. Il n'y aurait pas moyen de retrancher une seule des matières inscrites aux programmes primaires ; il n'en faut pas faire une question de mots, mais une question de mesure, de forme, d'adaptation au milieu. En un mot, il faut moins viser à réformer les programmes qu'à former des maîtres et des maîtresses capables de les interpréter.

En second lieu, en effet, on peut remarquer, en rapprochant les programmes des examens de brevets dans la province de Québec de ceux des écoles de même ordre, que les études des maîtres semblent comprendre des matières qui leur seront inutiles dans leur enseignement. Si nous regardions le programme des écoles normales catholiques, nous y lirions que le cours d'études, dans ces écoles, a pour *but principal* la pédagogie et qu'il embrasse, *comme complément*, l'instruction religieuse, la lecture raisonnée, l'élocution, la grammaire française et la grammaire anglaise, la composition littéraire, les éléments de philosophie intellectuelle et morale, l'histoire naturelle, la géographie, l'arithmétique, la tenue des livres, l'algèbre, les éléments de la géométrie et mesurage, de la physique, de la chimie, de l'histoire naturelle et de l'agriculture, le dessin, la musique, etc.—le *complément* est presque illimité.—C'est que pour enseigner dans la modeste école primaire ce qui peut être compris dans “ la lecture expliquée ” et dans les “ connaissances usuelles ”, il faut certainement aux maîtres des connaissances très variées, il les leur faut sûres, et assez étendues pour pouvoir mettre leur enseignement “ au point ” selon la condition sociale des écoliers et la région à laquelle ils appartiennent. Le tout, dans la formation des maîtres, est donc de prendre *pour but principale la pédagogie* et de ramener à l'enseignement toutes les connaissances acquises : voilà ce que ne comprennent guère ici ceux qui haussent les épaules et sourient en

parlant du " programme encyclopédique " de notre brevet supérieur, sans songer qu'au lieu d'y voir un entassement de connaissances à infliger à la mémoire pour la conquête d'un diplôme au plus bref délai possible, il faudrait le regarder comme le guide de *deux*, ou mieux, *trois années* d'études sérieuses et tranquilles qui doivent constituer pour les maîtres et maitresses une formation pédagogique normale, et dont le brevet supérieur est supposé le couronnement naturel.

Enfin, nous remarquons, en commençant, que les Congrégations religieuses d'hommes et de femmes, tout en conservant scrupuleusement leurs règles et leurs traditions particulières, font très aisément entrer leurs établissements dans le système général d'instruction publique au Canada. Les couvents de religieuses enseignantes, par exemple, qui donnent une instruction solide et une excellente éducation à plus de 38,000 jeunes filles, sont classés dans les écoles modèles ou dans les académies. On peut constater à l'Exposition universelle de 1900 que cette classification n'altère en rien le cachet particulier " l'air de famille " que chaque congrégation donne à son enseignement, mais il y a là, me semble-t-il, pour les familles, une indication précise sur le genre d'études que font leurs enfants. Si j'ose dire ma pensée, je souhaiterais vivement qu'il en fût de même en France. Entendons bien que je ne mets pas en doute la valeur de l'enseignement donné par la plupart de nos maisons chrétiennes, religieuses ou séculières. J'exprime ici un vœu et non un blâme, que je ne me permettrais pas ; vœu qui ne porterait pas seulement, s'il était réalisable, sur les Communautés enseignantes, mais sur tout l'enseignement libre des jeunes filles, car il n'y a de distinctions nettes entre les ordres d'enseignement des jeunes filles en France que dans les établissements de l'Etat. Cela peut être pour certaines familles une cause de préférence pour ces derniers ; c'est profondément regrettable, et quoique, dans les circonstances où nous sommes, il soit difficile d'arriver à une organisation qui fasse cesser cet état de choses, il me semble bien, par l'exemple du Canada, par ce qui existe en Angleterre et ailleurs, qu'il ne serait pas impossible, si on le voulait bien, de résoudre la question.

M. DECAUX.

(A suivre)

## NOTES D'INSPECTION

### En leçon de lecture

" *In* enfant allait *in* jour, avec *in* de ses camarades, porter *in* panier de fraises à la ville. " — Qu'est-ce que tous ces *in* ? Voulez-vous recommencer cette phrase, mon petit ami ? Et de plus belle : " *In* enfant allait *in* jour, etc. " Le maître, impassible, déclare que c'est l'accent du pays, qu'il n'y a rien à faire.

— Rien à faire, c'est bientôt dit. Avez-vous tenté quelque chose, au moins ?

— A la vérité, non, Monsieur l'inspecteur, mais à quoi bon ? que peut-on contre l'accent du pays ?

— Je ne sais pas au juste ce que l'on peut, mais je sais fort bien ce que l'on doit, et cela seul importe. Ce que vous appelez l'accent du pays n'est au fond qu'une mauvaise habitude, qu'il faut traiter comme toute autre

mauvaise habitude, c'est-à-dire combattre à outrance sans lui céder jamais. Se croiser les bras a rarement passé pour un bon moyen de gagner les batailles. Il vous faut donc attaquer de front ce fâcheux "accent du pays", et dussiez-vous travailler à le déraciner pendant toute la durée de votre séjour dans cette commune vous n'auriez pas à le regretter. Voulez-vous que nous commençons dès maintenant? Mettons à profit la ravissante leçon de grammaire donnée à M. Jourdain, par son professeur de philosophie, qui faisait peut-être, lui aussi, de la pédagogie sans le savoir.

Je lis moi-même la phrase : " *In* enfant allait *in* jour, etc."

Les élèves se mettent à sourire. " Bon, me dis-je, ils s'aperçoivent que j'ai gagné le fameux accent du pays."

Je la relis ensuite avec la prononciation correcte.

" Cela est-il mieux? demandé-je à un élève.— Oui, Monsieur.— Pourquoi?— Parce que vous n'avez pas dit : *in* enfant allait *in* jour, comme nous.— Et comment ai-je dit — Vous avez dit : *in* enfant allait *in* jour..."

Et toute la classe de rire.

— Non, mon ami, je n'ai pas dit : *in* enfant, mais UN enfant ; *in*, UN, ce n'est pas la même chose. Écoutez bien : *in*, UN, *in* UN. Regardez maintenant. Quand je dis *in*, mes lèvres s'allongent vers les coins de la bouche ; pour UN, au contraire, elles s'arrondissent et se portent en avant. Allons, essayez, arrondissez bien vos lèvres en les avançant et dites UN, UN, UN.

L'élève y réussit et nous donne le son UN d'une manière très acceptable. Les autres, que cette mimique amusait, s'y essaient également et lancent des UN, UN, UN, à qui mieux mieux.

— Vous voyez, dis-je à l'instituteur, intéressé par cette petite expérience.

— Oui, Monsieur l'Inspecteur, cela va bien maintenant ; mais vous ne serez pas parti que les *in* reviendront comme par enchantement.

— Je m'en doute un peu ; mais n'êtes-vous pas là? Si vous vous donnez la peine d'y veiller d'assez près, ne pensez-vous pas que les *in* se feront un peu plus rares et les UN plus fréquents? Voilà l'attention de ces enfants attirée sur ce point ; tenez-la en haleine. Ne laissez échapper aucun mot suspect sans le faire rectifier séance tenante.

— C'est-à-dire, Monsieur l'Inspecteur, qu'il faut monter une garde perpétuelle, et avoir l'œil et l'oreille constamment ouverts sur ces enfants.

— Vous l'avez dit.

*Moniteur scolaire de l'Aisne.*

#### A propos de la dictée

...— Monsieur l'Instituteur, nous allons maintenant examiner ensemble les devoirs de vos élèves. J'y remarque beaucoup de fautes d'orthographe : voici notamment un cahier qui contient deux dictées, dans la première, je relève 26 fautes, dans la seconde 40.— Les traits à l'encre rouge m'indiquent que personnellement vous avez fait votre possible, après la classe, pour que toutes les erreurs fussent mises en évidence. C'est bien, mais pensez-vous que les résultats obtenus soient en rapport avec la peine que vous vous êtes donnée?

— Je pense, Monsieur l'Inspecteur, que l'élève a retiré quelque profit de ses dictées, sans quoi il serait inutile d'en faire.



— Eh bien ! je ne suis pas de votre avis. Un enfant qui fait 40 fautes — ou seulement 26 — dans une dictée, perd absolument son temps. Sur le moment, il a peut-être un peu de honte, mais l'habitude a vite fait son œuvre. La honte disparaissant, vous seriez fixé sur ce qu'il restera si vous obligiez l'enfant à refaire, sous votre dictée, après la classe, le même travail.

Non, voyez-vous, ce qu'il faut avant tout, c'est que l'enfant ne soit jamais découragé — la passivité est notre plus grand ennemi ; — il faut au contraire qu'il se sente constamment responsable. Vous atteindrez ce double but en le mettant dans l'impossibilité de mal faire et en lui ménageant quelques petits succès.

Pour cela, variez vos procédés d'enseignement, rien n'est plus aisé en ce qui concerne la dictée.

Vous choisirez toujours un texte court, intéressant, facile ; laissez de côté ceux dont le sens échappe à l'intelligence de l'enfant et ceux où les difficultés semblent accumulées à plaisir.

Le texte une fois choisi, tantôt vous le ferez écrire immédiatement sur les cahiers — vous astreignant à être tout entier à votre travail, afin de fixer l'attention des élèves sur les passages difficiles et de donner vous-même, à l'occasion, une solution exacte, dans certains cas douteux. — Tantôt vous ferez écrire ce texte sur le tableau noir en veillant scrupuleusement à ce que l'élève, chargé de ce soin, respecte l'orthographe d'usage — l'impression première étant la plus durable — : il y a avantage à ajourner, au moment de la correction finale, l'étude de l'orthographe des règles, ne serait-ce que pour empêcher que cet exercice ne dégénérât en simple copie.

Un jour, vous ferez lire le texte, pris dans le livre de lecture, par les élèves eux-mêmes avant de le leur dicter ; un autre jour, vous leur ferez reproduire par écrit le dernier morceau de récitation appris. Vous ne craignez pas non plus de refaire souvent la dictée corrigée la veille ou l'avant-veille.

Ce ne sont pas les procédés qui manquent. L'essentiel, ne l'oubliez pas, c'est que l'enfant opère sur des choses connues de lui, qu'il soit persuadé qu'on l'a mis dans la possibilité de bien faire, qu'il dépend de faire, de lui seulement, qu'il en soit ainsi. Dans ces conditions, peut-être fera-t-il 2, 3, 4 fautes — il ne tient qu'à vous, Monsieur l'instituteur, que ce dernier nombre ne soit jamais dépassé — mais ces fautes le frapperont réellement, il y réfléchira et le but que nous nous proposons sera atteint.

(Bulletin des Côtes-du-Nord.)

### Pédagogie pratique

#### QUELQUES NOTES SUR LES DIVERSES MATIÈRES ENSEIGNÉES

Il nous paraît utile de passer rapidement en revue les diverses matières du programme sur lesquelles peuvent porter vos leçons le jour de l'épreuve pratique.

*Lecture.* — Préparez au tableau noir la leçon du cours enfantin, qui doit comprendre, outre une révision indispensable des éléments déjà vus, l'étude d'un ou de plusieurs éléments nouveaux.

Ayez soin dans les autres cours de laisser les enfants surmonter eux-mêmes les difficultés matérielles. Faites une part dans chacune de vos leçons à la lecture collective et à la lecture individuelle. Rappelez-vous que la première exige un ensemble parfait. Veillez à l'accent local souvent désagréable à l'oreille et contre lequel il ne faut pas se lasser de lutter. Essayez d'obtenir une intonation convenable. Ne faites pas lire un morceau trop long. Expliquez-le avec soin et sobrement. N'interrompez pas un élève au milieu d'une phrase ; pour l'interroger, attendez qu'il ait fini de la lire. Ne vous contentez pas de réponses incomplètes ou incorrectes. N'oubliez pas qu'un excellent exercice consiste à faire résumer oralement, dans les dernières minutes de la leçon, le morceau lu.

*Récitation.*—Choisissez les morceaux à étudier en rapport avec l'âge des enfants. Ne faites pas apprendre, par exemple, comme nous l'avons vu : " Les imprécations de Camille " à des bambins de six ans, ni " le Pison et la Pie, " aux élèves du cours supérieur. Expliquez soigneusement tant au point de vue du sens qu'à celui de la forme. Ne tolérez pas qu'on récite le morceau étudié sur un ton chantant. Si les enfants comprennent et sentent, ils arriveront à bien rendre les nuances de la pensée.

*Ecriture.* — Que les enfants aient ou non un cahier modèle, le maître doit exposer les principes de la leçon au tableau noir et s'assurer par des questions que ses élèves l'ont compris.—Exigez que les élèves se tiennent convenablement. Circulez entre les tables ; faites des corrections individuelles et revenez de temps à autre au tableau noir pour appeler l'attention sur un défaut général et pour compléter vos explications. Veillez à la tenue du corps, de la plume et du cahier pendant tous les devoirs écrits.

*Langue française.*—Pour la leçon de grammaire, partez par des exemples et faites-en déduire les règles par les enfants. Faites, autant que possible, oralement au tableau noir, les exercices d'application et les exercices d'analyse.—Choisissez vos dictées avec soin, tant au point de vue des idées qu'elles renferment qu'à celui des difficultés orthographiques. Ne les prenez pas trop longues, préparez-les ; expliquez-les.

Commencez l'étude de la composition française par de nombreux exercices de vocabulaire et d'élocution orale. Ne vous contentez pas, pour les rédactions proprement dites, de dicter un sujet ; recherchez en commun avec les enfants les principales idées qu'il renferme et l'ordre dans lequel elles doivent être présentées. Expliquez oralement les corrections faites par écrit.

*Histoire.* — Exposez clairement votre leçon en la rattachant aux leçons précédentes. Ne vous éloignez pas trop du texte de l'ouvrage que les enfants ont entre les mains ; expliquez dans ce texte les expressions qu'ils pourraient ne pas comprendre. Passez rapidement sur les faits secondaires ; insistez sur les mœurs et les institutions. Utilisez les cartes murales ou les cartes sur papier noir chaque fois que vous serez amenés à donner des noms géographiques. Interrogez beaucoup. Terminez votre leçon par une leçon appropriée.

*Géographie.* — Partez de ce que connaît l'enfant pour lui enseigner ce qu'il ignore. Aidez-vous de gravures, de cartes dans les différents cours. Ne vous perdez pas dans les détails, mais attachez-vous bien à faire ressortir les principaux faits, à les expliquer, à les faire comprendre. N'oubliez pas que la géographie serait une science de fort petite importance si elle ne s'adressait

qu'à la mémoire. Faites reproduire au tableau noir et sur les ardoises la carte de la précédente leçon. Choisissez des lectures intéressantes, propres à donner plus de vie à votre enseignement.

*Arithmétique.* — Aidez-vous d'objets matériels (boulier-compteur, bûchettes, etc.), pour enseigner aux débutants la numération et les quatre opérations.—Partez, comme en grammaire, des exemples pour arriver aux règles.—Ne faites jamais apprendre une définition sans qu'elle ait été très bien comprise. Que vos problèmes soient bien gradués, en rapport avec la partie de l'arithmétique étudiée. Attachez-vous surtout au raisonnement, bien plus important que les opérations.—N'oubliez pas que le calcul mental bien enseigné constitue une excellente gymnastique intellectuelle.

*Sciences physiques et naturelles, agriculture.*—Donnez cet enseignement surtout sous forme de leçons de choses. Que celles-ci soient en rapport avec les saisons et avec les circonstances locales. Accompagnez-les d'exercices d'observation et d'expériences bien simples, qui peuvent se faire partout.

*Dessin, gymnastique, chant.* — Une recommandation générale pour ces trois matières. Si votre emploi du temps amène l'une d'elles le jour de l'examen, faites une véritable leçon et ne vous contentez pas de la copie d'un modèle ou de la revision d'exercices déjà connus.

*Morale.* — Basez votre leçon de morale sur une lecture appropriée ou mieux sur un récit vous permettant d'entamer avec les enfants une causerie familière et de les amener à formuler eux-mêmes les vérités que vous voulez leur faire découvrir, les règles qu'ils devront suivre dans la vie. Qu'ils sentent à votre ton ému l'importance de cet enseignement.

Puissiez-vous, chers lecteurs, vous rappeler ces conseils au moment propice.

#### LES PETITS PROCÉDÉS PRATIQUES

Pour obtenir des résultats à l'école, il faut exiger que les mauvais travaux des élèves soient refaits après la classe. Tel est le conseil que donne un collaborateur de l'*Instruction pratique*, et il préconise le procédé suivant pour stimuler les élèves :

“ Au moment prescrit par l'emploi du temps, le maître fait faire les problèmes ou la dictée par un élève soigneux et appliqué sur un cahier spécial lui appartenant. On pourrait également se servir du cahier de roulement. Dans la marge, en regard du problème ou de la dictée, tracer deux colonnes. Dans la première, l'instituteur inscrit le numéro des élèves qui ont réussi le problème ou fait seulement un nombre restreint de fautes dans la dictée. La seconde colonne servira à inscrire les numéros remplaçant les noms des enfants qui ont fait un mauvais travail qui doit être recommencé. Cette inscription des bons et des mauvais devoirs stimulera les élèves.”

La *Discussion pédagogique*, s'occupant de l'enseignement de la géographie, combat le procédé qui consiste à expliquer une leçon, maîtres et élèves ayant chacun un atlas ouvert sous les yeux. M. Lotin, inspecteur primaire à Cherbourg, préconise le croquis au tableau noir, si la carte murale est confuse.

“ Des maîtres ingénieux tracent, une fois pour toutes, sur papier goudronné et avec des craies de diverses couleurs, les cartons dont ils ont besoin.



Ces cartons, une fois acquis et collectionnés, resservent chaque année. Le verso de chacun est rempli par une carte muette. Son objet est plutôt de constater l'étude personnelle de l'élève que de lui faire acquérir des connaissances nouvelles."

Quant aux élèves, on les exerce de bonne heure à la cartographie.

"Evidemment l'enfant tâtonnera maladroitement au début. Nous aurons bien soin de préférer les cartes médiocres mais sincères aux autres. Nous découragerons le fini de l'exécution comme aussi le coloriage. Qu'un croquis soit sobre, assez fidèle et bien clair, cela suffit. Ne donnons à représenter que des régions naturelles bien définies toujours avec la mention des cours d'eau, du relief. Ne la surchargeons point de détails oiseux, limites de départements par exemples. Un des buts à atteindre est d'apprendre à lire les cartes, celles d'état-major surtout, à s'y reconnaître plutôt qu'à les faire."

De bonne heure, également, enseignons les premiers éléments du dessin. Certes, avec les tout petits, on ne peut faire reproduire des dessins bien compliqués, mais le législateur et les inspecteurs ont voulu, en rendant cet enseignement obligatoire, répondre à un besoin constaté : l'enfant veut écrire et faire revivre par le dessin ce qu'il aime, ce qui l'a frappé, ce qui a éveillé son intérêt.

"De même qu'en écriture on ne reproduit sur le cahier que les exercices convenablement exécutés sur l'ardoise, écrit M. Huguet, dans l'*Ecole enfantine*, il faut faire dessiner beaucoup sur l'ardoise ; d'abord les traits seront hésitants et irréguliers ; mais après quelques variantes, recommencées plusieurs fois si cela devient nécessaire, les plus petits enfants réaliseront des progrès rapides ; sans doute, au commencement, il faudra peut-être leur tenir la main, les guider avec une vive sollicitude, mais nos efforts seront bientôt couronnés de succès."

M. Huguet rejette les dessins lithographiés mis sous les yeux des enfants.

"Les dessins lithographiés sont certainement d'un grand secours, surtout à notre époque où l'industrie est arrivée à reproduire de fort jolies gravures et à des prix bien modestes, mais ces images s'achètent ; puis quelque considérable qu'en soit la collection, elle sera toujours insuffisante ; à chaque leçon nouvelle, à chaque récit, vous sentirez qu'il vous manque bien plus de dessins que vous n'en possédez."

La conclusion de l'article est aussi la nôtre :

"Sachez donc faire vos dessins vous-même, et cela vous sera facile puisqu'on vous demande de subir une épreuve de dessin pour obtenir le brevet élémentaire et le brevet supérieur ; en dessinant vous-même l'objet à expliquer, vous y gagnerez, entre autres avantages, celui d'apprendre à vos enfants ce que c'est que dessiner.

"L'élève verra le dessin à chaque coup de craie, ressortir, se prononcer de plus en plus, prendre vie, se terminer enfin, et, sur cette planche nue tout à l'heure, se présenter comme par enchantement, à ses yeux ravis, une scène ou un objet qui lui plaît et le captive. Vos élèves y gagneront en plaisir et vous en considération, car ils sentiront que ce que vous venez d'exécuter n'est point dû à votre crayon inerte, mais à la supériorité de votre savoir."

## LA MÉMOIRE À L'ÉCOLE

Les exercices de récitation, fort estimés aujourd'hui, exercent la mémoire de nos enfants, meublent leur esprit de quelques morceaux, véritables chefs-d'œuvres ; on insiste ensuite sur l'idée morale.

“ Pour cela, écrit M. R. VALETTE, dans le *Petit Provincial*, il faut que le maître y mette du sien, qu'il explique phrase par phrase, mot par mot, en d'autres termes qu'il ne laisse dans la fable rien d'obscur pour l'intelligence de l'enfant.”

De cette façon, non “ seulement les élèves exerceront leur mémoire, mais par la même occasion ils exerceront leur jugement et leur goût ; ils y gagneront moralement, et sauront se mettre en garde contre la flatterie et la sottise vanité ; ils augmenteront leur vocabulaire, reverront leur grammaire, exerceront leur intelligence dans des exercices de construction, apprendront à manier plus facilement la langue dans de petits exercices d'imitation.”

C'est grâce encore à la mémoire que l'enfant pourra se reconnaître parmi les leçons que nous lui donnons. Comme le dit fort bien M. DANAIS, dans le *Maître pratique*, “ si un cours résumé renfermant la charpente et la substance de chacune de nos leçons orales n'était imposé à leur mémoire, il est certain, trop certain que la plupart des connaissances que nous nous ingénions à leur inculquer (grammaire, morale, histoire, géographie, etc.) ne resteraient pas longtemps, dans leur esprit. Nos leçons ressembleraient à autant de lueurs fugitives, qui éclaireraient peut-être un instant leur intelligence, mais qui ne tarderaient pas à disparaître pour ne laisser aucune trace sérieuse de leur passage. Les résumés sont comme autant de jalons, de points de repère, qui permettent à l'enfant de se reconnaître et de comprendre l'enchaînement des leçons du maître. Grâce à ce secours, il se remémorera plus tard les faits essentiels qui auraient échappé à son souvenir.”

L'auteur, comme tous ceux qui vivent avec les enfants, demande donc qu'on revienne au “ par cœur”, *sans tomber naturellement dans l'exagération du bon vieux temps.*

“ D'autre part, n'aurait-il à son actif que de forcer l'élève à un travail personnel, le par cœur devrait encore figurer dans les exercices de l'école. Mais son rôle ne se borne pas là. C'est une excellente gymnastique qui assouplit l'esprit, en le meublant de notions utiles, d'idées pratiques, de sentiments louables, sans préjudice de quantité d'expressions et de tournures de phrases que les élèves emploieront à propos, lorsque leur éducation scolaire sera achevée. Ils s'en serviront tout uniment comme de la chose la plus simple au monde, sans se douter de leur origine ou de leur provenance. Cela paraîtra couler comme de source lorsqu'ils prendront la plume ; ils en seront surpris eux-mêmes. Car ce qu'on a appris de mémoire étant jeune se grave, en général, profondément dans l'esprit, et il n'est homme mûr, vieillard même, qui ne se rappelle avec plaisir tels passages importants, dont il récitera sans broncher le mot à mot. Qui n'a assisté à une pareille scène ? ”

Il est bien entendu que le *par cœur* n'est bon qu'après explications préalables. L'élève comprend tout ce qu'il apprend, tout ce qu'il dit et récite. En d'autres termes, comme écrit M. DANAIS, “ il faut que la mémoire soit *toujours* accompagnée du jugement et de la raison. Elle doit les servir

bien loin de leur nuire. Associée avec ces deux facultés maîtresses de l'intelligence, elle contribue largement à faire la clarté dans l'esprit et à y fixer les notions acquises. C'est donc, en résumé, la culture parallèle du jugement et de la mémoire que je préconise, d'accord avec tous les pédagogues qui ont la pratique de l'école."

### Pensée pédagogique

Elever un homme, c'est une œuvre d'art. S'il faut tant d'art pour tirer du marbre une statue inanimée, quelle habileté ne faudra-t-il pas pour donner au monde un homme vivant qui l'embellisse et qui l'honore.

Mais que faut-il pour exécuter une œuvre d'art ?—Une matière docile et une âme d'artiste.

Jamais l'homme n'a plus de souplesse que dans son enfance. Plus il est jeune, plus il est tendre et susceptible de recevoir les influences du dehors. A mesure que sa chair s'affermi, il perd cette heureuse plasticité, et l'on voit de bonne heure se dessiner les premiers traits de caractère qui ne s'effaceront jamais. "L'homme est fait à trois ans," a dit de Maistre. Si le mot est exagéré, il est certain que les tendances s'accusent de bonne heure et que c'est un crime d'attendre l'éveil de la raison pour donner à l'enfant les soins de l'éducation. Cette sensibilité des enfants était bien connue des anciens : ils voulaient qu'on les élevât à l'abri de toute influence pernicieuse. Saint Thomas craignait pour leur chair encore tendre le regard vaniteux de certaines personnes. Cela prouve du moins combien l'enfant est accessible aux impressions du milieu. Une âme d'artiste doit maintenant se mettre à l'œuvre. Il ne suffit pas d'être appliqué, attentif, pour être artiste. Il faut surtout beaucoup aimer. C'est le cœur qui crée les œuvres d'art...

L'esprit conduit à la science, le cœur seul comprend et crée la beauté,—J. GUIBERT.

### Les détails

Une trentaine d'enfants écrivent un devoir : les uns sont penchés à droite, les autres à gauche, quelques-uns ont leur cahier presque renversé, tous ou à peu près ont les pieds rejetés en arrière et la poitrine appuyée sur le bord de la table, quelques-uns font des contorsions de figure atroces ; faute d'une simple feuille de papier buvard ou même de papier ordinaire, les cahiers essuient les tables ; un certain nombre de porte-plumes sont réduits à leur plus simple expression, à la pince de métal, sur laquelle les dents n'ont pas pris. Je ne parle pas de la manière dont sont tenus ces porte-plumes ; en cherchant bien, je crois qu'on ne trouverait pas une tenue correcte. Les plumes frappent le fond des encriers qu'elles semblent vouloir percer et les doigts sont pleins d'encre. Quant aux figures et aux blouses, je me demande ce que doivent dire les mères.

Et le maître ? demanderez-vous. Est-il donc absent ? Nullement. Il circule dans les tables, regardant le devoir qui se fait, aidant ou rectifiant d'un mot. Pour le surplus, *il ne sait pas voir*, ou plutôt il n'y attache aucune importance. *Ce sont des détails !*



Détails encore, l'ordre dans les pupitres des élèves, le soin matériel des livres et des cahiers, la disposition des devoirs. Détails, les toiles d'araignée, les petits tas de poussière et de papiers dans les coins, véritables nids à microbes. Détails, la manière dont les enfants se tiennent dans la cour, les coups qu'ils se donnent, les bousculades et les paroles grossières !

Est-ce que David songeait à certains instituteurs de son royaume lorsqu'il écrivait : "Ils ont des yeux et ils ne voient point ; ils ont des oreilles et ils n'entendent point !"

Et voyez jusqu'où peut aller cette insouciance des détails. Les réponses des enfants en certaines matières avaient été... je dirai faibles, pour rester poli. Et comme je faisais remarquer ensuite au maître qu'une telle situation devait appeler toute son attention et que je lui demandais s'il ne s'était pas encore préoccupé de contrôler par des revisions les résultats de son enseignement : "On ne peut entrer dans tous les détails," me dit-il. Il faut croire que les bons esprits se rencontrent, car je pus lui faire lire la conclusion des notes prises au cours de mon inspection : "Ce maître ne s'occupe pas suffisamment des détails."

Les détails ! Mais la vie de l'école est faite de détails, qui tous concourent à un but commun. C'est en ne négligeant aucun détail qu'on peut donner à l'enfant de bonnes habitudes et une bonne tenue, etc. C'est par les détails, en un mot, qu'on arrive à en faire des hommes.

Et voulez-vous que je vous dise toute ma pensée ? C'est aux détails qu'un inspecteur juge d'abord un maître. La cour et les dépendances sont-elles bien tenues, la classe est-elle vraiment propre et n'y trouve-t-on ni ces toiles d'araignée, ni ces petits tas de poussière dont je parlais tout à l'heure, le bureau est-il en ordre, les enfants se tiennent-ils bien et ont-ils l'air heureux ? La première impression est bonne et rarement elle est trompeuse. Dans le cas contraire, il est rare que l'enseignement ne pêche pas lui-même par quelque détail, parfois assez importants.

Cette insouciance des détails est un peu le défaut des jeunes, qui planent trop souvent à des hauteurs inaccessibles pour leurs élèves. C'est le plus souvent la résultante d'une qualité poussée à l'excès, je veux dire d'un zèle mal entendu et d'une ardeur irréfléchie.

Jeunes maîtres, ne négligez pas les détails. C'est une épingle qui a fait la fortune de Laffitte !

(Notes d'un inspecteur.)

### Utilité de la Sténographie dans les écoles

Aujourd'hui que les programmes de l'enseignement primaire sont trop chargés et trop vastes, il est permis de rechercher des moyens propres à améliorer le plus possible la situation des maîtres et des élèves.

L'un des moyens serait d'augmenter les heures de travail ; or, ce serait aggraver du même coup le surmenage dont on se plaint déjà amèrement — il s'agirait d'abrégé le temps consacré aux devoirs écrits :

“ Abréger ses travaux, c'est prolonger la vie ”.

En substituant en partie la sténographie à l'écriture ordinaire le problème se trouverait résolu.

Voyons donc les avantages que procurerait tant aux maîtres qu'aux élèves l'application de la sténographie à l'enseignement.

#### **Le maître peut travailler pour son propre compte**

Ainsi, il assiste aux conférences de l'inspecteur d'écoles ou à toute autre conférence pédagogique qui pourrait se présenter, à des réunions dont grâce à la sténographie il pourra remporter des notes étendues sur les idées de l'inspecteur ou du conférencier ; idées qu'il appliquera plus tard avec avantage à son enseignement.

#### **Le maître travaille plus directement pour ses élèves**

Connaissant la sténographie, le maître préparera plus rapidement ses leçons et, par suite, en y consacrant LE MÊME TEMPS, il pourra les mieux préparer, avec moins de fatigue et plus de profit pour ses élèves. Il pourra de plus recueillir au cours de ses lectures des notes ou devoirs qu'il sera heureux de pouvoir donner à ses élèves et qu'il aurait été tenté de ne point mettre en écriture ordinaire, faute de temps.

#### **Dans son enseignement**

C'est surtout là que le maître trouvera pratique l'application de son écriture expéditive et phonétique.

Grâce à la sténographie, il passera moins de temps à la dictée des problèmes des canevas de rédaction ou de tout autre devoir dont le but cherché n'est point l'orthographe ; il pourra, au lieu de dicter lui-même l'orthographe — devoir qui lui prend toujours beaucoup de temps — écrire au tableau noir et en sténographie le sujet à orthographier ; ses élèves pourront ensuite travailler seuls, ayant sous les yeux des sons à traduire par écrit et des sons exempts des défauts de prononciation. Et lui, devenu libre, pourra s'occuper plus utilement d'une autre division.

Voici réunis quelques-uns des avantages que présente pour le maître l'emploi de la sténographie ; voyons maintenant les avantages qu'en peuvent tirer les élèves.

La sténographie rendra aux élèves certains devoirs plus rapides, témoin la prise d'un canevas de rédaction, comme il est dit plus haut.

Par exemple, s'il s'agit d'un devoir à préparer, le brouillon sera fait en sténographie. Dans la préparation d'un devoir de rédaction, les idées nous arrivent irrégulières ; il arrive qu'une idée échappe pendant qu'on s'efforce d'en noter une autre rapidement, souvent illisiblement : grâce à la sténographie les pensées seront fixées sur le papier aussi vite qu'écloses dans notre esprit.

L'écriture ordinaire même y gagnera quelque chose, car les devoirs que les élèves feront en sténographie sont des devoirs que l'on écrit généralement fort mal, extrêmement mal même, en écriture ordinaire ; ce sont ces exercices qui gâtent l'écriture, si donc on les supprimait l'élève n'aurait plus l'occasion de négliger le soin de son écriture.

Enfin, l'élève dans ses lectures particulières sera très heureux de pouvoir prendre aussi vite que possible quelques extraits qui lui sembleront bien écrits ou qui, selon lui, renfermeront une idée à retenir.

Voilà quelques-uns des innombrables avantages que peut procurer à l'enseignement primaire la connaissance de la sténographie.— *Le Sténographe Canadien.*

*Note de la rédaction.*— Nous comprenons qu'il ne saurait être question de sténographie au premier degré du cours élémentaire.

### L'hygiène scolaire par la table à élévation facultative

Nous publions un peu plus loin deux dessins représentant la *Table Féret*. C'est à titre de renseignement que nous publions ces gravures. Il est bon que les instituteurs canadiens sachent ce qui se passe en Europe dans le domaine scolaire. Afin de faire comprendre à nos lecteurs l'importance de l'invention Féret, nous allons reproduire ici une conférence donnée par l'inventeur lui-même devant un congrès à Bordeaux :

Monsieur le Président,  
Messieurs,

Je ne connais pas de profession plus honorable, plus digne d'un esprit élevé que celle d'un Instituteur, il obtient chaque jour des satisfactions intimes, des joies de cœur qu'il n'est pas donné d'éprouver au même degré, dans les diverses occupations qu'il est donné à l'homme de remplir. J'en excepterais peut être celle du sculpteur qui, en modelant sa terre, sait lui donner les traits et, tout à la fois, le caractère du modèle qu'il a en vue de reproduire.

Aussi Pygmalion, le statuaire Grec, adressait-il une ardente prière au Maître des Dieux, pour qu'il animât la statue de Galatée qu'il venait d'exécuter, tant elle lui semblait personnifier la beauté divine de la Déesse. Aucune expression ne saurait exprimer le bonheur qu'il a ressenti, et l'hosannah de son âme en voyant son vœu réalisé. L'Instituteur est cent fois, mille fois plus heureux que ne le fut ce grand artiste, car il forme, il développe chaque jour l'intelligence des nombreux élèves qui lui sont confiés. Ah ! comme il épie la lueur céleste qui se révèle dans leur cerveau, ouvert aux conceptions diverses, aux idées soutenues dans les livres de classe, extraites d'œuvres des auteurs les plus illustres.

Ce que j'ai l'honneur de vous exprimer, Messieurs, je l'ai senti, je l'ai vécu, dans la société de mon père, Instituteur Communal, de 1819 à 1845. Je me souviens de ses entretiens et de l'ardeur de ses sentiments.

Mais la profession a ses contrariétés, parmi elles je citerai : le silence si difficile à obtenir, la mauvaise tenue si fréquente des écoliers—que le maître tient à réprimer—sans beaucoup réussir à l'améliorer.

J'ajoute que l'hygiène des classes est peu satisfaisante, malgré l'entière aération en l'absence des élèves. Cela tient aux causes que j'expliquerai bientôt.

J'ai cherché, Messieurs, à résoudre ces difficultés, en construisant une table scolaire qui diffère entièrement de celles en usage jusqu'à ce jour. Elle est à élévation facultative et unipersonnelle. Le banc n'est pas fixé à la table et il n'a pas de dossier.

En vous la faisant connaître dans ses grandes lignes, il me reste à vous communiquer les idées qui m'ont guidé pour l'établir.

L.  
écolier  
leurs  
D  
qui ne  
qu'il c  
et un  
Il  
cémén  
teur si  
J'a  
du net  
Au  
asseyan  
socle es

Je fai  
tres, de so  
huit table  
Après  
tenir de la  
Chacu  
gastrique,  
penché, m

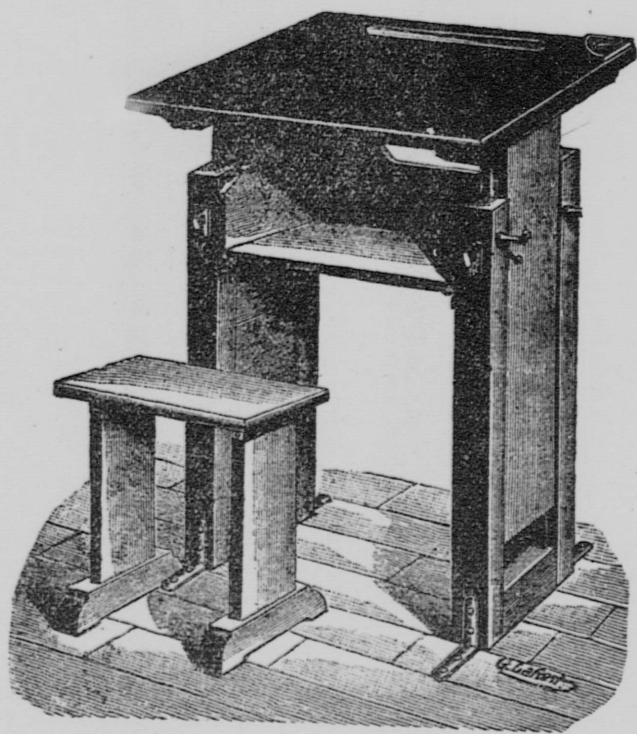


La table étant personnelle à chaque élève, les causeries sont rendues difficiles. Les écoliers ne peuvent toucher, ni les coudes, ni les pieds de leurs voisins—ni même copier leurs problèmes—ce qui assure un travail personnel et aux Maîtres une discipline aisée. Dans les tables en usage actuel, la barre d'appui, destinée au support des pieds, qui ne portent que sur l'angle, occasionne un grincement désagréable en même temps qu'il cause un bruit presque continu. Elle est aussi une gêne à l'allongement des jambes et un obstacle au balayage.

Il en est de même du banc fixé à la table. La poussière difficile à enlever reste forcément, en partie du moins, sous les tables-bancs, elle est en partie cause de cette senteur si désagréable et si fâcheuse pour l'hygiène de tous.

J'ai donc préféré le banc indépendant. Or, en les plaçant sur les tables au moment du nettoyage, l'espace, sauf les deux pieds de la table, est entièrement libre.

Au Havre, les tables ont un seul support en fonte, mais je me suis assuré, en m'y asseyant, qu'il gêne les jambes et ne peut convenir aux écoles de filles. En outre, le socle est un obstacle pour la pose des pieds.



Vue sur le devant

Je fais placer les tables en sept rangées, deux par deux, espacées de dix centimètres, de sorte qu'une salle d'étude de sept mètres sur huit mètres, contient quarante-huit tables, en laissant cinq passages de dégagement.

Après cette exposition de la partie matérielle, il me reste, Messieurs, à vous entretenir de la tenue des écoliers.

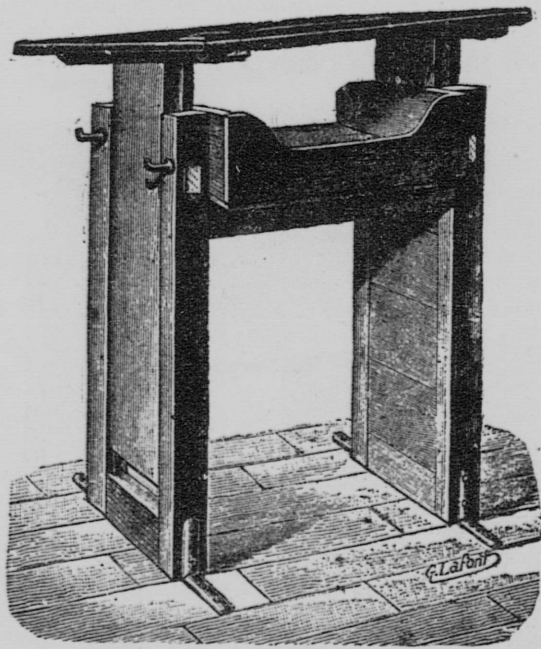
Chacun d'eux, élevant le pupitre en le fixant lui-même au niveau du creux épigastrique, le buste soutenu par les avant-bras se trouve droit, ou du moins légèrement penché, mais jamais courbé. Leur poitrine touche à peine le bord du pupitre. Les yeux

se trouve à la distance normale de 33 à 35 centimètres, distance prescrite par les médecins-oculistes. Cet éloignement, nécessaire à la formation du rayon visuel, est obtenu tout naturellement, sans observation du maître.

L'enfant que la nature a voulu instable, se fatigue bientôt de la position assise ; aussi, il m'a paru utile que ses travaux fussent alternés assis et debout. C'est pour lui un agréable délassément et une ressource contre la monotonie des études.

A défaut, l'écolier gesticule, devient par trop remuant, la discipline en souffre, les punitions affluent, les maîtres sont surmenés.

Eh bien, Messieurs, si après vingt minutes de travail assis, l'ordre est donné de travailler debout et—une demi-minute suffit pour ce changement, les écoliers se sentent heureux d'une position nouvelle.



Vue de l'arrière

Pour éviter la fatigue de l'attitude debout, je recommande de prendre une position oblique, afin de présenter le côté au pupitre, de manière que la jambe et le bras du même sens soient avancés et *vice-versa*. Ainsi, l'écolier étant placé, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre et ensuite assis, il n'existe plus de pose unique, de sorte que nous aurons des jeunes gens d'une tenue aussi droite qu'agréable. Le thorax se développe par l'écartement successif des bras, ce que l'on peut constater par une mensuration fréquente.

Le tassement de l'écolier sur lui-même n'ayant pas lieu, la croissance en est améliorée. L'ensemble de ce système semble bien constituer l'éducation physique si recherchée actuellement.

Les Conseils de revision déplorent amèrement, chaque année, l'état regrettable d'une partie de nos conscrits, car ils trouvent chez nombre d'entr'eux : une taille exigüe, le dos rond, une poitrine étroite, plate ou rentrée, les yeux déjà fatigués.

Il serait agréable à l'enseignement que le mobilier n'entravât pas sa sollicitude.

A. FÉRET.

### La Table Féret

TENUE CORRECTE ET DROITE.—HYGIÈNE ET BIEN-ÊTRE

L'excellente discipline produite par l'emploi des Tables Féret personnelles à chaque élève,—bien que ne tenant pas plus d'espace que les tables à places multiples (banc sans dossier)—assurent aux écoliers : une tenue correcte et droite, l'hygiène et le bien-être. La Table Féret paraît, aux Maîtres d'études, réunir le meilleur ensemble pour éviter la monotonie et la lassitude résultant de la position toujours assise; les travaux alternés assis et debout, exécutés par l'ensemble des élèves étant une heureuse diversion. L'emploi des tables unipersonnelles a aussi le mérite d'éviter les conversations et le prêt des copies. La surveillance générale est facilitée par le casier découvert destiné aux livres classiques. L'encrier fermant hermétiquement préserve l'encre de l'évaporation et de la poussière. Les patères sur les côtés reçoivent les courroies du sac et la coiffure de l'élève. Les vis de serrage sont précises et fortes, l'écolier ne peut : ni les enlever, ni les détériorer. Le banc muni de ferrures, est solidement établi. Pendant les travaux debout, chaque écolier place son banc sous la table. Les travaux alternés, assis et debout, procurent—sans autre exercice—l'éducation physique si recherchée, en même temps qu'elle préserve les écoliers des déformations corporelles (scoliose).

### FÊTES GRANDIOSES EN L'HONNEUR DE SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE

#### Un Triduum dans les églises de Québec

Les fêtes en l'honneur de St-Jean-Baptiste de la Salle qui ont eu lieu à Québec les 6, 7 et 8 décembre dernier, ont revêtu un cachet de grandeur incomparable. Ils feront époque dans les annales de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes de Québec.

Nous empruntons à un journal de la ville le compte-rendu des exercices de chaque jour :

#### TRIDUUM

##### EXERCICES DU PREMIER JOUR

Grâce à la belle lettre pastorale de Mgr l'archevêque, les fêtes en l'honneur de Saint-Jean-Baptiste de la Salle ont revêtu un éclat, un cachet de grandeur qui rappellent la pompe des plus grandes solennités de l'Eglise-mère du Canada. D'ailleurs la population si religieuse de la vieille cité de Champlain ne pouvait manquer de prendre part au concert unanime de louanges qui s'élève de toutes les parties de l'univers dans le but d'acclamer le nouveau saint.

Par suite de la plus grande facilité d'avoir des confesseurs, l'inauguration des exercices du Triduum s'est faite par une messe de communion générale dite à la Basilique, à 6 h. 30, par S. G. Mgr Bégin.

Quelle belle et touchante cérémonie ! La voix onctueuse et si sympathique de M. le recteur de l'Université préparant son jeune auditoire au banquet eucharistique ; les doux sons de l'orgue ; le chant des pieux cantiques, tout cela élevait comme naturellement les âmes au ciel, et lorsqu'elles reçurent leur Dieu, elles purent, pour un moment, se croire au sein de ceux qui se "nourrissent perpétuellement de la divinité". Et quelle joie pour St-Jean-Baptiste de la Salle qui, durant son séjour si éprouvé sur cette terre, avait lutté ardemment contre le jansénisme, avz it travaillé constamment à répandre la dévotion à Jésus-Hostie afin, par là, de réchauffer les cœurs, que glaçait la nouvelle hérésie. Que de bénédictions célestes cette pieuse jeunesse a attirées sur notre bonne ville à ce premier exercice.



A 9 heures, toutes les écoles de la ville convergèrent vers St-Sauveur où une messe solennelle devait être célébrée par Mgr C.-O. Gagnon, avec diacre et sous-diacre. L'église d'un style gai et richement décorée par ses nombreux tableaux rappelant les plus belles scènes de l'Ancien et du Nouveau testament, et ses magnifiques verrières dont l'une représente le héros des fêtes, avait cependant revêtu une parure tout exceptionnelle. Lorsque, à l'élévation, les lampes à incandescence brillèrent, de l'endroit où nous nous trouvions, l'autel et la frise directement située au-dessus, nous apparurent sous l'aspect d'un coin du ciel constellé de myriades d'étoiles multicolores reposant agréablement la vue. Un chœur nombreux de jeunes voix au timbre argentin rendirent avec beaucoup d'âme la messe en F de Battman. Le révérend Père P. M. Drouet, O. M. I., si populaire à St-Sauveur, et dont le départ en août dernier était si vivement regretté, a beaucoup intéressé son jeune auditoire en l'entretenant sur l'important sujet de la "Vocation". Enfin, tous se retirèrent l'âme vivement impressionnée et avec la résolution d'assister à la fête musicale de dimanche prochain.

A midi, à l'Académie, un grand banquet présidé par Monseigneur lui-même était donné par les Frères de Québec au clergé et aux principaux membres des congrégations religieuses; banquet auquel prirent également part quelques notabilités laïques, amis des Frères.

Les exercices du premier jour, pour les élèves fréquentant actuellement les classes devaient se clôturer à l'église St-Jean-Baptiste. Malgré la grandeur de son vaisseau, ce temple aux vastes proportions pouvait à peine contenir les milliers de jeunes gens qui se pressaient dans son sein. L'élévation des voûtes semble inviter le fidèle à élever lui aussi son cœur. *Sursum corda*, élevez vos pensées au-dessus des choses de la terre. Aussi le prédicateur sacré, M. l'abbé Morissette, a-t-il été écouté avec la plus religieuse attention lorsqu'il parla avec onction des devoirs des enfants à l'égard de ceux qui, auprès d'eux détiennent l'autorité de Dieu; St-Jean-Baptiste de la Salle leur était proposé comme modèle de leur accomplissement. Ce sermon fut précédé et suivi de cantiques en l'honneur du saint, chantés avec enthousiasme par toute la masse des élèves présents; puis un salut solennel a été remarquablement exécuté par les élèves de l'école St-Jean-Baptiste. Le riche autel dont on a fait dernièrement l'inauguration, étincelait de tous ses feux. Enfin la cérémonie s'est terminée par la vénération des reliques du saint, au chant de la belle hymne *Alma quem Sion*.

#### EXERCICES DU DEUXIÈME JOUR

A 9 heures, à St-Roch, une messe ponticale est célébrée par Mgr C.-A. Marois, protonotaire apostolique et Vicaire général du diocèse.

Bien que cette église se prête peu à la décoration, les Chers Frères, inspirés par leur piété filiale, ont su la rajourner et lui donner le cachet que doit comporter tout lieu saint aux jours des grandes solennités.

Un chœur de 500 voix a exécuté avec succès la messe du second ton harmonisée. Cent voix à l'orgue, audessus et à l'arrière du sanctuaire, alternaient avec 400 voix au jubé de l'orgue à l'arrière de l'église.

Le prédicateur, Messire Geo. Melleville, a justifié une fois de plus le talent remarquable qu'il a d'impressionner vivement son auditoire.

L'exercice de l'après-midi, à 3 1/2 heures, devait avoir lieu à St-Patrice, mais comme il s'y fait de grandes réparations, toutes les écoles de la ville se sont dirigées vers la Basilique.

Le R.P. F.-X. Dalargy, C. SS.R., a adressé chaleureusement la parole à son jeune auditoire. Les élèves étaient tout yeux et tout oreilles en entendant parler avec force et éloquence des vertus de Saint-Jean-Baptiste de la Salle.

Un salut solennel, présidé par le R.-P. Recteur des PP. RR. de St-Patrice, a été chanté avec âme par les élèves de la même paroisse.

Le soir à la Basilique, imposante cérémonie. M. l'abbé Lindsay, inspecteur diocésain, prononce le deuxième panégyrique.

## EXERCICES DU TROISIÈME JOUR

“ Regardez la ville des solennités.”  
(Isaïe, XXXII, 20).

La ville des solennités, ces jours-ci, a été par excellence Québec. Toutes les églises ornées d'un luxe de décorations se sont vues successivement envahies, le jour, par la jeune génération, et le soir, par les fidèles qui tous venaient assister aux exercices du triduum en l'honneur de Saint-Jean-Baptiste de la Salle.

Ces fêtes ont revêtu un éclat, une pompe extraordinaire. Les dignitaires ecclésiastiques se sont, pour ainsi dire, mis à la disposition des chers Frères et ils ont successivement présidé à tous les exercices. L'éloquence a pu se donner carrière et elle a obtenu de très grands succès. La musique n'a guère eu à envier à l'éloquence : ajoutons comme complément toujours désiré, quoique moins indispensable, la belle température qui n'a pas fait défaut durant ces trois jours. Nous partageons de tout cœur la joie intime des révérends Frères à l'exaltation de leur père et fondateur.

## MESSE PONTIFICALE

A 10 heures, la Basilique était littéralement comble. Pendant que Monseigneur, au trône, revêt les ornements pontificaux, le chœur chante le beau cantique de circonstance : “ Oui, je le crois, elle est immaculée ” Les autres dignitaires ecclésiastiques et le grand séminaire sont dans les stalles du sanctuaire et une soixantaine de Frères de la ville et de l'étranger occupent le bas-chœur. Sa Grandeur était assisté de Mgr Laflamme, en qualité d'archidiacre, de MM. Hébert, directeur du Petit-Séminaire, et Voyer, anciens élèves des chers Frères, en qualité de diacre et de sous-diacre.

Le chœur de la Basilique, sous la direction de notre habile chef de maîtrise, M. J.-Arthur Paquet, mérite les plus grands éloges, pour la brillante exécution de la belle messe du frère Albert-des-Anges, préparée par M. G. Gagnon, organiste.

Le frère Albert-des-Anges fait partie de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes depuis quarante ans, et il est actuellement pro-directeur et professeur de musique au Pensionnat de Passy, vaste établissement qui compte plus de douze cents pensionnaires.

Cette messe a été appréciée élogieusement par plusieurs maîtres-artistes. “ Je fais des vœux, écrivait le célèbre organiste Guilman, pour que cette messe obtienne tout le succès qu'elle mérite. ” Le professeur actuel au Conservatoire royal de Bruxelles disait à son tour : “ Voici une belle messe à garder au répertoire des églises : car les bonnes messes sont rares, ” etc., etc.

L'Immaculée-Conception étant la fête patronale de l'Université, l'orateur sacré, le R. P. Ange-Marie, O. S. F., devait naturellement chanter les louanges de Marie, ce qu'il fit avec force éloquence ; cependant il a eu l'attention de rappeler par un mot la grande dévotion de S. Jean-Baptiste de la Salle envers la Très Ste-Vierge.

Un magnifique “ Ave Maria ” a été chanté à l'offertoire, par Mme DaixDesprêt, avec accompagnement de violon, par M. A. Lavigne. Enfin, à l'élévation, Mlle L. Germain, soliste renommée, a fait entendre sa superbe voix dans un O Salutaris à grand effet.

## PROCESSION DES ÉLÈVES À TRAVERS LES RUES DE LA VILLE

A 2.30 heures de l'après-midi, les différentes écoles de la ville, dirigées par les chers Frères, fanfare et bannière en tête, suivirent le parcours que voici : les rues Ste-Anne, Place d'Armes, St-Louis, Grande Allée, Avenue Lansdowne, d'Youville, St Jean et de la Fabrique. La statue de St-Jean-Baptiste de la Salle était triomphalement transportée dans un carrosse à deux chevaux, orné d'oriflammes, de drapeaux, de courants de fleurs, etc., etc. Dans le carrosse la statue était environnée d'autant d'enfants qu'il y a d'écoles dans la ville pour leur rappeler sans doute que c'est à St-Jean-Baptiste de la Salle qu'ils sont redevables d'avoir pour maîtres, des religieux

qui ont renoncé à tout, afin de pouvoir plus librement se consacrer à eux, se dévouer à former en eux le chrétien convaincu et par suite le futur citoyen intègre, c'est-à-dire constamment fidèle à ses devoirs d'état et de religion.

Une bonne partie de la population québécoise était sur pied le long du trajet que devait parcourir le défilé des élèves, et semblait prendre part à la joie de ceux-ci fêtant leur insigne bienfaiteur, l'apôtre de l'enfance, St-Jean-Baptiste de la Salle.

ALLOCUTION DE S. G. MGR BEGIN ET SALUT DE CLOTURE PAR LES ÉLÈVES  
DE L'ACADÉMIE COMMERCIALE.

La Basilique se trouva bientôt remplie de ceux qui avaient pris part à la procession, et les personnes qui pénétrèrent dans son enceinte durent se contenter de prendre place dans les allées. Après le chant d'un cantique en l'honneur du Saint, Monseigneur eut la bonté d'adresser la parole au jeune auditoire. Laissant, comme toujours, parler son cœur. Sa Grandeur exprima des sentiments qui impressionnèrent vivement les auditeurs. " Vous avez pour patron, mes chers enfants, leur dit-il, un saint qu'on acclame depuis le 24 mai et dont le triomphe s'est manifesté dans toutes les parties de l'univers. On a dit avec raison, que Jean-Baptiste de la Salle était plus connu par ses écoles que Napoléon par ses conquêtes ; car les conquêtes passent, mais les écoles d'un saint, étant l'œuvre de Dieu, demeurent. " Sa Grandeur déclare ensuite que Saint Jean-Baptiste de la Salle n'est pas seulement un patron, mais un père auquel il ne faut jamais manquer de recourir en toutes circonstances. Puis Elle rappelle brièvement aux élèves leurs devoirs à l'égard de leurs professeurs, et après avoir félicité ces derniers sur le bonheur dont ils jouissent à l'occasion des fêtes de leur Fondateur et les avoir exhortés à continuer à marcher sur ses traces, Monseigneur termina par une touchante invocation à Saint Jean-Baptiste de la Salle, le suppliant de bénir l'enfance dont il est l'apôtre, et de la prendre sous sa spéciale protection."

Un salut solennel chanté par le chœur de l'Académie Commerciale devait clôturer les exercices du Triduum pour les élèves. Le *Panis Angelicus* du jeune soprano Edouard Lefaivre a été fort goûté. Le chant du *Magnificat* en faux bourdon fut exécuté avec enthousiasme. Enfin le *Te Deum* était sur toutes les lèvres comme dans tous les cœurs, il a jailli de toutes les poitrines en notes sonores et vibrantes, car c'était la fin, c'était le dernier chant, le cri de l'enthousiasme, le cri suprême de la reconnaissance remontant de la terre vers le ciel, pour remercier Dieu des grâces signalées obtenues durant ces trois jours du Triduum.

CLOTURE DU TRIDUUM POUR LES FIDÈLES

A 7 heures, la Basilique pouvait difficilement contenir la masse des fidèles venus pour assister au dernier exercice du triduum.

Pendant le chant de la Cantate si riche d'harmonie, du Frère Albert-des-Anges, eut lieu la procession solennelle des reliques du Saint, autour de la Basilique ; la châsse était portée par quatre Frères Directeurs des Ecoles Chrétiennes. Outre leurs Grands Mgr l'Archevêque et Mgr Gravel, évêque Nicolet, les autres hauts dignitaires ecclésiastiques et le Grand Séminaire tous les chers Frères présents ou nombre d'une soixantaine, prirent également part à cette procession.

Le brillant panégyriste, le R. P. H. Couture, a prononcé un magistral discours.

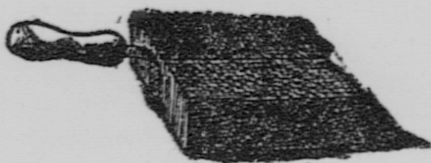
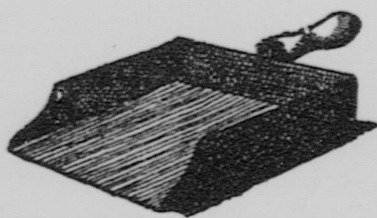
Mgr l'Archevêque présida lui-même la bénédiction très solennelle du Saint-Sacrement. Le chœur si puissant de la maîtrise de Saint-Sauveur, sous la direction de M. J.-A. Paquet, s'était chargé d'exécuter avec accompagnement d'orchestre, les chants de cette dernière cérémonie. Les morceaux des grands maîtres rendus avec perfection, ont grandement contribué à clôturer avec un éclat incomparable les exercices du triduum.



## METHODOLOGIE

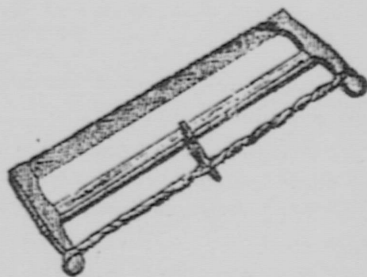
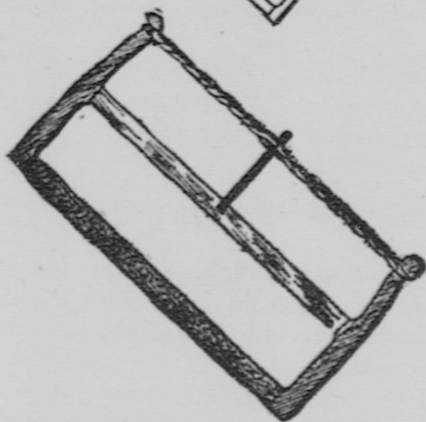
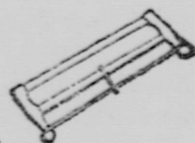
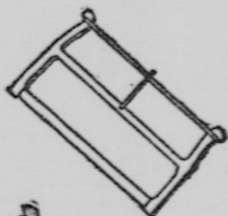
## DESSIN

JANVIER

1<sup>ère</sup> Semaine2<sup>ème</sup> Semaine

Pelle à main vue sur un de ses côtés, la lumière venant de gauche.

Pelle à main vue sur un autre côté, la lumière venant de gauche et d'en haut.

3<sup>ème</sup> Semaine4<sup>ème</sup> Semaine

Scie pendue vue de face, la lumière venant de face et d'en haut.

Scie posée à plat vue de côté et d'en haut, la lumière venant de gauche.

Les dessins ci-dessus ne sont pas destinés à servir directement de modèles aux élèves. Ils indiquent simplement au maître, l'emploi méthodique d'objets faciles à se procurer et à mettre sous les yeux des élèves dans la position où ils sont représentés.

JOURNAL DES INSTITUTEURS.

## De la prononciation dans la lecture à haute voix

(Pour L'Enseignement Primaire)

### U

Ce signe ne représente qu'un son, celui qu'on entend dans : *ukase, univers, abus,* etc.

Pour l'émettre, la bouche est presque fermée, les lèvres sont avancées et serrées aux commissures, les bords de la langue sont relevés et la pointe touche les incisives inférieures.

On peut encore arriver à prononcer *u* par le moyen suivant : on prononce d'abord *ou* (comme dans *coup*), puis laissant les lèvres exactement dans la position qu'elles ont prises, on essaye de prononcer *i* : le son qui en résulte est l'*u*.

L'accent circonflexe placé sur cette lettre n'en modifie pas le son, bien qu'il puisse l'allonger.

Le tréma indique—comme pour les autres voyelles—que l'*u* ne se combine pas avec la voyelle précédente, comme dans : *Antinoüs*.

\* \*

Quand il n'est pas suivi de *m* ou *n* et d'une autre consonne, et quand il n'est pas précédé de *a, e, o, g,* ou *q,* le signe *u* correspond toujours au son *u*.

\* \*

*U* suivi de *m* ou *n* et d'une autre consonne ou à la fin d'un mot se nasalise et se prononce *un* : humble (*unble*), un, etc.

Mais si le signe *un* ou *um* est suivi d'une voyelle, *u* conserve le son *u* : unanime (*u-nanime*), punir (*pu-nir*), humain (*u-min*), humecter (*u-mekté*), etc.

Quand le signe *un* ou *um* est final, il est toujours nasal : chacun (*chakun*), parfum (*parfun*).

\* \*

Dans les signes *au, eu,* et *ou,* *u* entre en combinaison avec *a, e,* et *o,* pour représenter les sons : *o, ô,—eu, oâ, u,—* et *ou,* comme nous le verrons plus loin.

\* \*

Dans la combinaison *gu, u* peut être muet, se prononcer *ou,* ou bien conserver le son *u* qui lui est propre.

1° Il est muet, et partant *gu* se prononce *g* dur (*gh*), dans la plupart des mots où ce signe est suivi de *e, o* ou *i* : aiguière (*èghière*), anguille (*anghiyé*), dague (*daghe*), guérite (*ghérite*), narguons (*narghon*), guêpe (*ghépe*), guet (*ghè*), guise (non commun) (*ghize*), etc.

2° Il se prononce *u* devant une consonne : ingurgiter (*inghurgité*), etc., et dans certains mots qui sont des exceptions à la règle précédente : aiguille (*èghui-ie*), aiguiser (*èghuizé*), aiguillon, (*èghui-ion*), aiguillonner (*èghui-ioné*), arguer (*arghué*), arguons (*arghuon*), linguiste (*linghuiste*), inextinguible (*inekstinghuible*), Guise\* (nom propre) (*ghuize*), etc., aussi quand la voyelle qui suit est surmontée d'un tréma : ambiguë (*anbighu*), ambiguïté (*anbighuité*), etc., et dans quelques noms propres où *gu* est suivi d'*y* : Guyane (*gui-iane*), etc.

3° Enfin, il se prononce *ou*, dans certains mots où le signe *gu* est suivi de *a* : guano (*gouanô*), alguazil (*algouazil'*), lingual (*lingoual'*), jaguar (*jagouar'*) Guadeloupe (*gouadeloupe*), Guatemala (*gouatemala*) iguane (*igouané*), etc.

Mais dans les verbes en *guer*, *u* se prononce *u*, même devant *a* : il argua (*il arghua*), ou est muet : il nargua (*il nargha*).

\* \*

Dans la combinaison *qu*, *u* est généralement muet : quarte (*karté*), quartaut (*kartô*), quazi (*kazi*), aqueux (*akeû*), équitation (*ékitaçion*), quolibet (*kolibè*), querelle (*kerèle*), inquiétude (*inkieûté*), etc.

Mais il peut aussi se prononcer *u* et *ou*.

1° Il se prononce *u*.

a) Dans la combinaison *quin*, quand *uin* est diphtongue : quintuple (*ku-intuple*), quintupler (*ku-intupler*). Quintilien (*kuintiliin*), Quinte-Curce (*kuinte-kurce*), juin (*juin*), etc.

Quand *uin* n'est pas diphtongue, *u* est muet : quintal (*kintal*), bouquin (*boukin*), palanquin (*palankin*), etc.

b) Dans un certain nombre de mots, tels que : questeur (*kuèsteur'*), questure (*kuèsture*), équestre (*ékouèstre*), quiétisme (*kui-étisme*), équilatéral (*ékouilatéral'*), Quirinal (*kuirinal'*) obliquité (*oblikuité*), etc.

2° Il se prononce *ou* :

a) Dans certains mots, où il est suivi de *a* : aquarelle (*akouarèle*), aquatique (*akouatique*) adéquat (*adékoua*), équateur (*ékouateur'*), équation (*ékouaçion*), loquace (*lokouace*), loquacité (*lokouacilé*), quartz (*kouartz'*), quaternaire (*kouatèrnière*), in-quarto (*in'-kouartô*).

b) Dans les mots commençant par *quadr* : quadrigé (*kouadrije*), quadrature (*kouadrature*), etc., excepté : *quadrille* ; qui se prononce : *kadri-ie*.

\* \*

Remarque.—Dans les combinaisons *ueil*, *u* et *e* se transposent et se prononcent comme s'ils étaient écrits *eu* : orgueil (*orgheu-ie*), cercueil (*serkeu-ie*), etc.

\* \*

Voici maintenant les fautes les plus communes parmi nous dans la prononciation de la lettre *u* :

1° Syncope de l'*u* dans :

bossuer.....	(bossué)	pron. can.....	bossé
puis.....	(pui)	“ “	pi
puisque.....	(puisque)	“ “	piske
fruit.....	(fruit)	“ “	fri
fruitier.....	(fruitié)	“ “	fritié
quadruple.....	(kouadruple)	“ “	kadruple
quadrupède.....	(kouadrupède)	“ “	kadrupède

2° Substitution au son *u* d'un son étranger, savoir :

a) Du son *a* ouvert, dans :

une ..... (u-ne) ..... pron. can. : a-ne

b) Du son *e* muet ou *eu* ouvert, dans :

une ..... (u-ne) ..... pron. can. : eu-ne

Ursuline..... (ursuline) ..... “ “ urseline

communier..... (com-mu-nié) ..... “ “ com-me-nié



ruminer.....	(ru-mi-né).....	pron. can. :	re-mi-né
brume.....	(bru-mé).....	“ “	breune
brune.....	(bru-ne).....	“ “	breune
chacune.....	(chaku-ne).....	“ “	chakeune
déplumer.....	(déplu-mé).....	“ “	dépleumé
lune.....	(lu-ne).....	“ “	leune
plume.....	(plu-mé).....	“ “	pleume
plumer.....	(plu-mé).....	“ “	pleumé
plumet.....	(plu-mé).....	“ “	pleumé
prune.....	(pru-ne).....	“ “	preune
prunelle.....	(pru-nèle).....	“ “	preunèle
prunier.....	(pru-nié).....	“ “	preunié
brunir.....	(bru-nir').....	“ “	breunir'
surprendre.....	(surprandre).....	“ “	seurprendre
surprise.....	(surprize).....	“ “	seurprize
c) Du son é fermé, dans :			
trumeau.....	(trumó).....	pro. can.....	trémó
d) Du son i, dans :			
humeur.....	(umeur').....	pro. can.....	imeur'
manufacture.....	(ma-nufakture).....	“ “.....	ma-nifakture

## EXERCICE SUR u

L'affreuse soirée ! le vent hurle, les arbres gémissent, la pluie fouette avec furie ; les nuages, chassés par la tempête, semblent raser le sol et s'entassent sans intervalle l'un sur l'autre ; pas une étoile, pas un rayon d'en haut ; on dirait que nous sommes emprisonnés entre la terre et une calotte épaisse qui nous sépare des cieux : bruit et agitation dans les ténèbres, voilà pour nous, en ce moment, toute la nature ! Qui pourrait voir les fleurs de nos champs, les trouverait sans doute bien à plaindre : battues par les rafales, froissées, souillées, tourmentées, elles paraîtraient au supplice. Mais la crise qui les agite n'est qu'une intempérie passagère ; demain le calme renâtra, l'atmosphère resplendira de nouveau, et les plantes, qui périssaient aujourd'hui de chaleur et de sécheresse, rafraîchies, grâce à ces violences éphémères, relèveront au soleil leurs tiges plus verdoyantes et plus fermes et leurs corolles épanouies. Telle est l'image des colères de Dieu : ses vengeances mêmes sont des bienfaits.

(J. RAYNAUD.)

ADJ. RIVARD, avocat.

Professeur agrégé d'élocution, à l'Université Laval.

## COURS D'ANALYSE

## 5e LEÇON

COMPLÉMENTS DE L'ATTRIBUT. — Les compléments de l'attribut (ou du *verbe attributif*) sont *directs*, *indirects* ou *circonstanciels*.

I. Le *complément direct* se rapporte à l'attribut réuni au verbe *être* dans le verbe *attributif* ; il indique le *but direct de l'action faite par le sujet*. Il n'a pas besoin du secours d'une *préposition* pour compléter. On le trouve au moyen de la question *qui ?* ou *quoi ?* placée après le verbe attributif ; c'est lui qui répond à cette question.

Ex. : Tu coupes une *pomme*.

Je *le* conduis. (Je conduis *lui*).

II. Le *complément indirect* se rapporte à l'attribut *distinct du verbe être ou combiné avec lui dans le verbe attributif* ; il indique aussi le but de l'action, mais il est rattaché à l'attribut par une préposition (quelquefois sous-entendue).

Ex. ; Je *pense* à *LUI*.

Il est *utile* à SES SEMBLABLES.

Votre père *vous parle* (*parle* à VOUS).

*Irez-vous COURIR* (*pour courir*).

III. Le *complément circonstanciel* complète l'attribut (ou le verbe attributif) par une idée de *temps*, de *lieu*, de *manière*, de *quantité* ou autre circonstance.

Ex. : Je *travaillais* PENDANT QUE TU TE REPOSAIS.

Nous *irons* LÀ

Il est TRÈS *malade*.

REMARQUES.— 1° Le *verbe à l'infinitif* est complément *direct* ou *indirect*.

2° L'*adverbe* et le *participe* sont compléments *circonstanciels*.

3. Le *nom*, le *pronom* et la *proposition* sont compléments *directs, indirects* ou *circonstanciels*.

#### ANALYSE DE LA PHRASE SUIVANTE :

“ Lorsque vous serez vieux, vous regretterez le temps perdu dans votre jeunesse. ”

Deux propositions : une *principale* et une *complétive circonstancielle* du verbe attributif *regretterez* de la principale. Cette complétive est placée en tête par inversion, comme l'indique la conjonction lorsque la disposition suivante fera comprendre les termes principaux et les moins importants qui se complètent les uns les autres :

SUJET : vous

VERBE ATTRIBUTIF : regretterez

- |                        |   |
|------------------------|---|
| 1° <i>Comp. dir</i>    | { le temps<br><i>compl. dét.</i> perdu<br><i>compl. circ.</i>   dans votre jeunesse |
| 2° <i>Compl. circ.</i> |   |
|                        | { lorsque (lien des deux compléments)<br>Vous serez vieux.                          |

#### ANALYSE GRAMMATICALE

Lorsque	conj. unit <i>vous serez vieux</i> à <i>regretterez</i> .
vous	pron. pers., 2e pers. pl., sujet de <i>serez</i> .
serez	v. subst. fut. simple, 2e pers. plur.
vieux	adj. qual., masc. pl., attribut de <i>vous</i> .
vous	pron. pers. 2e pers. pl., sujet de <i>regretterez</i> .
regretterez	v. trans., 1e conj., ind. fut. simpl., 2e pers. pl.
le	art. simpl., m. s., détermine <i>temps</i> .
temps	n. c., m. s., compl. direct de <i>regretterez</i> .
perdu	adj. qual., m. s., compl. déterminatif de <i>temps</i> ,
dans	préposition, fait rapporter <i>jeunesse</i> à <i>perdu</i> .
votre	adj. poss., fém. sing., détermine <i>jeunesse</i> .
jeunesse.	n. c., fém. s., compl. circonstanciel de <i>perdu</i> .

(à suivre)

H. NANSOT.

## HISTOIRE NATURELLE

### RÉSUMÉ DES LEÇONS PRÉCÉDENTES

Nous vous raconterons, plus tard, mes enfants, l'histoire de tous ces animaux que nous n'avons encore fait que vous nommer ; mais pour bien comprendre leur histoire, il faut vous rappeler ce que ces animaux ont de plus remarquable, ce qu'ils ont de différent, ou de semblable.

Voici une liste qui résume ce que nous avons étudié dans ces deux premières années.

La classe des MAMMIFÈRES, ou animaux qui allaitent leurs petits. Dans cette classe nous avons déjà vu :

- 1° Les *Carnivores*, ou mangeurs de chair.
- 2° Les *Ruminants*, qui mangent l'herbe en deux fois.
- 3° Les *Jumentés*, qui mangent l'herbe mais ne ruminent pas, et sont des bêtes de somme.

4° Les *Porcins*, semblables au porc.

5° Les *Rongeurs*, ainsi nommés parce qu'ils rongent avec leurs dents incisives.

Dans la classe des OISEAUX, nous vous avons décrit :

- 1° Les *Rapaces*, oiseaux de proie.
- 2° Les *Passereaux*, petits oiseaux chanteurs et voyageurs.
- 3° Les *Gallinacés*, dont le coq est le type.
- 4° Les *Palmipèdes*, oiseaux aquatiques dont les pieds sont palmés.

La classe des REPTILES, ou animaux rampants, comprenant les serpents, les lézards, les tortues.

La classe des BATRACIENS, animaux dont la grenouille est le type, et qui naissent, comme elle, à l'état de têtards.

La classe des POISSONS, qui ne peuvent respirer que dans l'eau.

La classe des INSECTES, animaux dont le corps est divisé en trois parties, qui ont six pattes, et subissent des métamorphoses.

La classe des ARACHNIDES, animaux dont l'araignée est le type.

La classe des CRUSTACÉS, animaux dont le corps est recouvert d'une croûte.

La classe des ANNÉLIDES, animaux qui ont le corps composé d'anneaux.

La classe des MOLLUSQUES, animaux ayant le corps mou, mais sans anneaux ; dont les uns ont une coquille formée d'une ou de deux pièces, et les autres n'ont pas de coquille.

Enfin, mes enfants, il y a encore d'autres groupes d'animaux fort curieux à connaître, dont nous vous entretiendrons plus tard.

### QUESTIONS

Citez les groupes les plus intéressants de la classe des *mammifères*,—de la classe des *oiseaux*.

A quoi reconnaît-on les *reptiles* ?

Qu'est-ce qui distingue les *batraciens* ?

A quoi reconnaît-on un *poisson* ?

Par quoi distingue-t-on les *insectes* des autres petits animaux ?

Comment nomme-t-on les animaux semblables à l'araignée ?

Ceux qui ont le corps couvert d'une croûte ?—Ceux qui ont le corps mou et divisé par anneaux ?

Ceux qui ont le corps mou et non divisé par anneaux, avec ou sans coquille ?

Y a-t-il encore d'autres groupes d'animaux ?

## Une leçon pratique de morale

### COMMENT ÉVEILLER LE SENTIMENT DE LA CONSCIENCE CHEZ LES ENFANTS

Un exemple entre mille.

Louis, Pierre, Jean et René jouent aux billes pendant la récréation, de midi et demi à une heure. Vous les voyez jouer, sans avoir l'air de les surveiller de près. Au bout



d'un quart d'heure, Jean, d'un air désolé, va s'adosser à la muraille et regarde tristement ses trois camarades qui continuent à jouer sans s'inquiéter de lui.

Une minute avant de rentrer un signe à Jean.

— Pourquoi avez-vous cessé de jouer ?

— Je n'avais plus de billes.

— Combien en perdez-vous ?

— Douze.

— Qui gagne ?

— Ils gagnaient tous les trois.

Il est l'heure de rentrer. Les élèves casés et prêts à travailler, le maître s'adressant à la division où se trouvent les quatre joueurs :

— Ecrivez, mes enfants : *“Quatre amis jouaient aux billes ; au bout d'un instant, l'un d'eux a perdu toutes les siennes. Les trois gagnants continuent à jouer sans faire attention au perdant attristé.”*

*Qu'auriez-vous fait si vous aviez été l'un des gagnants ?*

*Répondre en deux lignes au plus.*

Vous le voyez d'ici. Toute la classe a levé l'oreille. La leçon intéresse tout le monde.

Que va-t-il se passer ?

Les trois gagnants sont très embarrassés. Les autres élèves répondent librement. Le perdant répond, qui sait ? S'il est timide, en approuvant ses amis : c'est la règle du jeu ; mais peut-être en disant :—c'est le fond de sa pensée—qu'il aurait prêté ou donné une bille au perdant.

Le maître lève les cahiers et voit les réponses. 1<sup>er</sup> cas : Tous les enfants ont répondu ; tant pis pour le perdant.

Le maître dit : c'est bien ; il a perdu ; il n'a plus de billes ; qu'il ne joue plus. C'est la règle. Cette règle est dure. C'est ce que faisaient les hommes des temps anciens : malheur aux vaincus ; c'est ce que font les sauvages aujourd'hui : quelques-uns mangent les ennemis qu'ils ont battus et dont il se sont emparés. Voulons-nous donc faire comme les barbares d'autrefois ou de nos jours ? Ne pourrions-nous faire mieux ?

Là commence pour chacun un petit examen de conscience. Quelqu'un dira sans doute quelque chose qui va amener le second cas.

2<sup>e</sup> cas.—Quelques enfants ont répondu : j'aurais prêté une bille au perdant.

Prêter une bille à celui qui n'en a plus, c'est lui rouvrir la porte du jeu, c'est lui permettre de courir de nouveau la chance ; en tout cas, c'est lui rendre le moyen de jouer, de s'amuser, c'est chasser de lui la tristesse, c'est lui rendre l'espoir, et c'est, au point de vue moral, faire œuvre généreuse.

Du coup, nous voici ramenés dans le domaine de la morale actuelle, de la morale chrétienne : être généreux ? Quelle belle leçon à faire !

Mille autres cas pourraient se présenter qui seraient, chacun à son tour, discutés et appréciés.

Voilà l'atmosphère morale, l'atmosphère des beaux sentiments ; l'émulation dans la générosité domine le jeune auditoire. La moralisation accomplit son œuvre bien-faisante.

— Attention ! dit le maître. Qui donc est prêt à donner une bille au perdant pour la prochaine récréation ? Des mains fouillent les poches ; les billes paraissent.

— Allons ! mon pauvre Jean, vous jouerez tout à l'heure. Je vois les yeux de Jean humides et je vois bien de la fierté dans certains autres regards.

Instituteurs, mes amis, ne l'auriez-vous pas vue, la conscience des enfants ?

## ETUDE SUR L'INTERJECTION

Lorsqu'on veut exprimer un sentiment vif de l'âme on jette dans le discours *un* ou quelquefois *deux* mots que l'on appelle *interjections*. Ce mot ou ces mots sont toujours suivis d'un signe de ponctuation spécial que l'on appelle *point d'exclamation (!)*.

Nous donnons ici les principales interjections en indiquant le sentiment qu'elles expriment ordinairement :

Pour exprimer la *douleur* : *ah ! aïe ! hélas !*

Pour *prier, conjurer, supplier* : *ô* (suivi d'un nom ou d'un pronom après lequel on met le point d'exclamation).

Pour exprimer la *joie* : *ah ! oh !*

Pour exprimer l'*aversion* : *fi ! ah fi ! fi donc !*

Pour exprimer la *surprise* : *ha ! hé ! bah ! eh bien ! eh quoi ! peste ! ouais ! comment ! juste ciel ! miséricorde !*

Pour *avertir* : *gare ! holà !*

Pour *faire taire* : *chut ! halte-là ! paix ! silence ! suffit !*

Pour *applaudir* : *bravo ! vivat !*

Pour *saluer* : *adieu ! bonjour ! bonsoir ! salut !*

Pour *appeler* : *hé ! ho ! holà !*

Pour *interroger* : *hein !*

Pour *acquiescer* : *soit !*

Pour *encourager* : *allons ! alerte ! courage ! ferme ! sus !*

REMARQUE : I. On voit que des noms et même des verbes peuvent être employés comme interjections. On peut dire que l'interjection est, dans ce cas, une véritable proposition elliptique :

*Bonjour !* Équivaut à *Je vous souhaite le bonjour.*

*Courage ! (Vous) ayez du courage, etc.*

II. Le point d'exclamation (!) que l'on met après les interjections se met aussi à la fin des propositions ou des phrases qui expriment un sentiment vif ou profond :

Oh ! combien je souffre !

Que de misères en ce bas monde ! etc.

Les phrases qui suivent donneront une idée assez complète des interjections les plus employées et du sentiment qu'elles expriment :

*Ah !* que vos bonnes paroles nous font donc de bien (joie) ! — *Ah !* quelle bassesse est la vôtre (aversion) ! — *Ha !* vous voilà (surprise). — *Oh !* qu'il est cruel de n'espérer plus (douleur) ! — *Hélas !* dirai-je, il pleut ; mon frère a-t-il tout ce qu'il faut ? (douleur) — *Oh ! oh !* dit-il, je saigne (surprise) ! — *Hein ?* que dites-vous (interrogation) ? — *Eh bien !* je consens à vous entendre (acquiescement). — *Peste !* comme vous y allez (surprise) ! — *Allons !* (encouragement) mes enfants, criait le vieux sergent, *courage !* (encouragement) tenez ferme à votre poste. — *Bravo !* voilà qui est bien répliqué (applaudissement). — *Ah !* quel joli parterre (admiration) ! — *O enfants !* (prière) n'oubliez jamais ce que vos parents ont fait pour vous. — *Hé !* qui vous demande votre avis (impatience) ? — *Comment !* c'est ainsi que vous oubliez vos promesses (surprise) ? — *Bah !* ne nous désolons pas pour si peu (confiance). — *Bon !* voilà qui va bien (contentement) — *Holà !* vite, quelqu'un ici pour aider (appel). — Vous voulez vous lancer dans cette affaire ? *Soit !* mais souvenez-vous que nous vous avons averti du danger (consentement). — *Ho !* que me dites-vous là (surprise). ?

*Clic ! clac ! clic ! Holà ! gare ! gare !* (avertissement)

La foule se rangeait  
Et chacun s'écriait :

*Peste !* quel tintamarre ! (étonnement).

Quelle poussière ! *Ah !* (admiration) c'est un grand Seigneur.

— C'est un prince de sang !

Ret

L'hon  
d'Europe  
scolaire d  
doute que

Le Co  
Tenue des  
le point d'e  
une autre p

Les rel  
novembre d  
établie le 22  
communaut  
une autre ét  
du Sacré-Co  
Les œu  
Saint-Jacqu  
proche de M  
d'Halifax, d  
au Canada  
devinrent le  
l'isthme de I  
du Rousier,  
tiago en fut

On a en  
Octave Crén  
M. P. Mazur  
avoir été s'ag  
nous apprend  
cimetièrre, da  
est facile de l  
de notre gran  
et de talent.  
et du *Chant*  
gloriosa si bie  
France qui vi

— C'est un ambassadeur ! ”

La voiture s'arrête. On court et l'on s'avance !

C'était la diligence

Et.... personne dedans !

(A suivre)

H. NANSOT.

---

## Retour de l'honorable Surintendant de l'Instruction publique

---

L'honorable M. de LaBruère, Surintendant de l'Instruction publique, est de retour d'Europe depuis un mois. M. de LaBruère a visité particulièrement l'exposition scolaire de Paris ; il a aussi visité un grand nombre d'établissements scolaires. Nul doute que ce voyage du chef de l'enseignement chez nous profitera beaucoup au pays.

---

## Bureau Central

---

*Le Cours de pédagogie, l'Organisation politique et administrative du Canada et la Tenue des livres*, ouvrages destinés aux candidats au brevet d'enseignement, sont sur le point d'être livrés au relieur. Nous ferons connaître les conditions de vente dans une autre page de la présente livraison.

---

## CHRONIQUE DU MOIS

---

Les religieuses de la Société du Sacré-Cœur de Jésus ont célébré avec éclat, le 2 novembre dernier, le premier centenaire de leur belle congrégation. Cette Société fut établie le 22 novembre 1800, à Paris, par Mme Barat. En 1818, une maison de cette communauté fut fondée à la Nouvelle-Orléans, et en 1841, à la demande de Mgr Bourget, une autre était établie au Canada. St-Jacques de l'Achigan fut le berceau de la Société du Sacré-Cœur de Jésus au Canada.

Les œuvres se développèrent au Canada comme partout ailleurs. La maison de Saint-Jacques fut transférée en 1846 à Saint-Vincent, puis au Sault-au-Récollet, plus proche de Montréal, où un demi-pensionnat fut plus tard établi. 1849 vit la fondation d'Halifax, dans la Nouvelle-Ecosse ; 1852, celle de London, Ontario. Nous restreignant au Canada, nous ne mentionnerons point les autres villes de l'Amérique du Nord qui devinrent le théâtre du zèle des religieuses du Sacré-Cœur. Ajoutons seulement que l'isthme de Panama fut traversé en 1853 à dos de mule par la colonie dirigée par Mère du Rousier, pour implanter la Société du Sacré-Cœur dans l'Amérique du Sud. Santiago en fut le premier centre.

---

On a enfin découvert l'endroit précis où reposent les restes de notre poète national Octave Crémazie, décédé au Havre le 16 janvier 1879. C'est un Canadien Français, M. P. Mazurette, qui, de passage en France, n'a pas voulu revenir au Canada sans avoir été s'agenouiller sur la tombe de son illustre compatriote. *Le Courrier du Havre* nous apprend que la tombe de l'illustre Crémazie repose en arrière de la chapelle du cimetière, dans la 4<sup>ie</sup> division, lettre Z 25. Si ces renseignements sont exacts (et il est facile de les vérifier), il appartient à la Province de Québec de ramener la dépouille de notre grand compatriote sur les bords de ce St-Laurent qu'il a chanté avec tant d'âme et de talent. Puis un monument digne de l'immortel auteur du *Drapeau de Carillon* et du *Chant du vieux soldat canadien* devra rappeler à la génération présente celui qui glorifia si bien les victoires et les malheurs de la Nouvelle-France, de cette Nouvelle-France qui vit encore et vivra toujours.



Les élections du 7 décembre dernier ont maintenu l'administration Parent au pouvoir. Six députés conservateurs seuls, sur une chambre de 73, ont été élus.

Les armées anglaises n'ont pas encore définitivement triomphé de l'admirable petit peuple boer. Ne pouvant vaincre les habiles généraux transvaaliens Dewet et Botha, les commandants anglais pillent et brûlent les fermes du Transvaal et de l'Orange, jetant ainsi brutalement les femmes et les enfants sur le grand chemin.

Un certain nombre d'Anglais-Canadiens parlent fréquemment de *l'unification du Canada*. Qu'entend-on par là ? *L'unification* n'existe-elle pas suffisamment depuis 1867 ? Que veut-on de plus ? ? Si ces messieurs faisaient connaître le fond de leur pensée, ils diraient qu'ils veulent tout simplement abolir l'usage du français dans le Parlement à Ottawa et faire disparaître les Législatures des provinces, afin de pouvoir faire perdre au plus tôt à la nôtre son cachet catholique et français. En prévision de l'avenir, apprenons à nos enfants à aimer la langue française plus que jamais et à bien connaître nos institutions qui ont été et qui sont encore la force de la nationalité canadienne-française.

### A nos lecteurs

Les personnes qui ne conservent pas la file de *L'Enseignement Primaire* nous rendrait un immense service en nous retournant la livraison de septembre.

### Un Éclatant Succès

Plus de quinze cents écoles sont aujourd'hui pourvues des "Tableaux de Fractions" et nous les recommandons vivement, en connaissance de cause, à l'attention des commissions scolaires et du personnel enseignant.

Ces Tableaux simplifient d'une manière étonnante l'enseignement d'une des parties les plus arides et les plus difficiles de l'arithmétique. Ils facilitent grandement le travail du professeur et font gagner beaucoup de temps aux élèves. Plusieurs personnes compétentes en ont fait l'examen, et voici quelques extraits de leurs rapports :

"En prenant pour base des explications à donner et des connaissances à acquérir, des objets familiers aux jeunes élèves, vous procédez du facile au difficile, vous mettez successivement les enfants en présence de réalités concrètes, vous les exercez à dégager peu à peu, avec clarté et netteté, l'idée abstraite qui doit rester.

"Rien n'est plus conforme au développement naturel et normal des facultés de l'enfance. C'est une ingénieuse application de cet aphorisme fondamental en pédagogie : aller du connu à l'inconnu. C'est aussi une application simultanée des deux méthodes les plus recommandées : l'enseignement par voie d'intuition et l'enseignement par voie de déduction.

"Je me fais donc un devoir de reconnaître tout le mérite de votre travail au point de vue pédagogique.

"Vos tableaux sont également bien réussis sous le rapport matériel. Le mélange des couleurs, en particulier, en rendra l'étude plus facile et plus attrayante aux jeunes élèves, dont l'imagination aime toujours à être frappée et captivée."

(Signé) G. DAUTH, Ch.

Visiteur Eclésiastique des Ecoles  
du Diocèse de Montréal."

“ C'est une heureuse et ingénieuse invention que cette méthode si claire et si attrayante. De toutes les parties de l'arithmétique c'est l'étude des fractions qui embarrasse le plus les jeunes élèves. Vous avez donc rendu un grand service à l'enseignement en facilitant à la fois le travail du maître et de l'élève, sans toutefois—comme c'est le cas pour les méthodes trop mécaniques—paralyser l'initiative personnelle de l'un ou de l'autre. En effet, ces tableaux, quelque frappants qu'ils soient, présentent plutôt un thème à exploiter que des résultats trouvés, et ouvrent la voie à des applications multiples et variés.”

(Signé) L. St-G. LINDSAY, Ptre.,

Insp. Scol. Ecclésiastique du Diocèse  
de Québec.

Le bon marché extraordinaire de ces Tableaux (\$1.25 la série, port payé) les met à la portée des municipalités les plus pauvres. Si les autorités locales refusent de les acheter, nous n'hésitons pas à conseiller aux institutrices de se les procurer à leurs frais plutôt que de s'en priver, et elle ne regretteront pas leur argent.

Envoi sur approbation. On peut s'adresser par lettre à l'auteur, B. Lippens, Notre-Dame de Grâce, Montréal.

## CHEZ UN PEINTRE

M. CHARLES HUOT

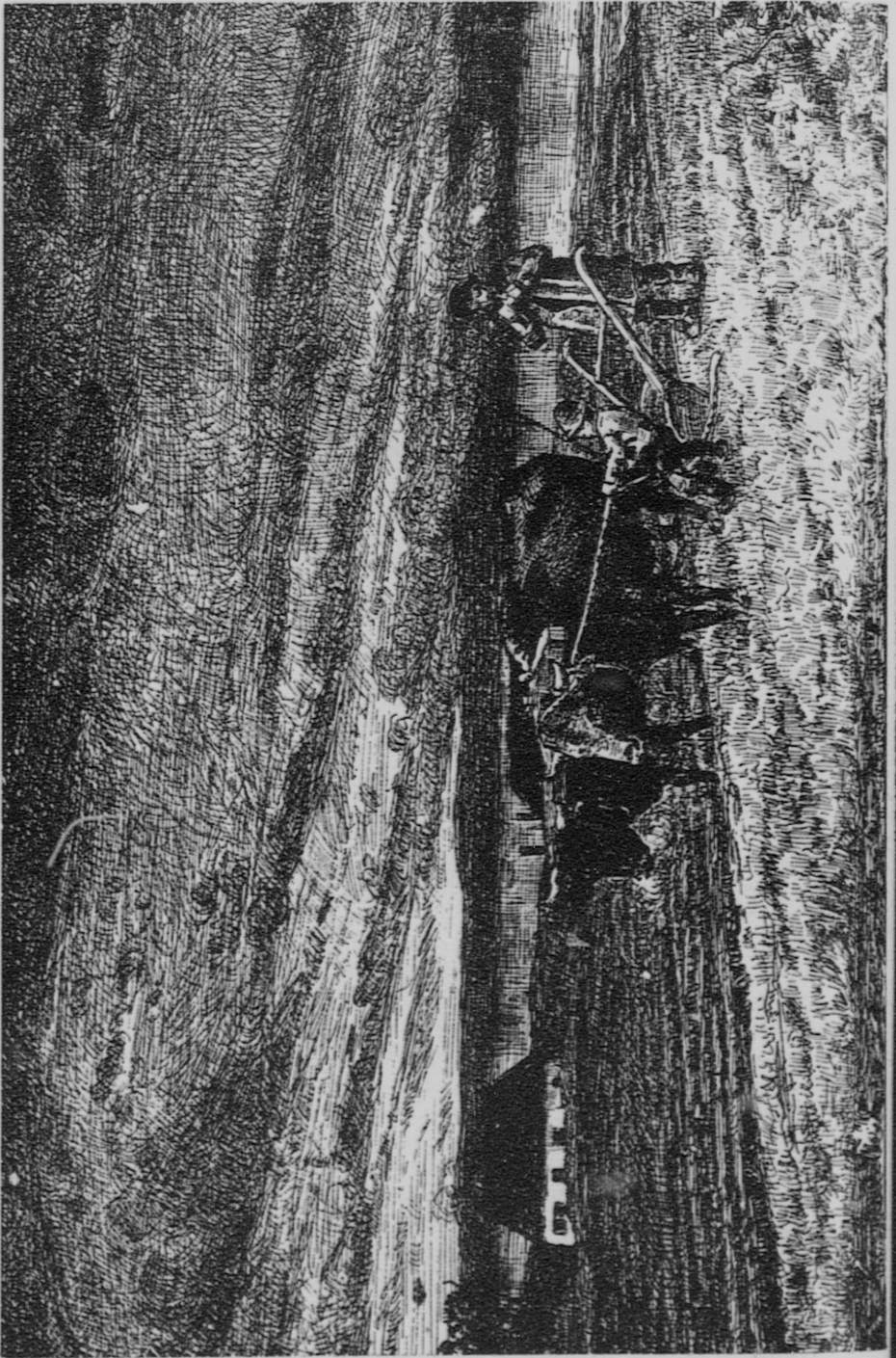
Comment parler de ces délicieux poèmes à la louange de la terre, de la terre canadienne, où la fraîcheur d'inspiration s'allie à une irréprochable perfection de forme ? Comment dire les impressions que j'ai ressenties devant ces toiles où l'artiste a si bien rendu nos types de paysans ?

On peut lui appliquer ce joli mot : “ Il sent ce qu'il peint, il peint ce qu'il a vu. ”

“ Labours d'automne. Le Père Godbout. La mère Chatigny. A l'abreuvoir. Coucher du soleil au bout de l'île. La petite fermière. Effet de lune sur le Saint-Laurent. Enfants jouant sur la grève. Crépuscule à Lorette.” etc. — toutes ces ravissantes compositions nous bercent comme une musique champêtre. Elles donnent la sensation des choses qu'elles représentent.

Devant “ labours d'automne ”, par exemple, on est peu à peu envahi par la mélancolie épandue partout, sur les champs, sur les bois, sur le fleuve voisin. Plus de feuilles aux arbres. Du ciel gris tombe une lumière froide. Au loin, la brume enveloppe plaines et monts. Tout annonce le repos, la mort de l'hiver.

Vêtu de chaude étoffe, un “ habitant ” est là, sur sa terre en pente, avec sa charrue et ses bœufs,—profitant des derniers beaux jours pour labourer. La tristesse des choses ne l'impressionne pas, lui. Ne s'est-il pas habitué aux révolutions des saisons ? Il ne connaît pas les raffinements de notre sensibilité, nos maladifs états d'âme. Il sait seulement que tout reverdira, reprendra vie, il songe aux semences du printemps,—et ses travaux présents sont le signe de sa ferme et sereine espérance en le retour de la belle nature. Pendant l'hiver qui approche, il pourra se reposer des fatigues de la dernière



ré  
Q  
vo  
un  
ch  
res  
c'e  
ca  
cel  
les  
tio  
No  
gag  
d'o  
dan  
met  
tel  
rev  
à é  
œuv  
pren  
mer  
poin  
trav  
cour  
genre  
timmer  
C  
les su  
I  
voir  
poésie



récolte... Cette pensée éclaire, égaie sa rude mais bonne physionomie de campagnard... Quel merveilleux tableau ! Que d'autres nous pourrions décrire et analyser encore !

Ah ! chères petites toiles, si pures, si sereines, si lumineuses ! Il nous semble, en vous regardant, entendre chanter les moissons. Le soleil qui vous baigne nous verse une douce chaleur. Cette vie des champs que vous nous racontez, sous quelle couleur charmante elle nous apparaît maintenant !

Oui, ce peintre, il a une âme de poète, il est en harmonie avec tout ce qui vit et respire, il comprend le langage de la nature et le traduit avec un art infini.

Ces tableaux de genre, ces paysages, tout cela c'est du "réel", c'est du "vu" c'est du "vécu". On reconnaît le pays, les horizons, la couleurs de notre ciel, nos types canadiens, la richesse de notre végétation. Et pourtant,—ô magie du pinceau,—tout cela est idéalisé, autour de toutes ces choses flotte cette vague poésie, que seuls voient les vrais artistes et que seuls il peuvent exprimer...

Les nombreuses esquisses et aquarelles nous initient au difficile travail de composition, qui précèdent et prépare l'œuvre dernière.

N'allons pas croire que le tableau naît tout d'un coup sous les doigts de l'artiste. Non. L'éclosion en est lente. L'idée germe peu à peu, se développe, la pensée se dégage, les formes apparaissent plus précises.

Ces esquisses offrent un charme à part, et, en nous révélant mieux encore la finesse d'observation de l'artiste, son intelligence pittoresque, son habileté à saisir tout ce qui, dans la nature ou dans les mœurs, offre un caractère tant soit peu original,—nous permettent aussi de suivre l'évolution progressive de sa pensée dans l'exécution de tel ou tel tableau.

Il en est de la peinture comme du travail littéraire.

La réflexion fournit les idées, qu'il faut ensuite agencer, grouper, coordonner, revêtir de la splendeur de la forme.

Les critiques d'art littéraire aiment à fouiller les manuscrits des grands auteurs, et à étudier, dans ses développements successifs, jusqu'à son parfait achèvement, telle œuvre célèbre.

Ces esquisses, ces aquarelles, me donnent un plaisir égal. Je trouve ici l'idée première, les ébauches des tableaux que j'admirais tantôt. Tous ces délicats et merveilleux dessins, couchés là, sur des cartons aux heures d'inspiration, disent à quel point le peintre a le souci et l'amour de son art et sait féconder son talent par un travail opiniâtre.

Et je songe que l'artiste, aussi bien que l'écrivain, doit s'armer de patience et de courage pour arriver à réaliser, dans la mesure du possible, l'idéal entrevu.

... Me permettra-t-il de lui faire une suggestion ?

Je la lui présente timidement.

Pourquoi ne mettrait-il pas plus souvent la note religieuse, dans les tableaux de genre ? Pourquoi ne se livrerait-il pas à des compositions inspirées par le même sentiment qui lui a dicté : "le Sanctus à la maison" ?

C'est une de ses toiles les plus ravissantes. Nous savons qu'elle a conquis tous les suffrages.

Il est donc admirablement apte à sentir la beauté simple des choses religieuses, à voir tout ce qu'il y a, dans certaines scènes chrétiennes, de vraie et de supérieure poésie.— Nous en avons là la preuve éclatante.— Et il appliquerait ses rares dons de

dessinateur et de coloriste à les exprimer : ses types si bien réussis de "paysans" ou d'"habitants", il les illuminerait d'un rayon d'en haut ; il projèterait sur ses paysages ensoleillés l'ombre gracieuse des campaniles ; il nous ferait davantage sentir la présence divine dans la nature, il créerait des œuvres d'un mérite artistique encore supérieur, parce qu'elles se rapprocheraient davantage de Dieu, principe de toute perfection, exemplaire de tous les arts.

...Hello disait : "L'artiste, l'artiste digne de ce nom, donne de l'air à l'âme humaine."

Durant les heures, trop rapides, que j'ai passées avec mon ami dans sa galerie de peintures, j'ai respiré en effet l'air pur des hauteurs. Je le remercie de m'avoir procuré cette idéale jouissance d'art.

Qu'il veuille bien accepter ici le témoignage de ma reconnaissance et de ma sincère admiration.

Le Père Henri Beudet,  
Des fr. prêch.

## ENSEIGNEMENT PRATIQUE

### INSTRUCTION RELIGIEUSE

#### CATECHISME

##### CHAPITRE NEUVIÈME

###### *Du Saint-Esprit et de sa descente sur les Apôtres*

105. Q. Qu'est-ce que le Saint-Esprit ?

R. Le Saint-Esprit est la troisième personne de la Sainte-Trinité.

106. Q. De qui procède le Saint-Esprit ?

R. Le Saint-Esprit *procède* du Père et du Fils.

— Le mot *procéder*, veut dire venir, les paroles de notre catéchisme signifient donc que le Saint-Esprit vient du Père et du Fils.

Que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, c'est une vérité que nous ne pouvons pas comprendre mais que nous devons croire parce qu'elle fait partie du mystère de la Sainte-Trinité.

Pour nous donner quelque idée de cette vérité, les docteurs de l'Eglise comparent Dieu le Père au feu, et Dieu le Fils au rayonnement de ce feu et ils disent que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils comme la chaleur procède du feu et du rayonnement de ce feu.

108. Q. Le Saint-Esprit est-il égal au Père et au Fils ?

R. Oui, le Saint-Esprit est égal au Père et au Fils et il est Dieu comme le Père et le Fils, puisqu'il possède les mêmes perfections infinies.

109. Q. Quel jour le Saint-Esprit descendit-il sur les Apôtres ?

R. Le Saint-Esprit descendit sur les Apôtres le dimanche de la *Pentecôte*, dix jours après l'ascension de Jésus-Christ.

— Le mot *Pentecôte* vient d'un mot grec qui signifie cinquantième. Ce nom a été donné au jour de la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres parce que cet événement s'est accompli cinquante jours après la résurrection de Notre-Seigneur.

110. Q. Sous quelle forme le Saint-Esprit descendit-il sur les Apôtres ?

R. Le Saint-Esprit descendit sur les Apôtres sous la forme de *langues de feu*.

— Ces langues de feu qui se reposèrent sur chacun des Apôtres montrent les effets produits en eux par le Saint-Esprit : 1. Le feu éclaire : or le Saint-Esprit venait éclairer l'intelligence des Apôtres, afin qu'ils connussent clairement la doctrine de vérité et les moyens à prendre pour en instruire le monde. 2. Le feu chauffe ; or le Saint-Esprit

venai  
amou  
langu  
à qui  
L  
Notre  
II  
Saint-  
est Di  
II  
de feu  
formes  
Jésus-  
11  
R.  
—  
le Sain  
seulem  
Dieu c  
11  
R.  
en état  
Fo  
ie Sain  
Sa  
faire ai  
renden  
11  
R.  
chemin  
11  
R.  
avons b  
—  
le fit p  
moins t  
Le  
et plus  
les anim  
  
XVI  
appelés  
voir, me  
  
Il n  
Que fait  
et l'enfan

venait échauffer le cœur des Apôtres afin qu'ils pussent nous communiquer avec zèle et amour les enseignements chrétiens. 3. Enfin l'apparition du Saint-Esprit en forme de langues représente le don miraculeux qu'eurent les Apôtres d'être compris de tous ceux à qui ils parlaient à quelque pays qu'ils appartenissent.

Le Saint-Esprit était déjà descendu visiblement sur la terre le jour du baptême de Notre-Seigneur sous la figure d'une colombe.

Il faut bien remarquer que ni ces langues de feu, ni cette colombe n'étaient le Saint-Esprit, car ces figures étaient visibles et le Saint-Esprit est invisible puisqu'il est Dieu.

Il faut remarquer encore que le Saint-Esprit n'a pas uni à sa Personne ces langues de feu ou cette colombe comme la nature humaine a été unie au Fils de Dieu, car ces formes s'évanouirent peu de temps après leur apparition, au lieu que l'humanité de Jésus-Christ unie à la divinité demeure et demeurera éternellement.

111. Q. Par qui le Saint-Esprit fut-il envoyé aux Apôtres ?

R. Le Saint-Esprit fut envoyé aux apôtres par Dieu le Père et par Dieu le Fils.

— Quand nous disons que le Saint-Esprit fut envoyé, nous ne voulons pas dire que le Saint-Esprit est inférieur aux deux autres personnes de la Sainte Trinité, mais seulement qu'il procède d'Elles : le Saint-Esprit en effet, est égal au Père et au Fils, Dieu comme eux, libre comme eux, etc.

112. Q. Pourquoi le Saint-Esprit fut-il envoyé aux Apôtres ?

R. Le Saint-Esprit fut envoyé aux Apôtres pour les éclairer, les fortifier, les mettre en état de prêcher l'Evangile et de sanctifier l'Eglise.

Fortifier les Apôtres, veut dire ici augmenter leur courage, car avant d'avoir reçu le Saint-Esprit les Apôtres étaient timides, ils avaient peur des Juifs.

Sanctifier l'Eglise, signifie que les Apôtres ont reçu du Saint-Esprit la grâce de faire aimer aux hommes les vertus que Notre-Seigneur leur avait enseignées et qui les rendent saints.

113. Q. Le Saint-Esprit demeurera-t-il toujours avec l'Eglise ?

R. Le Saint-Esprit demeurera toujours avec l'Eglise pour la conduire dans le chemin de la sainteté et de la vérité.

114. Q. Le Saint-Esprit ne se communique-t-il pas aussi à nous ?

R. Oui, le Saint-Esprit se communique à chacun de nous par la grâce dont nous avons besoin, et principalement dans le sacrement de confirmation.

— Le Saint-Esprit ne se communique pas à nous d'une manière sensible comme il le fit pour les Apôtres, il se communique à nous d'une manière invisible, mais néanmoins très réelle par le don de la grâce.

Le Saint-Esprit, étant Dieu, est partout ; mais il habite d'une manière plus intime et plus active dans l'âme des bons chrétiens qui sont en état de grâce, il les instruit, les anime au bien et les fortifie.

ED. LASFARGUES,

Prêtre de la Cong. des FF. de St-Vincent de Paul.

## LANGUE FRANÇAISE

### COURS ÉLÉMENTAIRE

#### GRAMMAIRE PRATIQUE

**XVI. Les pronoms relatifs.**—Les pronoms : *qui*, *que*, *quoi*, avec leurs dérivés, sont appelés pronoms interrogatifs quand on s'en sert pour interroger. Mais nous allons voir, mes enfants, que les mêmes pronoms servent aussi à un autre usage.

Nous avons vu l'enfant qui courait.

Il n'y a pas là de question. Le pronom *qui*, n'est pas interrogatif dans cette phrase. Que fait-il donc là, ce pronom ? Il nous fait connaître que l'enfant que nous avons vu, et l'enfant qui courait, sont le même enfant. C'est comme si nous disions :

Nous avons vu un enfant,—il courait.



Ce n'est pas une interrogation, vous le voyez ; c'est plutôt comme une réponse qui serait faite à la première partie de la phrase. Si on vous disait seulement :

Nous avons vu l'enfant...

la phrase ne serait pas complète, vous vous demanderiez : quel enfant ? La seconde partie de la phrase répond à cette question :

Nous avons vu l'enfant. — Lequel ? — Celui qui courait.

Alors nous savons de quel enfant on veut parler.

Quand le pronom *qui*, ou les autres pronoms de la même famille, ne sont pas employés pour interroger, mais sont, au contraire, joints à un mot, comme une explication répondant à une question de notre esprit, on ne doit pas les appeler pronoms interrogatifs : on les appelle pronoms *relatifs*. Ce mot *relatif* signifie que ces pronoms indiquent une *relation*, un rapport entre deux choses. Ils avertissent que ce qui va suivre se rapporte à la personne ou à la chose déjà connue.

Entends-tu le tonnerre qui gronde au loin ?

Le pronom : *qui*, avertit que l'action exprimée par ces mots *gronde au loin*, se rapporte au tonnerre.

Indiquons la fonction des pronoms relatifs par un *r* écrit devant le signe du pronom.

C'est vous que j'<sup>r</sup>attends.

Ainsi, les pronoms : *qui*, *que*, *quoi*, et tous ceux de la même famille, sont, suivant les cas, des pronoms *interrogatifs* ou des pronoms *relatifs*. Ils sont relatifs chaque fois qu'ils ne sont pas interrogatifs ; c'est-à-dire chaque fois que la phrase dans laquelle ils se trouvent ne contient pas une question.

#### Interrogatifs

Que vois-tu ?  
A quoi penses-tu ?  
A quelle heure viendrez-vous ?  
Duquel de ces hommes parlez-vous ?  
Auxquelles de ces fleurs donnez-vous la préférence ?

#### Relatifs

Ce que je vois.  
C'est ce à quoi je pense.  
Décidez à quelle heure nous devons venir.  
Voilà celui duquel nous parlons.  
Voilà les fleurs auxquelles nous donnons la préférence.

#### QUESTIONNAIRE

Les pronoms qui servent à interroger, ont-ils un autre emploi ?

Quand ces pronoms sont employés pour indiquer un rapport, une relation, comment les nomme-t-on ?

#### EXERCICE

Indiquer les pronoms interrogatifs et relatifs : marquer leur fonction spéciale dans chaque circonstance, leur genre et leur nombre :

Cette rose que vous venez de cueillir sera bientôt fanée.

— Qui devient savant ? Celui qui étudie avec persévérance. — A quoi pensiez-vous ? A ce que vous avez dit hier. — Les feuilles qui tombent annoncent l'hiver. — La flamme qui pétille dans la cheminée, égaye et ranime. — Que dessinez-vous ? Ce que vous voyez : une maison. — La personne à laquelle vous avez parlé hier, est venue aujourd'hui ici. — Cette enfant, de laquelle vous avez examiné le travail, deviendra une grande artiste. — De qui parliez-vous ? De cet enfant qui vient de passer, et qui conduisait par la main son petit frère.

Indiquer, en outre, les noms et les adjectifs, en marquer le genre et le nombre.

## Grammaire et Orthographe

### DICTÉES

#### I

#### Notre poêle

Le poêle de notre école est au milieu de la classe. Il est en fonte, avec de grands tuyaux en tôle. Sa couleur est noire. Lorsqu'on le chauffe trop, il devient tout rouge.

C'est bien utile un poêle, dans une classe, quand *il fait bien froid*. Aussi, le matin, en arrivant du grand air, sommes-nous bien heureux de trouver notre classe chauffée.

EXPLICATIONS.— Qu'est-ce qu'un poêle? Où le place-t-on? Faites la description du poêle de votre classe.— Pourquoi chauffe-t-on la classe avec un poêle plutôt qu'avec une cheminée?— Indiquer les principaux *modes de chauffage* (par les *cheminées*, les *poêles*, les *calorifères*, l'*eau chaude*, etc.), et les différents *combustibles* (*bois*, *charbon de bois*, *houille* ou *charbon de terre*, *coke*). Ecrire au tableau noir tous ces mots et les employer dans des phrases après explication.— Epeler: *poêle*, *milieu*, *tuyau*, *lorsque*, *on chauffe*, *il devient*, *maintenant*.....

Le maître montrera comment on apprécie, au moyen du *thermomètre* (mot à expliquer), le *froid*, la *chaleur*, et en général la *température*. Il fera voir, par des exemples, que les expressions *il fait froid*, *il fait chaud* sont tout à fait *relatives*.

— Dire comment on s'y prendrait..... si on était plus grand, pour allumer le poêle.

GRAMMAIRE.— Exercice de conjugaison orale et écrite. Imparfait de l'indicatif: *Je chauffais hier notre chambre*, tu... — Faire copier quelques noms en *eau* et les faire mettre au pluriel.

## II

## Il faut travailler

Tu dis, Pierre, que c'est dur d'étudier. Mais, mon ami, tout est dur dans ce monde. Si les pommes et les poires roulaient sur la grande route, on ne planterait pas d'arbres. Si le pain venait dans notre poche, on ne retournerait pas la terre, on ne sèmerait pas le grain, on ne faucherait pas, on ne mettrait pas en gerbes, on ne battrait pas en grange, on ne vannerait pas, on ne moudrait pas, on ne pétrirait pas, on ne ferait pas cuire. La loi du travail a été imposée par Dieu lui-même.

EXPLICATIONS. Tu dis. Conjuguer le verbe *dire* au présent de l'indicatif. *Etudier* après une préposition on met l'infinitif. Faire trouver les verbes et le temps employé. Analyser le pronom *on*.

Faire remarquer que les verbes de la 1<sup>re</sup> conjugaison ont un *e* au futur et au conditionnel. Il n'y a pas d'*e* aux autres verbes. Le verbe *faire* est irrégulier.

EXERCICE. Relever les verbes de la dictée et en donner le participe passé. Exemple: *dire*, *dit*, être, *été*.

## Exercices d'invention et de composition

## EXERCICES PRÉPARATOIRES

Elocution.— Le maître fait nommer, en les montrant, différentes choses de la classe:

Une table.	Le bureau.
Un banc.	La chaise.
Un encrier.	Le pupitre.
Un tableau.	Une carte.
Un crucifix.	

A l'aide des questions: *Comment est-il? Comment est-elle?* il fera ajouter une qualité au nom trouvé.

La table... (Comment est-elle?) longue.

Faire répéter par tous les élèves:

*La table est longue.*

Le banc... (Comment est-il?) bas.

*Le banc est bas.*

L'encrier... plein.

*L'encrier est plein.*

Le tableau... noir.

Le bureau... élevé.

La chaise... neuve.

Le pupitre... fermé.

La carte... roulée.

Faire trouver à quoi servent les objets nommés ou ce qu'on fait avec.

(Le maître indiquera l'action ou la fera exécuter.)

Le maître écrit sur la table. Il s'assied sur le banc. Il verse de l'encre dans l'encrier.

Il dessine au tableau. Il monte au bureau. Il s'assied sur sa chaise. Il ouvre son pupitre. Il déroule la carte.

COMPOSITION  
UNE CHAISE

La maîtresse pose une chaise sur le bureau ; elle la fait examiner, et fait nommer par les élèves chacune de ses parties ; les noms trouvés sont écrits au tableau noir.

Les élèves distingueront ainsi :

*Les pieds* (quatre).

*Le dossier* (sa forme).

*Le siège* (en quoi il est).

*Les traverses* (utilité).

Ils trouveront également une courte *définition*.

Les petites phrases seront répétées par les élèves, écrites au tableau noir, puis effacées. On fera ensuite reproduire le récit par écrit, en s'aidant du canevas suivant :

1. *Définition*. — 2. *Les pieds*. — 3. *Le dossier*. — 4. *Le siège*. — 5. *Les traverses ou barreaux*.

DÉVELOPPEMENT

1. La chaise est un siège.
2. Comme toutes les chaises, celle qui est sur le bureau a quatre pieds.
3. Elle a un dossier légèrement arrondi, afin qu'on puisse s'y adosser facilement.
4. Cette chaise a un siège en paille.
5. Les pieds et les deux montants du dossier sont réunis par des traverses qui les rendent plus solides.

COURS MOYEN

Orthographe, Vocabulaire et Grammaire

DICTÉES

I

LES ÉLÈVES MODÈLES

Ces élèves ne font pas de grimaces, ils ne déchirent pas leurs livres, ils ne mettent pas leurs doigts dans leur nez, ils ne barbouillent pas les murs, ils ne jettent pas de cailloux à leurs petits camarades. Leurs ongles sont toujours propres, leurs mains et leur visage lavés. Jamais on ne les voit se trainer sur leurs genoux, ni jeter dans la cour des morceaux de pain ou des lambeaux de papier. Les élèves modèles sont obéissants, polis et font leurs prières avec recueillement et piété.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS. Qu'est-ce qu'un *modèle* ? un *élève modèle* ? Ils jettent. Dans quel cas ce verbe prend-il deux t ? *Cailloux*. Quelle règle ce mot vous rappelle-t-il ? *Mains et visage lavés*. Expliquez l'accord de *lavés*. *Des lambeaux*. Des morceaux de papier déchiré.

EXERCICES. Copiez la dictée en remplaçant *les élèves* par *l'élève*.

En vous inspirant du texte, faites le portrait du *mauvais élève*.

Copiez la dictée en mettant tous les verbes : 1° à l'imparfait ; 2° au futur de l'indicatif.

II

LE PORC

Le porc est un quadrupède domestique très utile. Sa peau, très épaisse, est recouverte de soies. On lui donne le nom de couenne. Les pieds du porc sont armés de quatre sabots ; sa queue est courte et grêle, ses yeux petits, ses oreilles longues et pendantes. L'extrémité de sa mâchoire supérieure s'appelle groin. Le porc s'en sert pour fouiller la terre et les immondices.

Cet animal est vorace et glouton : la chair, le laitage, les fruits, les légumes, les racines, les plantes, les débris de cuisine, tout lui convient. Aussi il engraisse vite, et il acquiert en peu de temps un poids considérable.



**ELOCUTION.** Qu'est-ce que le porc ? Quel nom donne-t-on à sa peau ? Description de ses membres. Son caractère, sa nourriture.

**EXPLICATIONS.** Ecrire au tableau et expliquer les mots d'orthographe difficile. Qu'est-ce qu'un *quadrupède*, un *quadruman*, un *bipède* ? un animal *domestique*, *sauvage* ? Citez des animaux domestiques, animaux sauvages. Qu'est-ce qu'un *sabot* ? Autre sens de ce mot ? Expliquez les qualificatifs *grêle*, *vorace*, *glouton*.

**VOCABULAIRE.** Faire trouver et expliquer les homonymes de *chair* (chaire, cher, Cher chère), de *pois* (pois, poix). Employer ces mots dans des phrases.

**ANALYSE.** 1° Analyser les sujets, les attributs des quatre premières phrases de la dictée. Souligner quelques compléments du sujet, de l'attribut ; nature de ces compléments.

2° Construire des propositions simples : sujet, verbe (l'une des formes du verbe *être*) et attribut.

## III

## CESSION DU CANADA À L'ANGLETERRE

La ville de Québec, qui semblait braver jadis sur son rocher les foudres de l'artillerie et l'*escalade* des plus vaillantes *cohortes*, l'*orgueilleuse cité* de Québec, encore couverte de décombres, se relevait à peine de ses ruines. Le pavillon *britannique* flottait triomphalement sur sa citadelle *allière* ; et le Canadien qui, par habitude, élevait la vue jusqu'à son sommet, croyait y retrouver encore le drapeau *fleurdelisé* de la vieille France, les reportait aussitôt avec tristesse vers la terre, en répétant, le *cœur gros de soupirs*, ces paroles touchantes : " Nous reverrons pourtant nos bonnes gens."

*Vains souhaits*, espoir *superflu* !

En 1763, le Traité de Paris vint pour toujours *sceller* le sort de la Nouvelle-France qui fut définitivement *cédée* à l'Angleterre.

HUBERT LARUE.

**EXPLICATIONS ET EXERCICES.** *escalade* : action de monter au moyen d'*échelles*. (du latin *scala*) mots de la même famille : *escalier*, *échelle*, *escalader*.—*cohortes* : nom d'un corps d'infanterie chez les anciens romains. On pourrait le remplacer ici par *bataillons*.—*orgueilleuse* s'élève et la cité de Québec être *orgueilleuse* puisqu'elle n'a pas de *sentiments*. Mais l'*orgueilleuse cité* : une *cité* ne peut être *orgueilleuse* puisqu'elle n'a pas de *sentiments*. Mais l'*orgueilleuse* s'élève et la cité de Québec sur son promoteur est élevée ; par figure on la qualifie d'*orgueilleuse*.—*britannique* : donnez un synonyme ? *anglais* : l'Angleterre porte aussi le nom de Grande-Bretagne d'où vient l'adjectif *britannique*.—*allière* : élevée.—*fleurdelisé* : adjectif composé des trois mots *fleur de lis*. L'ancien drapeau de la France était *blanc avec trois fleurs de lis d'or*.—le *cœur gros de soupirs* : la fonction de ce membre de phrase ? complément explicatif du sujet le *Canadien*.—*nos bonnes gens* : les *Français* ; c'est ainsi que les canadiens les désignaient. Rappelez les remarques sur les *adjectifs qui accompagnent le mot gens*.—*Vains souhaits*, qu'est-ce que ce membre de phrase ? proposition elliptique : Ces souhaits étaient vains.—*superflu* : qui coule pardessus le bord, qui est de trop. *sceller* : fixer.—*cédée* : c'est la *Nouvelle-France*, et non le *sort*, qui est l'antécédent du pronom *qui*.

## RÉDACTION

## PETIT CORPS, MAIS GRAND CŒUR

Jules est un tout petit garçon, mais il a un grand cœur, vous allez voir.

Un jour, son père, un brave et pauvre ouvrier, lui pose cette question : " Qu'est-ce que tu veux être quand tu seras grand ?—Boulangier, répondit le bambin.—Boulangier, pourquoi cela plutôt qu'autre chose ?—Pour vendre à maman le pain moins cher."

**QUESTIONNAIRE.** Que dit-on de Jules ? Qu'était son père ? Quelle question le père posa-t-il à son enfant ? Faites connaître la réponse de l'enfant et la raison qu'il donne de son choix. Que prouve cette réponse de Jules ?

**CANEVAS.** Un père demande à son petit garçon quel métier il choisira quand il sera grand. Réponse de l'enfant. Raison qu'il donne de son choix.

## COURS SUPÉRIEUR

## Orthographe, Idées et Grammaire

## I

## UTILITÉ DE L'ÉTUDE DE LA LANGUE

La noble ambition de bien parler et de bien écrire n'est pas un simple amusement de l'esprit. Elle ne réside pas seulement dans le vain plaisir de grouper des syllabes

ou des sons. Elle n'est pas même, ou plutôt elle n'est pas tout entière dans l'art de discipliner ce qui a été si bien appelé "l'armée rebelle des mots". Ce qu'elle discipline, c'est la faculté de penser. Ce qu'elle suppose, c'est un ensemble de qualités intellectuelles de premier ordre : la sûreté du jugement, la claire vision du rapport des idées et des choses, le tact, la mesure, le sentiment des nuances, un certain instinct d'équilibre et d'harmonie. Chacune de ces qualités, prise en soi, est rare et précieuse. Mais alors même qu'elles seraient toutes réunies, elles ne seraient rien encore, si elles ne prenaient leur point d'appui dans la fréquentation assidue des grands écrivains de tous les temps. Elles ne seraient rien, toujours rien, si elles n'étaient continuellement soutenues par une longue pratique de la réflexion. L'habitude de réfléchir, une fois qu'elle nous possède, réagit sur l'homme tout entier. Elle le transforme, elle le dispose à comprendre ; et, de proche en proche, par une gradation insensible, elle l'amène à ce point où, se comprenant mieux lui-même, il peut enfin comprendre aussi les autres.

KLECZKOWSKI, Consul de France.

(Discours à Montréal, mai 1900.)

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*ne réside pas* : exprimez autrement ? elle n'est pas.—*plutôt* : en un seul mot indique la préférence ; en deux mots plus tôt, indiquerait le contraire de plus tard.—*tout entière* : tout est adjectif invariable ; cependant il y aurait accord par euphonie si l'adjectif féminin suivant commençait par une consonne ou une h aspirée. Ce qu'elle discipline, c'est la faculté de penser : faites disparaître le gallicisme ? La faculté de penser est ce qu'elle discipline. La phrase est ainsi plus logique, mais elle a beaucoup moins de force.—*intellectuelles* : (de intellectus, intelligence), qualités de l'intelligence.—*rapport des idées et des choses* : relations entre les idées et les choses. C'est en comprenant bien cette relation qu'on trouve les mots propres pour s'exprimer.—*tact* : au sens propre ce mot exprime le sens du toucher ; au sens figuré il signifie un jugement délicat pour choisir ce qui convient le mieux.—*instinct* : l'instinct chez les animaux est un sentiment intérieur non réfléchi qui les porte à agir ; chez l'homme, c'est un premier mouvement qui porte déjà vers un but même avant la réflexion.—*équilibre* : (du latin æquis, égal et libra, balance) il s'agit de justes proportions entre les phrases ou les membres de phrases.—*harmonie* : ce mot rappelle généralement l'idée d'un ensemble de sons agréables à l'oreille ; mais on l'applique aussi par figure à tout ensemble de parties formant un tout parfait.—*en soi* : essayez de remplacer soi par un autre pronom ? On pourrait dire : prise en elle-même.—*possède* : faites indiquer le changement de l'accent aigu en accent grave dans la conjugaison de ce verbe.—*de proche en proche* : donnez une locution adverbiale équivalente ? peu à peu.—*gradation* : suite de degrés (du latin gradus, degré).—*amène* : faites indiquer quand il faut me et quand mèn dans la conjugaison de ce verbe.—*comprenant* : indiquez les temps du verbe comprendre dérivés du participe présent.

## II

### RESTONS NOUS-MÊMES

Chaque race a ses mœurs particulières qui lui donnent un cachet d'intéressante originalité. Nos compatriotes anglo-saxons et leurs cousins de la grande république possèdent des qualités spéciales que nous admirons et que, pour notre avantage, nous devons tâcher d'acquiescer. Nous avons aussi les nôtres qu'ils ont tout intérêt à s'approprier. Mais il ne faut pas que de part et d'autre, nous poussions le travail d'assimilation jusqu'à nous emprunter mutuellement nos défauts et nos ridicules. Le Canadien-Français n'a rien à envier aux autres éléments de population qui l'entourent en fait de bonne tenue, et lorsqu'après un séjour plus ou moins prolongé au-delà de la frontière, il nous revient transformé, c'est très rarement pour le mieux. Jeunes gens, restez fidèles aux bonnes vieilles traditions de la politesse française. Vous conserverez ainsi, dans les choses du savoir-vivre l'originalité de bon aloi qui nous est héréditaire, et vous ferez preuve d'intelligence et de patriotisme.

F.-G. MARCHAND.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*Mœurs* : ce mot s'emploie toujours au pluriel. Citez en d'autres qui sont dans le même cas : funérailles, fiançailles, décombres, obsèques, etc. Que signifie ce mot ? *anglo-saxons* : les Anglais. Donnez d'autres noms composés formés de deux noms de peuples ? *Franco-Russe, Hispano-Américain, Suédo-Norvégien*, etc. Le second mot prend seul la marque du pluriel.—*Grande république* : que désignent ces deux mots ? les Etats-Unis.—*Admirons* : admirer signifie considérer avec étonnement, avec surprise, on attache ordinairement à ce mot un sens restreint qui rappelle l'idée de quelque chose de beau, de bien ; mais on le trouve employé aussi dans le sens général. Au dix-septième siècle un grand prédicateur disait très bien : "admirez la malice du pêcheur" c'est-à-dire considérez attentivement.—*tâcher* : essayer, s'efforcer. Ne pas confondre avec tacher : salir. L'accent sur l'a distingue seul les deux verbes.—*acquiescer* : donnez les temps primitifs ? acquiesçant ; acquis ; j'acquies ; j'acquies ; j'acquies ; j'acquies ; (le subj. prés. ne suit pas la



règle) que j'*acquière*, *acquières*, *acquière*, *acquérions*, *acquériez*, *acquièrement*, *poussions* : quel mode subj. prés. ; le *que* est séparé par le complément de *part et d'autre*.—*assimilation* : action de s'approprier, de transformer en *partie de nous-même*.—*emprunter* quelle sorte de verbe ? verbe *réciproque* qui se conjugue comme les verbes réfléchis. Dans les verbes réfléchis le *sujet* et le *complément* sont le même être. Dans les verbes réciproques la même action est faite par deux, mais l'*action de l'un va* (directement ou indirectement) *de l'un à l'autre*, et réciproquement.—*autres éléments de population* : que signifie ce membre de phrase ? les Anglais, les Irlandais, les Ecossais, et autres qui concourent à former la population actuelle du Canada.—*séjour* : ce mot a deux sens : il sert à désigner un *lieu* ou le *temps qu'on passe dans ce lieu*.—*savoir-vivre* : connaissance des usages, des bonnes manières.—*de bon aloi* : de bonne qualité, conforme aux convenances.—*qui nous est héréditaire* : que nous avons reçue de nos pères, dont nous avons hérité.

## III

## LE VÉSUVÉ

Le Vésuve, la montagne à la fois chérie et redoutée des Napolitains, fut aussi, aux temps *préhistoriques*, un *volcan insulaire* ; des coquillages marins mêlés au tuf du Mont-Somma prouvent que cette partie du volcan était jadis *immergée*. On sait comment la *paisible montagne*, couverte jadis des plus riches cultures jusque dans le voisinage du sommet noirci, révéla par une explosion soudaine la *force terrible qui sommeillait* dans ses profondeurs. Il y a dix-huit siècles que le dôme de la Somma, brusquement soulevé, fut réduit en poudre et projeté dans l'espace. Le nuage de cendres lancé dans les airs cacha toute la contrée sous d'immenses *ténèbres* ; jusqu'à Rome le soleil fut obscurci, et l'on crut que la grande nuit de la Terre allait commencer. Quand la lumière reparut vaguement dans le ciel roux, tout était méconnaissable ; la montagne avait perdu sa forme ; toutes les cultures avaient disparu sous la couche des débris, et des villes entières étaient ensevelies avec ceux des habitants qui n'avaient pu s'enfuir ; on ne les a retrouvés que de nos jours.

ELISÉE RECLUS,

*Géographie universelle.*

## EXPLICATIONS ET DEVOIRS

*Préhistorique*. Antérieur à l'histoire.—*Volcan insulaire*. Un volcan situé dans une île ; comme l'*Etna* par exemple. Volcan, volcanique, volcaniser.—*Immergée* ou *immergé*, plongée dans l'eau, Immersion, immerger.—*Paisible montagne, forcée qui sommeille*, sont ce qu'on appelle des métaphores, c'est-à-dire l'emploi du sens propre d'un mot au sens figuré.—*Ténèbres*, synonymes : sombre, noir, ténébreux.

DEVOIRS. Relever tous les verbes de la dictée ; indiquer le sujet et le complément. Conjuguer le verbe *croire* dans tous ses temps simples.

## Composition

Expliquer, apprécier, et compléter, s'il y a lieu, la morale qui se dégage de la fable : "*La Cigale et la Fourmi*".

## DEVELOPPEMENT

Dans sa fable : "*La Cigale et la Fourmi*", le bon La Fontaine veut nous prémunir contre la paresse et l'imprévoyance en nous montrant quelles en sont les suites funestes.

D'une part nous voyons l'imprudente cigale se rendant chez la fourmi pour lui emprunter ce dont elle a besoin pour arriver jusqu'à la bonne saison. D'autre part, c'est la fourmi toujours prévoyante et laborieuse ; mais aussi, dure et impitoyable pour la cigale nécessiteuse. Il est vrai que celle-ci, dans sa démarche, conserve son allure fière ; et à cette demande de la fourmi : "Que faisiez-vous au temps chaud ?", elle répond avec un air indépendant : "Je chantais, ne vous déplaît". Alors la fourmi, blessée par le ton hautain de la cigale, lui fit cette dure et ironique réponse : "Eh bien ! dansez maintenant".

Bien que la cigale mérite ce qui lui arrive, il ne faut pas prendre la réponse de la fourmi pour modèle.

Il se trouve bien des circonstances dans la vie où la moralité de cette fable trouve son application. Que de fois ne voit-on pas ces personnes, devenues nécessiteuses par



la paresse ou par imprévoyance, rencontrer de durs refus lorsqu'elles sont obligées de demander service ou secours.

Mais, disons-nous plus haut, on ne doit point imiter la fourmi. Quel que soit le motif qui ait occasionné la misère dans laquelle telle personne est tombée, il ne faut point pour cela la rebuter, car les reproches moqueurs qu'on pourrait lui adresser ne serviraient qu'à l'aigrir au lieu de la corriger. Si c'est l'insouciance qui l'a réduite à cet état, l'expérience et le malheur auront vite raison de ce défaut.

Néanmoins les suites funestes de l'imprévoyance doivent la faire craindre. La honte et le respect humain empêchent parfois l'imprudent de solliciter ce dont il aurait besoin, alors il s'expose à ressentir toutes les horreurs de la faim. S'il brave la honte, au contraire, il sent peser sur lui tout le poids du mépris qu'inspire la conduite qui l'a jeté dans tant de dénuement. Comme la cigale il mérite ce qui lui arrive, mais celui qui se rit de son infortune est à blâmer. Même dans beaucoup de cas une semblable infortune peut être causée par un malheur, par un événement fâcheux. Mais devant l'égoïste qui croit n'avoir besoin de personne, il n'y a pas de malheureux qui soit excusable ; et à ses yeux, c'est un crime que de lui demander le plus léger service.

Concluons en quelques mots. Evitez l'imprudence de la cigale, afin d'avoir toujours de quoi subvenir à vos besoins, mais n'imites pas non plus la dureté de la fourmi, soyez bon pour celui qui vous tend la main : La charité chrétienne en fait un devoir.

---

## MATHÉMATIQUES

---

### ARITHMÉTIQUE

*Questionnez les élèves à tour de rôle ; ne permettez pas aux élèves de répéter une question avant d'y répondre ; donnez à chaque élève un temps raisonnable pour trouver la réponse : énoncez vos questions brièvement, clairement et rapidement.*

Faites compter par 9, de 9 à 108. Faites revenir de 108 à zéro. Faites dire 1 fois 9 ; 2 fois 9 ; 3 fois 9 ; ainsi de suite jusqu'à 12 fois 9. Faites dire le nombre de fois 9 en 9 ; en 18 ; en 27 ; ainsi de suite, jusqu'à 108. Faites compter par 9, de 1 à 109. Revenez de 109 à 1. Faites compter par 9, de 2 à 110. Revenez, de 110 à 2. Faites compter par 9, de 3 à 111. Revenez de 111 à 3. Faites compter par 9, de 4 à 112. Revenez de 112 à 4. Faites compter par 9, de 5 à 113. Revenez de 113 à 5. Faites compter par 9, de 6 à 114. Revenez de 114 à 6. Faites compter par 9, de 7 à 115. Revenez de 115 à 7. Faites compter par 9, de 8 à 116. Revenez de 116 à 8. Faites compter par 10 de 10 à 120. Faites revenir de 120 à zéro. Faites dire 1 fois 10 ; 2 fois 10 ; 3 fois 10 ; ainsi de suite jusqu'à 12 fois 10. Faites dire le nombre de fois 10 en 10 ; en 20 ; en 30 ; ainsi de suite, jusqu'à 120. Faites compter par 10, de 1 à 121. Revenez de 121 à 1. Faites compter par 10, de 2 à 122. Revenez de 122 à 2. Faites compter par 10, de 3 à 123. Revenez de 123 à 3. Faites compter par 10, de 4 à 124. Revenez de 124 à 4. Faites compter par 10, de 5 à 125. Revenez de même de 125 à 5. Faites compter par 10, de 6 à 126. Revenez de même de 126 à 6. Faites compter par 10, de 7 à 127. Revenez de même de 127 à 7. Faites compter par 10, de 8 à 128. Revenez de même de 128 à 8. Faites compter par 10, de 9 à 129. Revenez de même de 129 à 9.

---

PROBLÈMES D'ADDITION, DE SOUSTRACTION, DE MULTIPLICATION  
ET DE DIVISION

24. Un homme charitable distribue \$4.25 en aumônes. S'il donne 5 cts à chaque pauvre à combien de pauvres a-t-il fait l'aumône? Rép. 85.
25. Un commerçant a acheté 84 douzaines d'œufs. Combien les a-t-il payés sachant qu'en les vendant 21 cts la douzaine, il a gagné \$5.04? Rép. \$12.60.
26. En vendant un cheval \$87, j'ai perdu la moitié du prix d'achat moins \$15. Combien avait-il coûté? Rép. \$144.
27. Le salaire annuel de quatre commis se compose comme il suit : le premier reçoit \$288 ; le deuxième \$12 de plus ; le troisième, autant que les deux premiers réunis moins \$24 et le quatrième autant que le deuxième et le troisième réunis. A. combien s'élève le total de ces quatre salaires? Rép. \$2016.
28. Trois associés se partagent un bénéfice de \$36784. Le premier reçoit \$16253, le deuxième \$3948 de moins que le premier. Quelle est la part du troisième et combien reçoit-il de moins que chacun des deux autres? Rép. \$8226 ; \$8027 de moins que le premier ; \$4079 de moins que le deuxième.

## NOMBRES PREMIERS.—NOMBRES DIVISIBLES

La connaissance des nombres premiers et des nombres divisibles ainsi que des facteurs de ces derniers, outre sa *grande utilité dans les opérations avec les fractions*, et pour abrégé les calculs dans un grand nombre d'autres cas, contribue puissamment à donner aux élèves une idée exacte de la formation des nombres en général, et à fixer les tables dans leur mémoire.

Les *diviseurs* d'un nombre divisible sont appelés les **facteurs** de ce nombre.

Nommez les nombres premiers de 60 à 70. Rép. 61, 67.

Nommez les nombres divisibles de 60 à 70. Rép. 62, facteurs : 2, 31.—63, facteurs premiers : 3, 3, 7 ; facteurs divisibles : 9, 21.—64, facteurs premiers : 2, 2, 2, 2, 2, 2 ; facteurs divisibles : 4, 8, 16, 32.—65, facteurs : 5, 13.—66, facteurs premiers : 2, 3, 11 ; facteurs divisibles : 6, 22, 33.—68, facteurs premiers : 2, 2, 17 ; facteurs divisibles : 4, 34.—70, facteurs premiers : 2, 5, 7 ; facteurs divisibles : 10, 14, 35.

Nommez les nombres premiers de 70 à 80. Rép. 71, 73, 79.

Nommez les nombres divisibles de 70 à 80. Rép. 72, facteurs premiers : 2, 2, 2, 3, 3 ; facteurs divisibles : 4, 6, 8, 9, 12, 18, 24, 36.—74, facteurs : 2, 37.—75, facteurs premiers : 3, 5, 5 ; facteurs divisibles : 15, 25.—76, facteurs premiers : 2, 2, 19 ; facteurs divisibles : 4, 38.—77, facteurs : 7, 11.—78, facteurs premiers : 2, 3, 13 ; facteurs divisibles : 6, 26, 39.—80, facteurs premiers : 2, 2, 2, 2, 2, 5 ; facteurs divisibles : 4, 8, 10, 16, 20, 40.

## FRACTIONS

## PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION SUR LES FRACTIONS

15. Un homme vend deux chevaux à \$180 chacun ; sur le premier il gagne  $\frac{1}{5}$  du prix *coûtant* sur le deuxième il perd  $\frac{1}{5}$  du prix *coûtant*. En somme a-t-il gagné ou perdu et combien dans l'un ou dans l'autre cas?

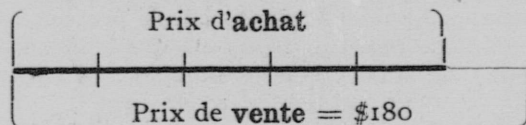
16. En vendant de la soie qui m'a coûté 80 cts la verge je demande un prix tel qu'après avoir diminué le prix demandé de  $\frac{1}{10}$ , je trouve que le bénéfice est de  $\frac{1}{5}$ . Quel prix ai-je demandé?

17. A et B forment une société. Le capital de A est au capital de B comme 5 à 8 ; au bout de quatre mois A retire la  $\frac{1}{2}$  de son capital, et B retire les  $\frac{2}{3}$  du sien ; à la fin de l'année le profit total est \$4000 ; quelle est la part de chacun ?

18. A et B entreprennent un ouvrage pour \$25 ; A pourrait faire l'ouvrage seul en 8 jours, et B en 10 jours ; mais C travaille avec eux et l'ouvrage est terminé en 3 jours. Combien chacun devra-t-il recevoir ?

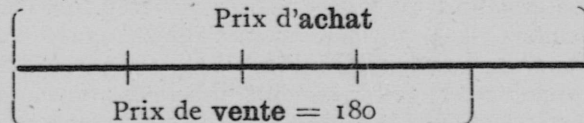
*Solution :*

Je trace une ligne qui représente le prix *coûtant* du *premier* cheval. Je la divise en cinq parties égales, parce que dans le problème il s'agit de cinquièmes. A cette ligne j'ajoute un cinquième. La ligne ainsi allongée représente le prix de *vente* du cheval, c'est-à-dire \$180.



La nouvelle ligne divisée en 6 parties = \$180  
 1 partie =  $\frac{180}{6} = 30$  Gain  
 5 parties =  $\frac{180 \times 5}{6} = 150$  Prix d'achat.

Je trace une ligne qui représente le prix *coûtant* du *deuxième* cheval. Je la divise en cinq parties égales parce que, encore ici, il s'agit de cinquièmes. De cette ligne j'ôte une des parties. Ainsi raccourcie elle représente le prix de vente du cheval, c'est-à-dire \$180.



La nouvelle ligne divisée en 4 parties = \$180  
 1 partie =  $\frac{180}{4} = 45$  Perte.  
 5 parties =  $\frac{180 \times 5}{4} = 225$  Prix d'achat.  
 Perte \$45 — \$30 Profit = Perte nette \$15.

*Autre Solution :*

$\frac{5}{5} =$  prix d'achat du premier cheval.  $\frac{1}{5} =$  profit.  
 $\frac{5}{5} + \frac{1}{5} = \frac{6}{5} =$  prix de vente = \$180  
 $\frac{1}{5} = \frac{180}{6} = 30$  Profit.  
 $\frac{5}{5} = \frac{180 \times 5}{6} = 150$  Prix d'achat.  
 $\frac{5}{5}$  prix d'achat du deuxième cheval.  
 $\frac{1}{5} =$  perte.  
 $\frac{5}{5} - \frac{1}{5} = \frac{4}{5} =$  prix de vente = 180  
 $\frac{1}{5} = \frac{180}{4} = 45$  Perte  
 $\frac{5}{5} = \frac{180 \times 5}{4} = 225$  Prix d'achat  
 Etc., etc.



16. Le bénéfice doit être de  $\frac{1}{5}$  du prix coûtant c'est-à-dire de 80 cts.

$\frac{1}{5}$  de 80 = 16. Le prix de vente sera donc 80 cts + 16 cts = 96 cts.

Mais 96 cts n'est pas le prix que je demande, c'est ce qui reste après que le prix demandé a été diminué de  $\frac{1}{10}$ . C'est donc  $\frac{9}{10}$  du prix demandé.

$$\begin{aligned} \frac{9}{10} \text{ du prix demandé} &= 96 \\ \frac{1}{10} \text{ " " " " } &= \frac{96}{9} = \frac{32}{3} \\ \frac{10}{10} &= \frac{32}{3} \times 10 = \$1.06\frac{2}{3} \text{ Rép.} \end{aligned}$$

17. Représentons le capital de A par 5 parts ; le capital de B, par 8.

$$\begin{aligned} \text{A. } 5 \text{ pour 4 mois} &= 20 \text{ pour 1 mois} \\ \text{B. } 8 \text{ " 4 " } &= 32 \text{ " 1 " } \\ \text{A. } 5 - \frac{1}{2} \text{ de 5} &= 2\frac{1}{2} \text{ " 8 " } = 20 \text{ " 1 " } \\ \text{B. } 8 - \frac{2}{3} \text{ de 8} &= 2\frac{2}{3} \text{ " 8 " } = 21\frac{1}{3} \text{ " 1 " } \\ \text{A. } 20 + 20 &= 40 \text{ " 1 " } \\ \text{B. } 32 + 21\frac{1}{3} &= 53\frac{1}{3} \text{ " 1 " } \end{aligned}$$

$40 + 53\frac{1}{3} = 93\frac{1}{3}$  parts donnant \$4000 de bénéfice.

$$\begin{aligned} 40 \text{ " " " } &? \text{ " " } \\ 93\frac{1}{3} &= \$4000 \\ 1 &= \frac{4000}{93\frac{1}{3}} \\ 40 &= \frac{4000 \times 40}{93\frac{1}{3}} = \$1714\frac{2}{3} \text{ Rép. Part d'A.} \end{aligned}$$

$93\frac{1}{3}$  parts donnent \$4000 de bénéfice

$53\frac{1}{3}$  " donneront ? " "

$$\begin{aligned} 93\frac{1}{3} &= \$4000 \\ 1 &= \frac{4000}{93\frac{1}{3}} \\ 53\frac{1}{3} &= \frac{4000 \times 53\frac{1}{3}}{93\frac{1}{3}} = 2285\frac{5}{7} \text{ Rép. Part de B.} \end{aligned}$$

18. Dans 1 jour A fait  $\frac{1}{8}$  de l'ouvrage.

Dans 3 jours A fera  $\frac{3}{8}$  de l'ouvrage.

Il aura donc droit aux  $\frac{3}{8}$  de \$25 = \$9 $\frac{3}{8}$  Rép.

Dans 1 jour B fait  $\frac{1}{10}$  de l'ouvrage.

Dans 3 jours B fera  $\frac{3}{10}$  de l'ouvrage.

Il aura donc droit aux  $\frac{3}{10}$  de \$25 = \$7 $\frac{1}{2}$  Rép.

C aura droit au reste c-à-d  $25 - (9\frac{3}{8} + 7\frac{1}{2}) = \$8\frac{1}{8}$  Rép.

#### RÈGLES DE L'UNITÉ, PERCENTAGE, ETC.

17. Cette année le charbon est plus cher que l'année dernière de 25% ; si le prix baissait de 50 cts la tonne il serait encore plus cher que l'année dernière de \$1. Trouvez le prix de l'année dernière et aussi le prix de cette année.

18. Un homme qui a certain capital à placer, trouve que s'il le place dans des parts de la banque A qui se vendent à 25% au-dessus du pair et qui rapportent des dividendes de 9%, plutôt que dans des parts de la banque B qui se vendent à 20% au-dessus du pair et qui rapportent 8 $\frac{1}{2}$ % son revenu sera augmenté de \$3 $\frac{1}{2}$ . Quel capital a-t-il à placer ?

19. Un homme acheta un magasin et son contenu pour \$16224 ; il revend le tout à  $16\frac{2}{3}\%$  meilleur marché qu'il ne l'a acheté. L'acheteur ayant fait banqueroute il perdit  $15\%$  sur la somme qui lui revenait. Combien a-t-il perdu en tout ?

20. Un épicier se sert d'un faux poids qui ne pèse que  $14\frac{3}{4}$  onces au lieu d'une livre. Combien vole-t-il à un client qui achète pour \$80 ?

*Solutions :*

17. D'après le problème il faudrait que le prix de cette année baissât de \$1.50 la tonne pour être au niveau de celui de l'année dernière. La différence entre les deux prix est donc de \$1.50, ce qui représente une augmentation de  $25\%$  sur le prix de l'année dernière.

$1.50 \div .25 = \$6$ . Prix de l'an dernier.

\$6 augmenté de  $25\%$  de \$6 =  $6 \times 1.25 = \$7.50$ . Prix de cette année.

18. Dans le premier cas \$125 rapportent 9

Dans le deuxième " \$120 "  $8\frac{1}{2}$

Dans le premier cas \$1 rapporte  $9 \div 125 = \$0.72$

Dans le deuxième " \$1 "  $8.50 \div 120 = \$0.70\frac{5}{8}$

$\$.072 - \$.070\frac{5}{8} = \$.001\frac{1}{8}$  ce qu'une piastre rapporte de plus, dans le premier cas que dans le deuxième.

Le profit total dans cette opération est de \$3.50.

Autant de fois \$3.50 contiendront  $.001\frac{1}{8}$  autant de fois il faut placer \$1.

$\$3.50 \div .001\frac{1}{8} = \$3000$  Rép.

19.  $\$16224 - 16\frac{2}{3}\%$  de \$16224 = \$13520

\$13520 -  $15\%$  de \$13520 = \$11492 ce qu'il reçoit.

$16224 - 11492 = \$4732$ . Rép. La perte.

20. Dans 1 livre il y a 16 onces,  $\frac{64}{4}$  onces. Il donne  $14\frac{3}{4}$  onces, 4 onces. Sur 64 parties il en donne 59 ; il vole 5 sur 64 ou  $\frac{5}{64}$  de \$80 = \$6.25. Rép.

## ALGÈBRE

### INTRODUCTION

Ces exercices sont gradués de manière à servir de trait d'union entre l'arithmétique et l'algèbre.

31. 120 gallons d'eau salée contiennent 9 gallons de sel : combien de gallons d'eau pure faut-il ajouter pour que 120 gallons du nouveau mélange ne contiennent que 6 gallons de sel ?

32. La différence entre le dénominateur et le numérateur d'une fraction est 15. Si on multiplie le numérateur par 4 et qu'on ajoute 6 au dénominateur la fraction sera égale à 1. Quelle est cette fraction ?

33. Si A donne \$10 à B, il aura alors trois fois autant d'argent que B ; mais si B donne à A, \$5, A aura alors 4 fois autant que B. Combien ont-ils chacun ?

### SOLUTIONS :

Soit  $x$  le nombre de gallons d'eau pure qu'il faut ajouter.

$$\frac{120 + x}{9} = \frac{120}{6}$$

Multipliant par 36 : le plus petit multiple de 9 et 6 on a :

$$480 + 4x = 720$$

$$4x = 720 - 480 = 240$$

$$x = \frac{240}{4} = 60 \text{ Rép.}$$

32. Soit  $x$  le numérateur et  $y$  le dénominateur. Alors  $\frac{x}{y}$  la fraction.

$$y - x = 15 \text{ (1)}$$

$$\frac{4x}{y+6} = 1 \text{ (2)}$$

Multipliant (2) par  $y+6$ , on a :  $4x = y+6$  (3)

Transportant  $y$  dans le 1er membre de (3) on a :  $4x - y = 6$  (4) ou  $-y + 4x = 6$  (4).

Posant (1) et (4) de nouveau on a :  $\begin{cases} y - x = 15 \text{ (1)} \\ -y + 4x = 6 \text{ (4)} \end{cases}$

Ajoutant (1) à (4) on a :

$$3x = 21$$

$$x = 7 \text{ le numérateur.}$$

Substituant 7 la valeur d' $x$  à  $x$  dans (1) on a :

$$y - 7 = 15$$

$$y = 15 + 7 = 22. \text{ le dénominateur.}$$

$\frac{7}{22}$  la fraction rép.

33. Soit  $x$  l'argent d'A,  $y$  l'argent de B.

Si A donne \$10 à B, — A aura alors  $x - 10$  et B,  $y + \$10$ .

Si B donne \$5 à A, A aura alors  $x + 5$  et B,  $y - \$5$ .

D'après le problème :  $x - 10 = 3(y + 10)$  c-à-d.  $x - 10 = 3y + 30$  (1)

“ “ “  $x + 5 = 4(y - 5)$  c-à-d.  $x + 5 = 4y - 20$  (2)

Transposant on a :  $\begin{cases} x - 3y = 30 + 10 = 40 \text{ (3)} \\ x - 4y = -20 - 5 = -25 \text{ (4)} \end{cases}$

Posant (3) et (4) de nouveau on a :  $\begin{cases} x - 3y = 40 \text{ (3)} \\ x - 4y = -25 \text{ (4)} \end{cases}$

Soustrayant (4) de (3) on a :  $y = \$65$  argent de B.

Substituant 195, la valeur de  $3y$ , à  $3y$  dans (3) on a :

$$x - 195 = 40$$

$$x = 40 + 195 = \$235 \text{ argent d'A.}$$

### Premiers éléments de géométrie pratique

#### TRIANGLE RECTANGLE

NOTE.—En enseignant la géométrie ou le mesurage, à chaque leçon, faites la figure sur le tableau ou faites-la faire par un élève.

La base et la somme des deux autres côtés d'un triangle rectangle étant donnée, trouvez chacun des autres côtés.

Ce qui revient à ceci : La somme de deux nombres et la différence entre leurs carrés étant donnée, trouvez ces nombres.

PRINCIPE.—La somme de deux nombres multipliée par leur différence donne la différence de leurs carrés. Preuve : 8 et 6. La somme de 8 et 6 = 14 ; la différence entre 8 et 6 = 2 ;

14 la somme  $\times$  par 2 la différence = 28

Le carré de 8 = 64 ; le carré de 6 = 36 ;

Le différence entre 64 et 36 = 28.



55. La base d'un triangle rectangle est 12 ; la somme des deux autres côtés est 24 ; quelle est la longueur de chacun des côtés ?

56. La base d'un triangle rectangle est de 18 pouces, et la somme de la perpendiculaire et de l'hypoténuse est de 54 pouces. Quelle est la longueur de l'hypoténuse ?

57. La base d'un triangle rectangle est de 20 pieds et la somme des deux autres côtés est de 40 pieds. Quelle est la longueur de la perpendiculaire ?

58. La base d'un triangle rectangle est de 210 chaînes et la somme de l'hypoténuse et de la perpendiculaire est de 630 chaînes. Quelles est la longueur de chacun de ces côtés ?

## SOLUTION

55. Le carré de 12, la base, = 144. Ce nombre 144 carré de la base est = à la différence entre les carrés des deux autres côtés.

Nous avons donc la somme des autres côtés 24 et aussi la différence entre leurs carrés 144,

Mais d'après le principe qui vient d'être énoncé : la somme de deux nombres multiplié par leur différence = la différence de leurs carrés.

Ainsi donc la somme 24  $\times$  par la différence = 144.

Autrement : Par quel nombre faut-il multiplier 24 pour que le produit soit 144 ?

Il faut diviser 144 par 24 pour trouver l'autre facteur, ce qui donne 6.

La somme des deux côtés est 24, leur différence 6, quels sont ces côtés.

Si le plus petit nombre était augmenté de 6 il serait égal au plus grand. En ajoutant 6 à 24 on trouve 30, nombre égal à 2 fois le plus grand. Divisant 30 par 2, on a 15 le plus grand nombre.

La somme des deux nombres est 24, le plus grand est 15, quel est l'autre ; évidemment 24 — 15 = 9. Rép. 15 et 9.

RÈGLE. Divisez le carré de la base, par la somme des autres côtés ; le quotient sera la différence entre les autres côtés.

Ajoutez cette différence à la somme, et divisez le total par 2, ce qui donnera le plus grand nombre ou l'hypoténuse. Retranchez l'hypoténuse de la somme des côtés pour trouver la perpendiculaire.

56. Rép. 30.

57. Rép. 15.

58. Rép. 350.280.

## TENUE DES LIVRES

### SEIZIÈME SÉRIE D'OPÉRATIONS

COMPTES : Le Propriétaire et autres comptes particulier, Caisse, Ef. à Rec., Ef. à Pay., Mdises, Meubles de bureau, Frais Généraux.

1 Juillet 19...—Commencé avec l'Actif et le Passif suivants : *Actif* : Argent \$5000 ; 1000 brls farine à \$5.50, \$5500 ; billet de N. Miller, échéance le 8 courant, à mon ordre, \$400 ; traite de G. Richard sur C. Leblanc, mon ordre, échéance le 15 courant, \$600 ; créances ; P. Thomas, \$125 ; L. Abraham, \$75 ; J. Ross, \$200 ;—*Passif* : trois billets : No 1, du 14 mai, à 2 ms, à l'ordre de G. MacKenzie \$500 ; le No 2, du 17 mai, à 60 jrs, à l'ordre de W. Giroux, \$200 ; le No 3, une traite à 30 jrs de vue, tirée sur moi par L. Pagé à l'ordre de M. Tremblay, acceptée par moi le 19 juin, \$250 ; je dois à cte : à B. Paré, \$150 ; à R. Constant, \$250.—1. Acheté de R. Forgues a/c, livres de cte pour bureau, \$20.—2. Vendu au c. 10 brls farine à \$6.25, \$62.50.—3. Vendu à B. Paré a/c, 5 brls farine à \$6.25, \$31.25.—4. Reçu de P. Thomas à cte \$25.—5. Acheté de C. Bernard, contre mon billet à 1 ms, 100 quarts porc salé à \$8.50, \$850.—6. Vendu à G. Barry, 15 brls farine à \$6.25, \$93.75, 20 quarts porc salé à \$9.50, \$190 ; reçu : argent \$100 ; billet à 60 jrs, \$50 ; traite à 10 jrs de date sur W. Mure, \$60 ; bal a/c.—8. Reçu paiement du billet de N. Miller \$400.—9. Donné à B. Paré à cte, \$18.75.—10. Ventes au c., \$315.—11. Acheté traite de B. Constant à 10 jrs de vue, à l'ordre de B. Fortune \$100.—12. Acheté de B. Paré, 200 qts de porc s. à \$8, \$1600 ; donné en paiement : argent \$800 ; billet à 2 ms, \$500 ; traite à 1 ms de vue sur J. Ross, \$100 ; bal a/c.—13. Payé sal. du commis, 2 semaines, \$10.—15. Reçu paiement de la traite de G. Richard, \$600.—16. Reçu de L.

Abraham à cte \$50. 16. Ventes au c. \$1525.—17. Payé billet à l'ordre de G. MacKenzie, \$500.—18. Accepté traite de B. Paré, à 1 ms de vue, à l'ordre de A. Joseph, \$200.—18. Ventes au c. \$1562.50.—19. Reçu paiement de la traite de G. Barry sur G. Mure, \$60. 19. Payé billet à l'ordre de N. Giroux, \$200.—19. Ventes au c. \$450.—20. Acheté de F. Demers, coffre-fort et meubles pour bureau, \$70; donné traite à 60 jrs de vue sur G. Barry, \$70.—20. Acheté de T. Beau, 100 barils farine à \$5, \$500; donné en paiement: billet à 30 jrs, \$350; traite à 60 jrs de vue, sur J. Ross, \$100; argent, \$50.—22. Payé traite de L. Pagé à l'ordre de M. Tremblay, \$250.—23. Ventes au c., \$600.—23. Accepté traite de R. Forgues, à 3 jrs de vue, ordre J.-B. Hamel, \$15.—23. Vendu à G. Barry, 100 brls farine à \$6.25, \$625; reçu: argent 300; billet à 90 jrs \$200; traite, à 15 jrs de vue, sur P. Rose, \$100; bal. *aç.*—23. Ventes au c. \$1250.—24. Vendu à F. May *aç.*, 20 quarts porc s. à \$9.25, \$185.—24. Payé traite de R. Constant à l'ordre de B. Fortune \$100.—25. Ventes au c., \$937.50.—26. Payé loyer, juillet, \$20.—26. Reçu de G. Barry à cte \$18.—26. Ventes au c. \$360.—27. Accepté traite de R. Constant, 20 jrs de vue, à l'ordre de J. Lenoir, \$100.—27. Vendu à F. May *aç.*, 100 brls farine à \$6.25, \$625.—28. Ventes au c., \$405.—28. Payé traite de R. Forgues, à l'ordre de J.-B. Hamel, \$15.—28. Payé salaire du commis, 2 semaines, \$10.—30. Accepté traite de B. Paré à 3 ms de vue, ordre T. Morris, \$75.—Donné à R. Forgues pour solde de cte, traite, à 15 jrs de vue, sur G. Barry, \$5.

INVENTAIRE: Meubles, \$60.—*Mdises*: 50 brls farine à \$5.10, \$255; 5 quarts porc salé à \$8, \$40; \$295.

REMARQUE.—Les meubles m'ont coûté \$70; la valeur actuelle est \$60; il est évident que cette valeur forme partie de mon actif; il est évident aussi que la différence entre le prix coûtant, \$70; et la valeur actuelle \$60 est une perte:

Capital actuel, \$11,542.50.

## LANGUE ANGLAISE

### LESSON THIRTY-NINTH

*The order followed in these lessons has been: the sentence; the complete subject; the complete predicate; the bare subject, a name-word, noun or pronoun; the bare predicate, a verb. The compound sentence; the independent clause; the joining word, a conjunction. The complex sentence; the independent clause; the dependent or subordinate clause; the joining word, a conjunctive pronoun. Words that go with name-words, adjectives; predicate adjectives; the verbs after which predicate adjectives are used. Predicate nouns. The copula. Verbs after which predicate nouns are used. Distinction between predicate and attributive adjectives. Modifier of predicate, the adverb. Modifier of adjectives and adverbs, the adverb. Completion of the predicate: the object. The phrase. The preposition.*

#### THE ADVERBIAL PHRASE

In the sentences:

1. My pencil rolled under the table.
2. Your hat was taken by Henry.
3. The boy broke the window with a stone.

We perceive that the words, *under the table*, show where the pencil rolled; that they modify the verb *rolled* just as an *adverb* would;—that the words, *by Henry* show *by whom* the hat was taken; that they modify the verb *was taken*;—that words, *with a stone*, show with what the boy broke the window; that they modify the verb *was taken* just as an *adverb* would.

The groups of words, *under the table*,—*by Henry*,—*with a stone*, are phrases. These phrases respectively modify the predicate verbs of the above sentences as *adverbs* would; for this reason they are called **adverbial phrases**.

Copy the following sentences and underline each phrase: 1. The book lies *by the lamp*. 2. The coat hangs *before the fire*. 3. Sister is anxious *about us*. 4. The boys floated their ship *in the reservoir*. 5. The woman danced her baby *on her knee*. 6. Tom fell *into the lake*. 7. His avarice increased *with his fortune*. 8. The crowd collected *at various points*. 9. He retired *into a wood to meditate*. 10. Rain fell *during the night*. 11. The cat will eat *from your hand*. 12. My dog Black lies *at the door*.

## DICTATION

## AVARICE OVERREACHES ITSELF

A merchant in Turkey lost a purse containing two hundred *pieces of gold*. He had his loss *proclaimed* by the public crier, and *offered* half *its contents* to whosoever had found and would *restore* it. A sailor, who had picked it up, *informed* the crier that he had found it, and that he was *ready* to restore it on the proposed conditions. The owner having thus *learned* where his purse was, thought he would *try* to get it back for nothing. He therefore told the sailor that if he *wished* to get the *reward*, he must restore also a *valuable* emerald which was in it. The sailor *declared* that he had found nothing in the purse except the money, and refused to *give it up* without the reward. The merchant went and complained to the *cadi*, who *summoned* the sailor to *appear* and *asked* him why he kept the purse he had found.

"Because," replied he, "the merchant has *promised* a reward of one hundred pieces, which he now refuses to give, under *pretence* that there was a valuable emerald in it; and I solemnly *declare* that I found nothing in the purse but the money."

The merchant was then *desired* to describe the emerald, and how it had come into his possession; which he did, — but in so confused a *manner* that the *cadi* was convinced of his dishonesty. He *accordingly* gave the following judgment: — "You have lost a purse with two hundred pieces of gold and an emerald in it; it cannot therefore be yours. You must then have yours cried again, with a description of the precious stone." You, said the *cadi* to the sailor, "will keep the purse during forty days without touching its contents, and if, at the end of that time, no person shall have proved his *claim* to it, you may justly *consider* it your own."

*Que les élèves trouvent des expressions équivalentes pour les mots en italiques. Par expressions équivalentes, nous entendons des expressions qui pourraient être mises à la place des mots en italiques, sans que le sens des phrases en fut altéré.*

*Merchant*, trader.—*Pieces of gold*, gold pieces.—*Proclaimed*, published.—*Offered*, promised.—*Its contents*, the sum.—*Restore*, return.—*Informed*, told.—*Ready*, willing.—*Learned*, discovered.—*Try*, attempt.—*Wished*, desired.—*Reward*, recompense.—*Valuable*, precious.—*Declared*, affirmed.—*Give it up*, return it.—*Cadi*, Turkish judge.—*Summoned*, ordered.—*Appear*, come before him.—*Asked*, inquired of.—*Promised*, offered.—*Pretence*, pretext.—*Declare*, swear.—*Desired*, asked.—*Manner*, way.—*Accordingly*, therefore.—*Claim*, right.—*Consider*, count.—*Your own*, yours.

J. AHERN.

## LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

## A LA RECHERCHE DE LA VERITE

## L'AUTHENTICITÉ DES LIVRES SAINTS ET LE RATIONALISME MODERNE

Dans tout procès il est souverainement important de s'assurer de l'identité des témoins, de leur connaissance des faits qu'ils allèguent et de leur véracité. Parvient-on à infirmer leurs témoignages, en supposant qu'il soit essentiel à la cause, on a toute chance d'obtenir la victoire contre la partie qu'ils favorisent.

La rationalisme qui n'est pas sot, quoi qu'on en dise, dans sa grande cause qu'il plaide au ban de l'humanité contre Dieu et la religion chrétienne, n'a pas manqué d'utiliser cette suprême ressource de la jurisprudence.

C'est pourquoi après avoir tenté vainement d'échapper à sa juste condamnation, par de hardies négations ou de faux systèmes philosophiques, essaye-t-il de discréditer les livres saints par une critique injuste et fantaisiste.



Ainsi, à toutes les questions que se posent les esprits impartiaux sur la provenance des écrits de l'Ancien et du Nouveau Testament, à savoir :

1° *S'ils sont vraiment des auteurs à qui ont les attribue.* 2° *S'ils sont parvenus intégralement jusqu'à nous.* 3° *S'ils sont vérédiques :* le rationalisme répond de la manière la plus aimable du monde par différents systèmes ou il s'efforce de rajeunir les Saints Livres, et de les dépouiller de leurs auteurs légitimes.

A l'en croire, les livres les plus anciens de la Bible seraient d'une origine relativement récente, et les traditions judaïque et chrétienne se seraient trompées en les attribuant à Moïse ou à des auteurs particuliers.

Le Pentateuque surtout qui est la clef de voûte des livres saints est devenu le point de mire de toutes les attaques de l'incrédulité.

Le rationalisme allemand, si fécond en systèmes, en a imaginé plusieurs pour enlever à Moïse l'honneur d'avoir écrit les cinq premiers livres de la Bible.

A titre de curiosité, je cite quelques-unes des hypothèses dont la diversité est loin de faire honneur à la science germanique.

Séverin Vater ne voit dans le Pentateuque qu'une compilation de fragments, venant on ne sait d'où, qui ont été réunis les uns avec les autres de manière à former une véritable mosaïque littéraire à l'époque de la captivité de Babylone.

Henri Ewald, l'un des savants rationalistes les plus célèbres de notre siècle soutient que le Pentateuque est dû à la plume de sept auteurs différents dont l'un vivait à l'époque de Samson ; un autre du temps de Solomon ; un troisième était contemporain du prophète Elie ; un quatrième vivait au 9<sup>ème</sup> siècle avant J.-C. ; et les autres encore plus rapprochés de nous par le temps où ils ont vécu ont contribué pour une large part à donner au Pentateuque la forme qu'on lui connaît.

Auguste Knobel, se fondant surtout sur l'étude philologique des mots distingua la "source élohiste" du Pentateuque qu'il rapporta au temps de Saül ; le "Livre des guerres," datant du règne de Josaphat et écrit par une main juive ; le "Livre du droit," œuvre d'un Juif de la tribu d'Ephraïm, qui le composa vers l'époque de la ruine de Samarie. Ces trois sources ou parties du Pentateuque furent réunies et fondues ensemble, sous le règne d'Ezéchias, par un écrivain que Knobel appelle Jéhoviste parcequ'il désigne Dieu sous le nom de Jéhova, de manière à former les quatre premiers livres du Pentateuque. Le cinquième, c'est-à-dire le Deutéronome, est un ouvrage indépendant qui eut probablement pour auteur le grand-prêtre Helcias.

Nous pourrions continuer la nomenclature des exégètes allemands et nous verrions se succéder une douzaine et plus de systèmes analogues à ceux que nous avons mis sous les yeux du lecteur. Tous se contredisent et se combattent quand il est question d'expliquer positivement l'origine du Pentateuque ; mais il y a entre eux une entente admirable quand il s'agit de rayer le nom du législateur des Hébreux de l'entête des cinq premiers livres de la Bible.

Le rationalisme allemand ne s'en est pas tenu au Pentateuque, il a aussi rejeté l'authenticité de la plupart des livres de l'ancien Testament. Promenant son scepticisme sur les différents passages de la Bible judaïque, sans tenir compte

de la tradition, il a rangé, à plaisir, au nombre des fictions de fabrique sacerdotale la plupart des écrits des prophètes, les psaumes et la partie historique de l'Ancien Testament qui relate le miracle et la prophétie.

Le nouveau Testament, malgré son origine plus récente n'a pas été beaucoup plus heureux. Le rationalisme avec Baur et l'école de Tubingue rejette en majeure partie son origine apostolique pour en faire une œuvre de polémique rédigée durant les deux premiers siècles de l'Eglise par les partisans de deux factions ennemies, les Petrinistes et les Paulinistes, qui divisèrent les fidèles au commencement du christianisme.

Mais si l'Ancien et le Nouveau Testament ne sont pas, ce qu'on les a cru jusqu'ici, l'œuvre des écrivains à qui les attribue la tradition, d'où viennent-ils donc ? Écoutons encore le rationalisme allemand.

Le Nouveau Testament tout entier n'est qu'un recueil de légendes populaires qui se sont formées peu à peu dans le cours des âges et que des écrivains de bonne foi, nous dit De Wette, ont reproduits dans leurs écrits.

Ces légendes, bien entendu, en passant de bouche en bouche ont été défigurées pour le besoin de la cause théocratique et sont devenues merveilleuses ; de là le nom de *Mythes*, fables, sous lequel on les désigne.

Le mythe, fruit de l'imagination du peuple Juif, est donc la cause principale de l'Ancien Testament.

Ainsi St Augustin, Origène, Tertullien, St Jérôme, Bossuet et une foule d'autres hommes de génie, qui ont analysé avec tant de profondeur le texte de l'ancienne loi, paraphrasé les versets des psaumes, qui se sont élevés à des pensées si sublimes par la méditation des faits Bibliques, n'avaient, donc ô dérision, sous les yeux pour les émerveiller que des contes de vieilles femmes !

Le mythe, une fois trouvé, a fait merveille. Strauss, l'Arius des temps moderne, et l'inspirateur de Renan, partant de ce principe que le miracle est impossible, et voyant les évangiles remplis de faits miraculeux, eut recours au système de De Wette pour expliquer l'origine du Nouveau Testament. Écoutons cet oracle du rationalisme moderne :

“ Quand je me mis à la composition de mon livre—la *Vie de Jésus*.—j'avais devant moi deux ou plutôt trois vues opposées sur l'histoire évangélique, et notamment sur ses parties miraculeuses, de tout temps les plus importantes pour la dogmatique. Les unes prenaient les récits, selon leur sens évident, comme des relations de faits surnaturels, qu'ils tenaient pour réellement accomplis. Je ne pus imposer à mon esprit une telle foi.—Les autres disaient : “ Ces histoires sont vraies, mais tout s'est passé naturellement, et les narrateurs n'ont fait que laisser de côté des transitions, des détails, des circonstances accessoires, qu'ils supposaient aller de soi, et ce sont ces omissions qui créent l'apparence du miracle.” Je ne pus me résoudre à une aussi violente interprétation des récits bibliques.—Une troisième opinion, moins en vue, donnait tantôt les faits, tantôt les récits pour artifices et fantasmagories d'imposteurs : un tel soupçon me répugna.—Que faire donc pour trouver une issue ? Je considérai les récits sacrés des religions antiques que personne ne songe plus à prendre au sens surnaturel avec Hérodote, ni à expliquer naturellement avec Evhémère, ni à donner pour impostures ou jeu du diable avec le zèle des Pères de l'Eglise, mais que l'on accepte, au contraire, comme légendes nées sans intention ni malice, de la pieuse imagination des peuples et de leurs





---



---

**PASTEUR ET LES MICROBES**


---

## L'INVENTION COCASSE

(Suite)

Si nous étions en 1868, nous aurions à subir les cocasses inventions des savants, se prenant au sérieux et nous imposant leurs idées qu'ils prenaient pour des découvertes.

C'était à l'époque de la cocasse histoire du *Bathybius* de Huxley.

On crut avoir trouvé ce qu'ils appellent solennellement le *protoplasme*, c'est-à-dire le germe premier formé sans germe vivant par la seule matière en décomposition. On en fit grand bruit. On n'en parle plus aujourd'hui qu'en riant.

Dans l'expédition du Challenger, on avait tiré de l'océan une sorte de mucosité qui se déposait en flocons blanchâtres. Huxley le baptisa le *Bathybius Haeckelii* : le *Bathybius* d'Haeckel.

Pas de chance ! Il fut bientôt prouvé que ce n'était qu'un vulgaire résidu de sulfate de chaux ou du mucus d'éponges. D'ailleurs, quand même il eût été prouvé que ce *Bathybius* était un animalcule vivant, il eût fallu dire d'où il venait et prouver qu'il était né sans germe. On y renonça.

Voici du reste en quels termes Huxley s'en expliquait au Congrès de l'Association britannique en 1879 :

“ Je demanderai la permission de m'expliquer sur une affaire qui m'est personnelle... Notre président a fait allusion à une certaine... chose—je ne sais en vérité si je dois l'appeler une chose ou autrement (*Rires.*),—qu'il a nommée devant vous *Bathybius*, en indiquant, ce qui est parfaitement exact, que c'était moi qui l'avais fait connaître, tout au moins c'est bien moi qui l'ai baptisée (*Nouveaux rires.*), et, dans un sens, je suis son plus ancien ami. (*Eclats de rires.*)

“ Quelque temps après que cet excellent *Bathybius* eut été lancé dans le monde, nombre de personnes admirables prirent cette petite chose par la main et en firent une grande affaire... Les choses allaient donc leur train, et je pensais que mon jeune ami *Bathybius* me ferait quelque honneur (*Rires.*) ; mais j'ai le regret de dire que, avec le temps, il n'a nullement tenu les promesses de son jeune âge.

“ Tout d'abord, comme l'a dit le président, on ne réussissait jamais à le trouver là où on devait attendre sa présence, ce qui était fort mal (*Rires.*), et de plus, quand on le rencontrait, on entendait dire sur son compte toutes sortes d'histoires.

“ En vérité, je regrette d'être obligé de vous le confesser, quelques personnes d'esprit chagrin ont été jusqu'à prétendre que ce n'était rien autre chose qu'un précipité gélatineux de sulfate de chaux, ayant entraîné dans sa chute de la matière organique...” (*Rires.*)

Le *Bathybius* était donc une invention ridicule à laquelle il a fallu renoncer.

(A suivre)

## Ouvrages pédagogiques

PUBLIÉS À LA DEMANDE DU BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES

**PÉDAGOGIE PRATIQUE ET THÉORIQUE.**—*A l'usage des candidats au brevet d'enseignement et des élèves des écoles normales.* Par l'abbé Th.-G. Rouleau, Principal de l'École normale Laval, C.-J. Magnan et John Ahern, professeurs et membres du Bureau central des examinateurs catholiques de la province de Québec. Joli volume de près de trois cents pages. Ouvrage indispensable aux instituteurs et aux candidats au brevet d'enseignement. Chacun des chapitres est suivi d'un questionnaire qui sera d'un grand secours à ceux qui préparent des examens.

Prix : pour cent copies : \$30.00 ; pour une douzaine : \$4.80 ; pour une copie : 50 centins. S'adresser au bureau de *L'Enseignement Primaire*, Boîte 162, H.-V., Québec.

**ORGANISATION POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE DU CANADA.**—*Par C.-J. Magnan.* Petit ouvrage de cent pages, bien imprimé et joliment cartonné, à l'usage des candidats au brevet d'enseignement. Ce volume est rédigé suivant le programme officiel.

Prix : pour une douzaine : \$2.50 ; pour une copie : 25 centins.—S'adresser à J.-A. Langlais & Fils, Libraires, rue St-Joseph, Québec.

**TENUE DES LIVRES (en français).**—*Par J. Ahern.*—Voilà un travail attendu depuis longtemps par les institutrices religieuses et laïques, ainsi que par les candidats au brevet d'enseignement. Avec cet ouvrage, il est facile de se préparer à subir un examen sur la tenue des livres.

Prix : pour cent copies : \$20.00 ; pour une douzaine : \$3.00 ; pour une copie : 30 cts. S'adresser à J. Ahern, École normale Laval, Québec.

---

**AU COIN DU FEU**


---

**Chez le pauvre en hiver**


---

L'humble logis n'a qu'une pièce,  
Et les murs sales, dégarnis,  
Offrent au regard la tristesse  
Et le désordre des vieux nids.

Par les ouvertures mal closes  
Entre le vent glacé du soir ;  
On croit voir de lugubres choses  
Au fond de l'âtre froid et noir.

Sur sa couchette nue et dure,  
Dans un coin, le père, souffrant,  
Cache la douleur qu'il endure  
Avec un sourire navrant.

Plus loin, deux enfants au front pâle  
Dorment, les bras entrelacés ;  
Leur souffle siffle comme un râle,  
Et leurs petits pieds sont glacés.

Sous la lampe fumeuse et basse,  
La mère, seule pour nourrir  
La famille, quoique bien lasse,  
Force son aiguille à courir.

Elle a, pendant cette journée,  
Travaillé sans compter son temps ;  
Sa tâche n'est pas terminée,  
Il faut encor peiner longtemps.

Hélas ! plus de pain dans la huche,  
Et les remèdes coûtent cher ;  
Voici que la dernière bûche  
Est éteinte depuis hier.

Songeant à toutes ces misères,  
Elle voit l'espoir qui s'enfuit,  
Et ses larmes coulent, amères,  
Dans le silence de la nuit.

NAPOLÉON LEGENDRE (1)

(1) Poète et littérateur canadien très apprécié.

Quand je vois passer les funérailles d'un homme quelque peu avancé dans la vie, je dis toujours, pensant au jugement : " Que Dieu ait l'âme ! " Mais devant celle d'un enfant, je dis simplement : " Dieu a l'âme. "

LÉON GAUTHIER.

## LE COIN DES ENFANTS

### L'ENFANT JESUS

Salut, petit Jésus endormi dans la crèche,  
 Né pour souffrir,  
 Qui n'avez dans l'hiver qu'un peu de paille sèche  
 Pour vous couvrir !  
 Salut, petit Jésus, tout petit, tout aimable,  
 Aux yeux si doux,  
 Souriant aux bergers à genoux dans l'étable  
 Autour de vous.  
 Salut, petit Jésus enveloppé de langes,  
 Enfant si beau.  
 Adoré par les rois et servi par les anges  
 Dans le berceau.  
 Salut, petit Jésus, dans les bras d'une Mère  
 Silencieux,  
 Enfant dominateur qui lancez le tonnerre  
 Du haut des cieux.  
 Salut, petit Jésus, mon âme vous adore,  
 Roi triomphant !  
 Mais vous me paraissez bien plus aimable encore  
 Petit enfant !

### Noël

Noël ! Noël ! c'est le cri que poussait autrefois le peuple dans les jours de liesse. Noël, c'est le rêve des petits enfants, c'est la nuit enchantée où l'ange vêtu d'azur partage à tous les foyers, du palais à la chaumière, sa moisson de joujoux dorés. Noël, c'est la joyeuse fête de l'hiver ; c'est le carillon de minuit, le pèlerinage nocturne par les champs blancs de neige, les bois étincelants de givre.

### Se faire comprendre

- Allons, Charlotte, viens lire.  
 — Oui, maman ", et l'on commence : t-u-tu, li-li, p-e-pe, tulipe.  
 — " C'est bien, ma petite chérie, mais dis-moi, que veut dire ce mot ?  
 — Cela veut dire, ma petite maman, que je lis très peu "

## LA PAGE DE LA JEUNE FILLE

### MARIE JENNA

#### SA VIE ET SES ŒUVRES

#### INTRODUCTION

Il y a vingt-cinq ans, un homme cher aux sciences et aux lettres, M. G. S. Trebutien, faisait jaillir une source de pures émotions en publiant le *Journal* d'Eugénie de Guérin ; un long cri d'admiration ratifia son suffrage.

De Bourbonne-les-Bains une voix angélique salua la mémoire d'Eugénie au Cayla, sur la tombe de celle qui est née glorieuse vingt ans après sa mort, parvinrent ces paroles :

" ce  
 sœur  
 joie a  
 " A t  
 âmes  
 son c  
 qu'il  
 S  
 ardeu  
 secon  
 si not  
 qui p

E  
 In  
 tres, f  
 illustr  
 R  
 ciles, c  
 La  
 munic  
 L  
 et tout  
 Monde  
 J.  
 Basse  
 Pa  
 No  
 la prov  
 Marist  
 A  
 cahiers  
 Aussi l  
 Johnso  
 que qu  
 No  
 diplom  
 concur  
 une int  
 dans pr  
 No



" C'est là qu'elle vivait, belle fleur solitaire,  
 Entre un rayon du ciel et l'ombre du mystère,  
 Lorsque sur son coteau Dieu la cueillit pour nous.  
 Sentiers qu'elle foula, vous en souvenez-vous ?  
 O triste et doux passé ! souvenirs plein de charmes !  
 Passant, donne à sa tombe et des chants et des larmes,  
 Ange, elle a tant prié ! femme, elle a tant souffert !  
 Parfums, brises des bois, murmures, saint concert !  
 Vous aviez pour monter l'aile de son génie ;  
 Mais le monde ignorait le secret d'Eugénie ;  
 Elle cachait sa lyre et filait son fuseau.  
 Du laurier, bien souvent, le glorieux rameau,  
 En éclairant le front, jette une ombre sur l'âme,  
 Et Dieu, gardien jaloux, de ce doux cœur de femme,  
 N'a couronné que son tombeau. "

La voix qui fit entendre ces accents vient, à son tour de s'éteindre, et M. Trébutien, " ce révélateur de trésors ", n'est plus là pour raconter la vie de Marie Jenna, vraiment sœur, par l'inspiration et la foi, d'Eugénie de Guérin. Il eût procuré une nouvelle joie au monde littéraire et chrétien en disant ce que fut la noble enfant de Bourbonne. " A travers les travaux les plus pénibles, M. Trébutien, en effet, ne cherchait que des âmes ; et quel n'était pas son ravissement quand il en avait découvert une ! Alors dans son cœur il lui dressait un autel ; il l'entourait de tous les cultes ; il ne la quittait point qu'il ne l'eût portée dans la gloire.... (1) "

S'il n'a pu, pour Marie Jenna réaliser ce dessein, du moins en a-t-il souhaité avec ardeur l'accomplissement ; cette tâche périliterait entre nos mains, si nous n'étions secondé par les appréciations d'esprits d'élite et par la possession de documents inédits, si nous ne nous rassurons en pensant que c'est principalement Marie Jenna elle-même qui parlera. — (*A suivre*).

JULES LACOURT.

### Références utiles

**Ed. Marcotte.**—Imprimeur-Relieur et Papetier, 82 rue St-Pierre, Basse-Ville, Québec. Impressions de toutes sortes, tels que livres, circulaires, entêtes de comptes et de lettres, factums, catalogues cartes d'affaires, programmes, menus, pamphlets et journaux illustrés.

*Reliure* : livres de comptes de toutes sortes, reliure de bibliothèque à des conditions faciles, cartes montées sur toile et vernies. Recherché pour éditions.

La maison Marcotte relie *L'Enseignement Primaire* pour un très grand nombre de municipalités.

**Le Monde Illustré.**—Cette très jolie revue littéraire sera adressée à tous les instituteurs et toutes les institutrices moyennant le prix relativement minime de \$2 00 par année. *Le Monde Illustré* paraît chaque semaine.

**J.-A. Langlais & Fils**, libraires-éditeurs, 177, rue St-Joseph, St-Roch, et 36 rue St-Pierre, Basse-Ville, Québec.

*Pour les écoles :*

Nous avons toujours en magasin tous les livres en usage dans les écoles catholiques de la province, comprenant les livres des clercs St-Viateur, des Ecoles chrétiennes, des Frères Maristes, et les cours de Lacasse, Cloutier et Lagacé.

Aussi, toutes les fournitures pour les écoles modèles et élémentaires, papiers, papeteries, cahiers, plumes, crayons, ardoises, encre, poudre à encre, craie pour tableaux, etc., etc. Aussi le plus grand choix de cartes géographiques, comprenant celles de Meissas, Dufour, Johnson, Raud, McNally, et la collection des cartes du département de l'Instruction publique que nous vendons à très bas prix.

Nous avons ajouté à notre grande série de cahiers de la célèbre calligraphie canadienne, diplômée à l'exposition de Chicago avec une médaille, du prix d'excellence sur vingt-deux concurrents. Une petite série en cinq cahiers gradués pour les commençants, cette série est une introduction à la grande, elle se vend 45 cts la douzaine. Ces deux séries sont en usage dans presque toutes les écoles, (elles sont approuvées par le conseil de l'Instruction publique.)

Nous sommes aussi les éditeurs du journal d'appel rédigé par M. J.-N. Miller :

(1) Marie Jenna. *Mes amis et mes livres*.

Toujours en magasin, les globes terrestres, depuis 25 cts chaque à \$20.00. Nous tenons aussi toutes les fournitures de bureaux pour messieurs les marchands, les avocats, les notaires, etc., etc., consistant en livres de comptabilité, livres de minutes, livres blancs, billets promissaires, traites, reçus, blancs d'engagements, etc., etc., nous nous chargeons aussi de faire imprimer et relier toutes sortes d'impressions; nos prix et nos conditions de vente sont très avantageux, n'ayant pas de commis-voyageurs, nous faisons bénéficier nos clients des dépenses du voyage.

Correspondance sollicitée. Nous donnons une attention spéciale aux commandes reçues par la maille. Veuillez bien indiquer le mode d'expédition qui est toujours à la charge de l'acheteur.

**La Revue Canadienne.**— La plus belle publication du Canada et la seule Revue littéraire française de l'Amérique. 35 années de publication. Elle forme à la fin de l'année deux beaux volumes de près de 500 pages magnifiquement illustrés. L'abonnement n'est que \$2 par an. S'adresser au directeur-gérant de *La Revue Canadienne*, No. 290, rue de l'Université Montréal. Ne pas oublier que les instituteurs et les institutrices de la campagne peuvent, avoir un abonnement à moitié prix, un fond étant à la disposition du Directeur de la Revue pour payer l'autre moitié.

**L'Union Franco-Canadienne**, approuvée et fortement recommandée par tous NN. SS. les Archevêques et Evêques du Canada français et par un grand nombre de laïques éminents. Secours aux malades: en temps de maladie, \$3.00 par semaine, les deux premières semaines. \$5.00 par semaine pendant dix autres semaines, et, de plus, \$3.00 par semaine pendant douze autres semaines, lorsque la réserve du Fonds de Secours aura atteint \$25,000, et tant qu'elle se maintiendra à ce chiffre. Caisse de dotation de \$250, \$500, \$1,000, \$2,000 ou \$3,000. Bureau principal: 73, rue St-Jacques, Montréal.

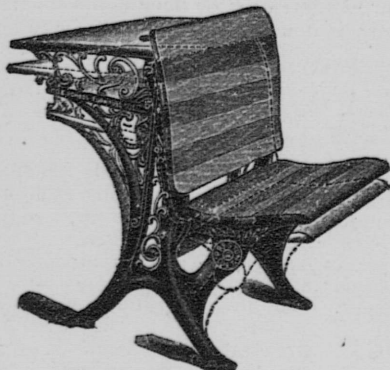
**J.-A. Ferland**, artiste-dessinateur, 40 St-Gabriel, Québec. — M. Ferland est un dessinateur de grand mérite. Nous recommandons son atelier à nos lecteurs.

### AMEUBLEMENT SCOLAIRE

Le pupitre BALL-BEARING est le meilleur modèle que l'on puisse trouver dans le monde entier. Il est au-dessus de toute critique.

Une MÉDAILLE D'ARGENT nous a été accordée à l'Exposition universelle de Paris. Nos pupitres sont les seuls que le gouvernement a bien voulu recommander à ce grand concours.

Pour la sixième fois la commission scolaire de Toronto nous a chargés de fournir les pupitres à toutes ses écoles. Le montant du contrat, cette année, s'élève à \$10,000.



THE B. B. ADJUSTABLE DESK

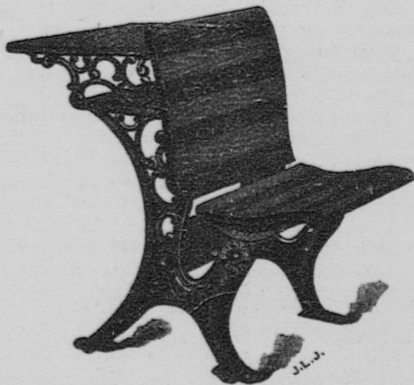
Durant les deux dernières années, nous avons vendu au-delà de **28,000 pupitres**. Ce nombre se trouve à peu près les trois quarts des pupitres fournis aux différentes écoles du Canada.

La solidité, la perfection et la beauté de construction de nos pupitres les placent au premier rang dans le commerce. Il se trouve sans doute des imitations, mais il ne s'en trouve pas d'égal.

Les pupitres que nous fabriquons sont conformes aux règles de l'hygiène scolaire.

Demandez notre catalogue et envoyez-nous vos commandes. Vous pouvez être certains d'avoir pour votre argent.

**The Canadian Office and School Furniture Co., Ltd. Preston, Ont.**



THE B. B. AUTOMATIC DESK